

**dossier**  
**du centre d'études**  
**et de recherches**  
**sur les qualifications**

**DEJONGE**

**La formation**  
**par la recherche et**  
**l'emploi : les docteurs**  
**de troisième cycle**

**Novembre 1979**

**DOSSIER N° 22**

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**

9, rue Sextius-Michel, 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 575.62.63

Directeur : Ducray (Gabriel)

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le ministre de l'Education, qui en assure la tutelle, le ministre des Universités, le ministre du Travail et de la Participation et les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan et de la Productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques ;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation ainsi que les Services de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions. Le Centre effectue lui-même ses études ou bien les suscite auprès d'organismes publics ou privés. Dans tous les cas, il coordonne, exploite et diffuse les résultats.

Le Directeur du CEREQ est nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il est assisté dans son administration par un Conseil de Perfectionnement.

**CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

**HUIT MEMBRES DE DROIT**

- Vimont (Claude), directeur de l'ONISEP, président
- Pinet (Marcel), directeur général de la programmation et de la coordination, Ministère de l'Education.
- Blanchard (Alain), directeur des affaires financières, Ministère de l'Education.
- Malassis (Louis), directeur général de l'enseignement des études et de la recherche au Ministère de l'Agriculture.
- Sauviron (Jean-Pierre), directeur général de l'industrie, Ministère de l'Industrie.
- Vught (Gabriel) directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.
- Salomon (Jean-Claude), directeur des affaires générales et financières au Ministère des Universités.
- Rezeau (Michel), chef du service des études et de la statistique au Ministère du Travail et de la Participation.

**NEUF MEMBRES DESIGNES REPRESENTANT**

- Le Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- Le Secrétariat général de la Formation professionnelle.
- L'Institut national de la statistique et des études économiques.
- L'Institut national d'études démographiques.
- La Direction de la Prévision au Ministère de l'Economie
- Le Service des études informatiques et statistiques au Ministère de l'Education.
- L'Agence nationale pour l'emploi.
- Le Centre national de la recherche scientifique.

**DEUX MEMBRES ELUS PAR LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE DU CENTRE.**

(Renouvellement annuel)

**CINQ PERSONNALITES COOPTÉES EN RAISON DE LEUR COMPETENCE.**

- N ...
- Durand (Claude), directeur du Groupe de sociologie du travail à l'Université de Paris VII
- Eicher (Jean-Claude), directeur de l'Institut de recherche sur l'économie de l'Education de l'Université de Dijon.
- Mouret (Jean-Claude), délégué général du Centre d'enseignement supérieur des affaires.
- N ...

**CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS  
DES SYNDICATS ET PROFESSIONS**

Blondeau (ACCI)  
Bonhomme (représentant la CGT au Conseil d'administration de l'ONISEP)

Burande (CFTC)  
Cayeux (de) (CNPFF)  
Terry (UIMM)  
Cheramy (FEN)  
Galpin (CGT-FO)

Guillaume (FNSEA)  
Mlle Richard (APCM)  
Roussel (APCA)  
Darmais (CFDT)  
Teboul (CGC)

**LA FORMATION PAR LA RECHERCHE  
ET L'EMPLOI:  
LES DOCTEURS DE TROISIÈME CYCLE**

*Ce dossier a été réalisé  
par Alain CHARLOT et Roland MIMOUNI  
dans le cadre du Département  
des Formations et Carrières*

**Liste des publications parues  
dans la collection des dossiers du CEREQ**

- Dossier n° 1 : Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations
- Dossier n° 2 : Les tâches et qualifications de l'informatique
- Dossier n° 3 : Les emplois tenus par les jeunes de 17 ans
- Dossier n° 4 : Les possibilités d'emploi selon les qualifications acquises dans les formations initiales (épuisé)
- Dossier n° 5 : L'accès à la vie professionnelle - Enseignement technologique long
- Dossier n° 6 : L'inventaire des moyens privés de formation professionnelle (épuisé)
- Dossier n° 7 : L'accès à la vie professionnelle à la sortie des instituts universitaires de technologie
- Dossier n° 8 : Nomenclature nationale des formations (épuisé)
- Dossier n° 9 : Les journalistes - Etude statistique et sociologique de la profession
- Dossier n° 10 : Les emplois et les formations dans le tourisme en France
- Dossier n° 11 : La formation et l'emploi des docteurs ès sciences
- Dossier n° 12 : La prévision régionale des besoins en formation
- Dossier n° 13 : La participation des cadres aux activités de gestion dans la grande entreprise
- Dossier n° 14 : Les universités et le marché du travail
- Dossier n° 15 : L'évolution des emplois et la main-d'œuvre dans l'industrie automobile
- Dossier n° 16 : L'évolution des professions de l'information et de la documentation - Etude de la fonction documentaire
- Dossier n° 17 : La formation professionnelle continue financée par les entreprises - Année 1974
- Dossier n° 18 : L'échec au baccalauréat ; ses conséquences dans l'éducation et la vie active
- Dossier n° 19 : Les conditions d'emploi des anciens élèves des classes de BEP
- Dossier n° 20 : L'évolution des emplois et la main-d'œuvre dans l'industrie textile
- Dossier n° 21 : Enseignement et organisation du travail du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

## AVANT-PROPOS

Le temps de l'Université formant pour elle-même est révolu.

Du fait même du développement des enseignements supérieurs, ceux-ci ne peuvent plus avoir pour seuls débouchés la recherche ou l'enseignement publics, alors que notre économie devient dans son ensemble plus consommatrice de savoirs et de compétences de haut niveau.

La réforme des études supérieures de troisième cycle correspond à cette constatation. Pour l'entreprendre, le ministère des Universités devait mieux connaître la situation présente pour en maîtriser l'évolution vers des voies nouvelles. L'étude dont il est rendu compte dans ce dossier n° 22 du CEREQ s'efforce de répondre aussi complètement que possible à sa demande.

Qui sont les docteurs de troisième cycle des disciplines littéraires et scientifiques ? Dans quelles conditions préparent-ils et obtiennent-ils leur thèse ? Comment se situent-ils sur le marché du travail et dans l'économie ? Pour répondre à ces questions, plus de 6 000 docteurs ayant obtenu leur thèse en 1973 et 1974 ont été interrogés en 1976. Les deux tiers d'entre eux ont accepté de fournir les informations qui ont été utilisées pour l'Administration et sont rassemblées pour la première fois ici, autour de trois thèmes principaux :

- la situation professionnelle des étudiants avant leur thèse ;
- l'accès des titulaires du titre à un premier emploi ou la mobilité professionnelle après le troisième cycle ;
- les emplois occupés deux ou trois années plus tard (en 1976), leur statut professionnel et leur rémunération selon l'âge, la spécialité scientifique et l'organisation des études antérieures.

Il se dégage de cette importante enquête nationale quelques enseignements majeurs sur lesquels il faut attirer l'attention.

En premier lieu, le lien étroit qui est constaté entre les études de troisième cycle et les emplois le plus fréquemment trouvés dans la recherche et l'enseignement résulte de l'organisation elle-même des carrières dans le secteur public. Celle-ci établit un continuum entre les études supérieures, la thèse et le recrutement. Dès

lors, sauf pour ceux qui possèdent en outre une formation d'ingénieur, l'orientation vers le secteur privé est, sinon un échec, au moins une conversion qui reste exceptionnelle (1).

Cette conclusion est particulièrement évidente dans le cas du troisième cycle. Mais elle incite à une réflexion plus générale sur les relations de cause à effet qui existent entre les conditions d'admission dans la Fonction publique et l'orientation des étudiants.

En second lieu, cette étude montre combien la régulation des enseignements selon l'évolution de l'emploi exige des analyses précises et fines. Dans la population des docteurs de troisième cycle, littéraires ou scientifiques, il existe des situations professionnelles extrêmement différentes. En particulier, presque dans tous les cas, la distinction est à faire entre les hommes et les femmes, mais la spécialité du doctorat exerce également une influence considérable.

Enfin, lorsque l'on constate l'importance que prend l'activité professionnelle en cours d'études de troisième cycle, on est fondé à dire qu'il ne s'agit plus d'une formation initiale mais déjà d'une formation étroitement liée à l'exercice de la future profession. Une orientation des troisièmes cycles vers les secteurs privés de l'activité économique peut sans doute s'appuyer sur cet élément positif. Mais il indique également à quel point l'organisation des carrières scientifiques ou d'encadrement supérieur dans le secteur privé implique de clairvoyance et de prévision de la part de ce dernier. Le docteur de troisième cycle utile à l'entreprise ne se trouve pas à la demande sur le marché du travail ; il se prépare de longue date. Il ne peut être véritablement efficace dans l'organisation où il vient travailler que dans le cas où celle-ci accepte de dépasser ses méthodes de travail et ses savoir-faire traditionnels pour s'engager délibérément dans une démarche plus rigoureuse et novatrice.

Ces exemples suffisent à montrer l'importance des observations qui seront désormais poursuivies sur des sujets de cet ordre par le CEREQ dans le cadre de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (EVA).

Le Directeur du Centre d'études et de recherches  
sur les qualifications  
Gabriel DUCRAY

---

(1) Ce phénomène a déjà été constaté pour les Docteurs d'Etat en Sciences. Voir à ce sujet le dossier du CEREQ n° 11, « **La formation et l'emploi des docteurs ès sciences** », La Documentation Française, décembre 1975.

# SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	9
<b>PREMIERE PARTIE : LES DOCTEURS DE TROISIEME CYCLE DE LETTRES ET DE SCIENCES : DES DIFFERENCES IMPORTANTES D'ORIGINE SCOLAIRE, D'AGE ET D'ANCIENNETE PROFESSIONNELLE</b> .....	19
<b>1. - Les docteurs de troisième cycle : quelques éléments descriptifs</b> .....	21
a) Les docteurs de troisième cycle sont répartis dans un grand nombre de spécialités d'importance très inégale. Certaines de ces spécialités sont plus particulièrement masculines ou féminines .....	21
b) Les docteurs de troisième cycle littéraires sont fortement concentrés dans la Région parisienne ; ceux de sciences mieux répartis entre les régions .....	24
<b>2. - Les itinéraires universitaires des docteurs de troisième cycle</b> .....	26
a) La thèse de troisième cycle joue un rôle beaucoup plus marqué en sciences qu'en lettres .....	26
b) Les grandes spécialités de formation sont déjà largement déterminées dès le baccalauréat .....	27
c) L'importance des doubles formations reste, sauf exception, limitée ....	29
d) Les doctorats de troisième cycle de lettres et de sciences correspondent à deux modes d'organisation et de déroulement des études .....	35
<b>3. - Au-delà des disparités de spécialités ou d'origine scolaire, les distributions des âges liées à l'activité professionnelle créent un clivage entre les docteurs de lettres et de sciences</b> .....	37
a) Les docteurs de troisième cycle en lettres - sciences humaines sont plus âgés que ceux de sciences .....	37
b) Une part importante des étudiants préparant une thèse de lettres - sciences humaines était active .....	39
c) Les activités d'enseignement et de recherche, et donc du secteur public, dominant dans les emplois occupés pendant la préparation de la thèse ..	42

<b>DEUXIEME PARTIE : LA SITUATION DES DOCTEURS DE TROISIEME CYCLE APRES L'OBTENTION DE LA THESE : PREMIERS EMPLOIS ET MOBILITE .....</b>	<b>51</b>
<b>I. - POSITION DU PROBLEME : L'EFFET DE L'OBTENTION DE LA THESE SUR LES SITUATIONS D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE .....</b>	<b>53</b>
1. - Les taux d'activité déjà élevés s'accroissent encore après le passage de la thèse. Les taux de chômage sont faibles surtout pour les hommes .....	53
2. - Beaucoup de docteurs de troisième cycle poursuivent leurs études après la thèse, même si très peu le font à temps plein .....	57
<b>II. - LA SITUATION DES DOCTEURS DE TROISIEME CYCLE QUI ACHEVENT LEUR THESE AVANT DE COMMENCER A TRAVAILLER .....</b>	<b>58</b>
1. - La population qui ne commence à travailler qu'après la thèse est beaucoup plus jeune, plus fréquemment célibataire et de nationalité étrangère, avec une très forte proportion de boursiers, elle a préparé plus souvent que les autres docteurs une thèse de philosophie, de géographie ou de chimie .....	58
2. - Les conditions d'accès au marché du travail : la durée de recherche du premier emploi est plus longue pour les femmes et pour certaines spécialités .....	63
3. - Les emplois de l'enseignement et de la recherche constituent un débouché privilégié .....	66
4. - Les hommes et les femmes ont eu un accès différencié à certaines activités et catégories d'emplois .....	69
5. - La spécialité du doctorat induit également des possibilités différentes d'accès aux emplois .....	74
6. - La rémunération du premier emploi des docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse .....	75
<b>III. - L'OBTENTION DE LA THESE DE TROISIEME CYCLE SE TRADUIT PAR UNE MOBILITE FORTE DES DOCTEURS QUI OCCUPAIENT DEJA UN EMPLOI .....</b>	<b>76</b>
1. - Les changements d'emploi dans l'enseignement .....	78
a) Lettres et sciences humaines .....	78
b) Sciences .....	80

2. - Les changements d'emploi dans la recherche .....	81
a) Lettres et sciences humaines .....	81
b) Sciences .....	84
3. - Mouvements globaux entre types d'activité, secteurs et statuts .....	88
4. - Les migrations géographiques après l'obtention de la thèse : décentralisation parisienne et émigration hors de la métropole .....	95
a) Evolution de la structure de la répartition régionale .....	95
b) Migrations après l'obtention de la thèse .....	97
 <b>TROISIEME PARTIE : LA SITUATION DES DOCTEURS DE TROISIEME CYCLE AU MOMENT DE L'ENQUETE (1976)</b> .....	 101
1. - La mobilité dans les années qui suivent la thèse est d'une ampleur beaucoup plus réduite que celle qui a accompagné l'obtention de celle-ci .....	103
2. - Une typologie des emplois détenus par les docteurs de troisième cycle .....	108
a) Les emplois des docteurs de troisième cycle en lettres et sciences humaines .....	108
b) Les emplois des docteurs de troisième cycle en sciences .....	116
3. - Les rémunérations des docteurs de troisième cycle occupant un emploi en 1976 .....	123
a) La distribution des rémunérations de l'ensemble des docteurs de troisième cycle .....	123
b) L'emploi et l'âge expliquent une part importante des écarts de salaire ...	125
 <b>CONCLUSION</b> .....	 133
 <b>ANNEXES</b> .....	 141
I. - Déroulement de l'enquête et taux de réponse .....	143
II. - Les docteurs de troisième cycle littéraire et scientifique de nationalité étrangère .....	146
 Liste des tableaux, graphiques et schémas .....	 159

# INTRODUCTION

La croissance économique rapide qui a caractérisé les économies développées depuis la fin de la seconde guerre mondiale a conforté l'hypothèse d'un lien direct entre le progrès économique et le progrès scientifique. Dans cette perspective, la capacité de recherche et d'innovation était l'un des atouts majeurs dont disposait un pays pour assurer son développement économique et social. Une confiance totale était mise dans la recherche scientifique « porteuse de l'avenir » (1).

La production du savoir exigeait de disposer de moyens humains et monétaires de plus en plus considérables. Animée par la fièvre de découvrir, attisée par la compétition entre systèmes différents, l'accélération de la croissance était le premier souci de nos sociétés techniciennes. Face au mythe du « miracle économique », aucun frein ne semblait pouvoir s'opposer au développement des sciences et des techniques dès lors que celles-ci apparaissaient comme les facteurs essentiels de la puissance nationale.

Dans ce contexte, l'effort d'équipement et l'accroissement continu du nombre de chercheurs nécessitaient une intervention de l'Etat de plus en plus importante. Au regard des investissements considérables qui étaient nécessaires, l'initiative individuelle ne pouvait être suffisante pour soutenir le développement scientifique et pour rendre plus efficaces les retombées de la science.

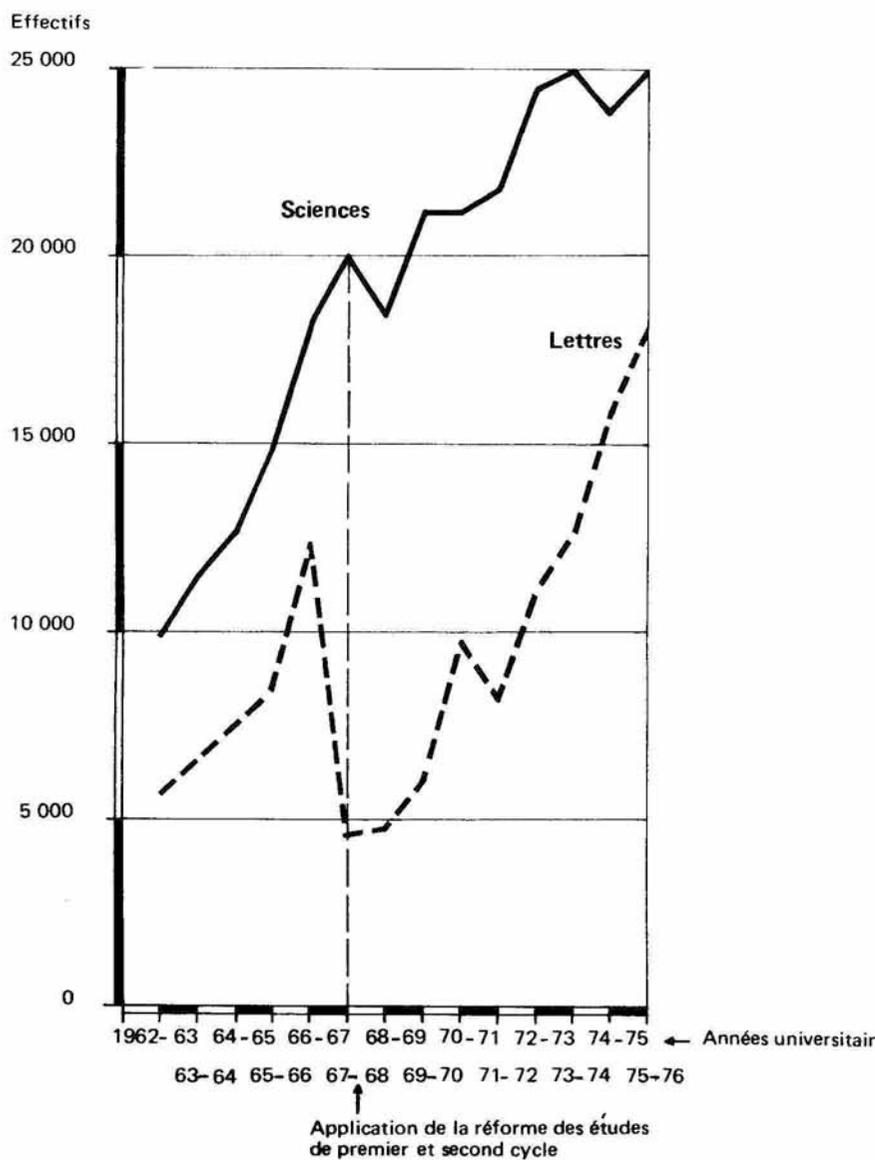
Depuis longtemps l'acquisition et l'accroissement des connaissances étaient apparus indissociables : enseignement et recherche étaient étroitement liés dans le cadre universitaire. Cependant, l'essor de la recherche avait semblé entravé par l'organisation même de l'enseignement supérieur français, divisé en deux pôles : les facultés et les grandes écoles (1). Face à ces rigidités et à côté de l'Université, l'histoire de l'enseignement supérieur a donc été marquée par une succession de créations d'organismes de recherche pour suivre l'élargissement des activités scientifiques : parmi les plus importants on peut citer, dès 1939, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et depuis 1945 le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), en 1959 le Centre national d'études spatiales (CNES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et, en 1967, l'Institut de la recherche en informatique et automatique (IRIA).

Ces créations ont eu pour effet d'instaurer ou d'accentuer une certaine dissociation entre recherche et système universitaire (2) dans des domaines nouveaux de la connaissance scientifique.

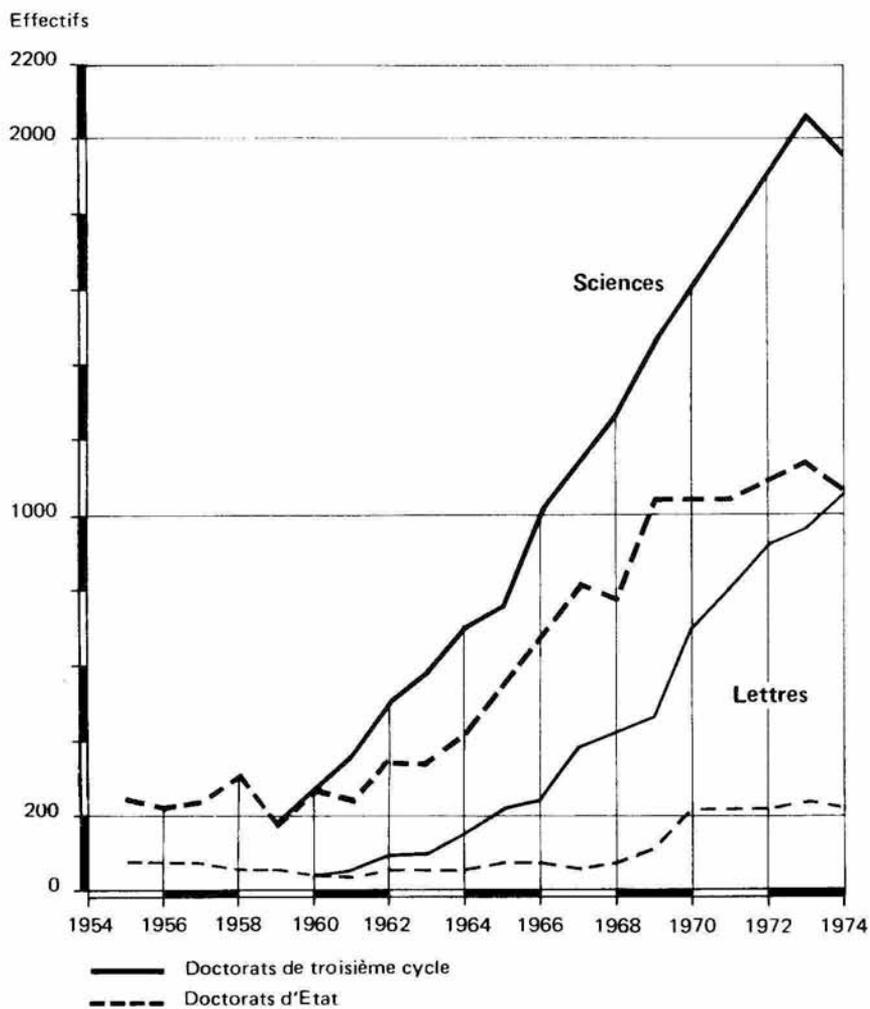
(1) Cf. C. GRIGNON et J.C. PASSERON, « Innovation dans l'enseignement supérieur et expériences françaises avant 1968 », OCDE, 1970, p. 34.

(2) Ibid.

GRAPHIQUE 1  
Evolution des effectifs étudiants inscrits en troisième cycle



GRAPHIQUE 2  
Evolution comparée des doctorats de troisième cycle et d'Etat  
en Sciences et en Lettres - Sciences Humaines



1954 : Création d'un doctorat de troisième cycle dans les facultés des sciences.

1958 : Création d'un doctorat de troisième cycle dans l'enseignement supérieur des lettres.

1964 : Création du DEA \* dans les facultés des sciences.

1966 : Réforme des études de premier et second cycle : suppression de la propédeutique et réorganisation des études en deux cycles de deux années chacun. Création des DUES \* et DUEL \*, de la nouvelle licence et de la maîtrise (date d'entrée en vigueur pour la première année de premier cycle à la rentrée 1966-1967).

1974 : Réforme des études de troisième cycle : généralisation du DEA à l'ensemble des troisième cycles - création des DESS \*.

\* DEA : Diplôme d'études approfondies

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

DUES : Diplôme universitaire d'études scientifiques

DUEL : Diplôme universitaire d'études littéraires

Ce développement considérable des activités de recherche a nécessité parallèlement une politique de formation et de recrutement des chercheurs. Dans ce contexte de relative pénurie, la formation pour la recherche devenait aussi importante que la fonction traditionnelle de l'Université de transmission des connaissances et de formation des enseignants.

Les enseignements de troisième cycle ont ainsi connu un développement considérable dès le début des années 60, alimenté en amont par le flux croissant d'étudiants dans l'enseignement universitaire.

La formation des chercheurs, à quelques exceptions près (1), est assurée dans les universités et dans les grandes écoles.

La création des doctorats de troisième cycle procède de cette volonté de développer la formation pour la recherche : créés dès 1954 dans les facultés de sciences, leur objet est de donner aux étudiants des connaissances approfondies dans une spécialité et de les initier à la recherche (2). Ceux-ci ont connu rapidement une croissance régulière et forte jusqu'à aujourd'hui, assurant en quelque sorte la relève

(1) Comme certains grands établissements : Collège de France, Observatoire, Centre national des Arts et Métiers, Ecole pratique des hautes études, Muséum... Cf. UNESCO, **La politique scientifique et l'organisation de la recherche en France**, 1971, p. 78.

(2) Cf. décrets n° 54-770 du 20 juillet 1954 et du 19 avril 1958.

des doctorats classiques (doctorats d'Etat) dont le délai plus long de préparation n'aurait pas permis une croissance aussi rapide (1).

Les réformes successives intervenues depuis leur création (2) dans l'organisation des études de troisième cycle et en particulier l'introduction du diplôme d'études approfondies (DEA) en 1964 (3) sanctionnant la première année des études scientifiques de troisième cycle ont reposé sur le même souci de développer la préparation à la recherche.

Dans le contexte de plein emploi des années 60, face à la demande accrue de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dont le recrutement repose sur les mêmes critères de sélection (doctorat et travaux de recherche), les diplômés de troisième cycle n'avaient pas de problèmes majeurs lors de leur entrée dans la vie active. Une partie importante d'entre eux s'intégrait d'ailleurs au système de la recherche ou de l'enseignement supérieur dès la fin des études de second cycle.

Ces deux activités ont en effet assuré l'essentiel des débouchés offerts aux docteurs littéraires et scientifiques : entre 1958-1959 et 1976-1977, les effectifs du personnel enseignant des universités et des grands établissements d'enseignement supérieur sont passés de 6 200 à près de 42 000 personnes, étant ainsi multipliés par sept en l'espace de 18 ans. Si l'emploi scientifique pouvait être évalué à 20 000 après la guerre, celui-ci est de l'ordre de 100 000 aujourd'hui (4), ce qui indique que dans le même temps il a été multiplié par cinq.

La répartition des effectifs se fait à peu près pour moitié aujourd'hui entre les enseignants-chercheurs et les personnels relevant de l'enveloppe-recherche ; ces derniers se répartissaient en 1977 entre 15 540 chercheurs et 31 334 ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA), soit un total de 46 874 dont plus de 21 000 pour le seul CNRS (5).

Pourtant, dès le début des années 1970, les sociétés industrielles se sont interrogées sur le contenu et les finalités de la croissance et les politiques de recherche ont été remises en question (6) principalement en raison de leur développement autonome. En outre, les nouvelles données de l'économie mondiale, les exigences de la lutte contre l'inflation imposaient des choix budgétaires qui ont conduit les gouvernements à resserrer les dépenses en matière de recherche.

---

(1) Voir graphiques 1 et 2, pp. 10 et 11.

(2) Voir encart, p. 12.

(3) Décret n° 68-857 du 16 août 1964.

(4) Conseil économique et social, « **La recherche, ses besoins, ses ressources, le rôle de l'Etat** », Session de 1971, Séances des 12-13 janvier 1971 (Avis et rapports du CES), (Journal officiel de la République française, Avis et rapports du CES n° 2, 12 février 1971).

(5) Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), **Le progrès scientifique** n° 191, novembre-décembre 1977, « L'enveloppe recherche en 1978 ».

(6) Commissariat général au Plan, **Préparation du 7<sup>e</sup> Plan. Rapport de la commission recherche**, La Documentation Française, 1976, p. 19, et également annexes 1977.

Ainsi, après la période de croissance rapide des années 1950-1960, la recherche a connu un net ralentissement à partir de 1968. L'effort national de recherche qui avait été multiplié par 2,5 en volume entre 1960-1967 (13,6 % de croissance annuelle en francs constants) ne l'a été que de 1,2 entre 1967-1974, c'est-à-dire sur une même période de sept ans (1).

La dépense nationale de recherche (2) qui avait atteint 2,15 % du produit national brut en 1967, n'en représentait plus que 1,7 % en 1974.

Cette réduction est due essentiellement à la diminution relative du volume des crédits accordés par les Pouvoirs publics aux organismes publics de recherche : la part de la recherche financée sur fonds publics est passée de 1,52 % du PNB en 1967 à 1,07 % en 1974 (3).

De la même manière, les crédits alloués aux universités ont connu une stagnation en francs constants (crédits de fonctionnement) ou une baisse très sensible (crédits équipement) depuis quelques années (4).

TABLEAU 1

**Créations d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche (5) (postes budgétaires)**

Années	Créations d'emplois dans l'enseignement supérieur (enseignants)	Créations d'emplois CNRS	
		Total (chercheurs + ITA)	dont chercheurs
1966-1967 .....	3 530		
1967-1968 .....	2 210		
1968-1969 .....	6 286	695	
1969-1970 .....	3 440		40
1970-1971 .....	1 364	691	250
1971-1972 .....	1 309	305	
1972-1973 .....	1 467	388	
1973-1974 .....	1 055	245	
1974-1975 .....	203	437	110
1975-1976 .....	275	482	257
1976-1977 .....	89	491	250
1977-1978 .....	91	334	230

(1) Rapport de la commission recherche, op. cit., et également DGRST, **Schéma directeur de la recherche**, La Documentation Française, pp. 13 et suivantes, 1977.

(2) DNBRD : Dépense nationale brute de recherche et développement, cf. DGRST, **Le progrès scientifique** n° 191, op. cit., p. 6.

(3) DGRST, P. Bartoli, « La recherche industrielle en France. Une approche statistique » in **Le progrès scientifique** n° 186, janvier-février 1977, pp. 3 et suivantes.

(4) Assemblée nationale, Session de 1977-1978, Avis de commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1978 (n° 3 120), « Universités », présenté par M. Le PENSEC, rapporteur, p. 10, Tome XVIII, n° 3 148 ; cf. également : B. MILLOT et F. ORIVEL, Thèse de doctorat en sciences économiques, 1976, Université de Dijon, CNRS, IREDU, « **L'allocation des ressources dans l'enseignement supérieur français** », Tome II, pp. 420-421.

(5) Assemblée nationale, Projet de loi de finances 1978 (n° 3 120), Avis de la commission des affaires culturelles, op. cit., 1976, n° 1 917, Session du 10 octobre 1975, documents budgétaires 1976. Il s'agit de créations nettes.

Cette évolution s'est traduite dans l'enseignement supérieur comme dans la recherche publique par un très net ralentissement des créations d'emplois.

La chute des créations d'emplois enseignants a été particulièrement importante en 1975. En revanche, après une baisse sensible des créations dans la recherche à partir des années 70, l'année 1975 marque une reprise de celles-ci jusqu'à l'année 1977.

Cette irrégularité et cette baisse dans les créations d'emplois succédant à une période de fort accroissement ont eu pour principale conséquence de développer d'importants déséquilibres dans la répartition des personnels par niveaux hiérarchiques (1). Le tableau 2 met en évidence cette évolution de la pyramide hiérarchique dans l'enseignement supérieur. Un mouvement analogue peut être constaté pour la recherche.

TABLEAU 2  
Répartition des personnels enseignants des universités de 1960 à 1973 (2)  
(en %)

Personnels enseignants des universités	1960	1968	1973
Professeurs, maîtres de conférence et agrégés des facultés de droit .....	44,7	26	25,8
Maîtres assistants, chefs de travaux, et professeurs des écoles dentaires .....	19,7	25,4	30,0
Assistants .....	35,4	48,6	44,2
Total .....	100	100	100
Effectifs .....	7 746	20 954	31 614

Ceci a entraîné des difficultés pour l'avancement et même un « blocage presque total » des carrières (3) : pour l'enseignement supérieur, le recrutement massif des quinze dernières années a conduit à un fort accroissement des emplois d'assistants et de maîtres assistants mais la création des postes d'enseignants de rang plus élevé et magistral n'a pas suivi. Ainsi, si en 1960, compte tenu des départs à la retraite, tout assistant ou maître assistant ayant les titres requis avait de fortes chances de devenir maître de conférence puis professeur, un déroulement semblable de leur progression professionnelle est loin d'être assuré aujourd'hui (4). L'insuffisance des départs à la retraite due à la relative jeunesse du corps enseignant aggrave considérablement ce phénomène.

(1) Cf. DGRST, *Schéma directeur de la recherche*, op. cit., pp. 21-22.

(2) Cf. Rapport de F. de BAECQUE, *La situation des personnels enseignants des universités - Eléments de réflexion pour une réforme*, La Documentation Française, Paris, 1974, p. 33.

(3) Ibid. Entre 1960 et 1973 l'augmentation des effectifs de professeurs et de maîtres de conférence a été respectivement de 155 % et 190 % mais de 1 868 % pour les maîtres assistants et de 400 % pour les assistants non agrégés.

(4) Pour mémoire, il y avait en 1977, 9 600 inscrits sur la LAFMA, 7 800 sur la LAES et 3 550 sur la LAFMC.

LAFMA : liste d'aptitude à la fonction de maître assistant ;

LAES : liste d'aptitude à l'enseignement supérieur ;

LAFMC : liste d'aptitude à la fonction de maître de conférence.

En ce qui concerne la recherche, le corps de chercheurs ne s'est développé que depuis une quinzaine d'années, il est donc de création récente. De ce fait, les départs à la retraite ne sont pas suffisants pour permettre un niveau souhaitable de renouvellement. En outre, la faiblesse des créations d'emplois après 1968 « a fortement limité l'entrée de jeunes chercheurs alors qu'un flux régulier est souhaitable afin de ne pas décourager les vocations, de permettre aux laboratoires de construire des structures d'encadrement cohérentes, et de gérer sans heurts le corps des chercheurs » (1). On constate ainsi que ce sont les chercheurs qui ont entre cinq et dix ans d'ancienneté qui sont les plus nombreux (2) et les pyramides correspondantes montrent la baisse des recrutements récents (rétrécissement à leur base), mais aussi que des problèmes dans le déroulement normal des carrières existent, particulièrement dans les sciences exactes comme la physique, la chimie, les sciences de la vie. Comptant peu de chercheurs âgés, ces disciplines ont donc des départs à la retraite peu importants, ce qui posera des problèmes au niveau de la promotion interne lorsque la classe la plus nombreuse aura entre 40 et 45 ans. Les passages des emplois d'attaché à chargé, puis de chargé à maître deviennent ainsi de plus en plus aléatoires.

La croissance de l'emploi dans l'enseignement supérieur aussi bien que dans la recherche puis son ralentissement dans les années récentes ont donc engendré les mêmes difficultés. Pour mettre fin à ces problèmes de blocage des carrières, le Secrétariat d'Etat aux Universités s'est engagé dans une politique de transformation de postes d'assistant en maître assistant (3). Du côté de la recherche, afin de prévenir le vieillissement du corps des chercheurs, l'année 1975 a vu les responsables de la recherche publique recommander une croissance régulière annuelle de 3 % du nombre des chercheurs de l'enveloppe recherche (4). Cependant, comme pour l'enseignement supérieur, la période du VII<sup>e</sup> plan devra être accompagnée d'un volant de transformations d'emploi en attendant que les pyramides évoluent vers des formes plus équilibrées. Durant cette période de transition, les possibilités normales de promotion demeureront très limitées aussi bien pour les chercheurs que pour les ITA (5).

De plus, une partie des créations d'emplois ne se traduit pas par des recrutements lorsqu'il s'agit de l'intégration des « hors statut ».

C'est dans ce contexte général de freinage du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche que notre population a obtenu son doctorat de troisième cycle (thèses obtenues en 1972-1973 et 1973-1974). A priori, la situation semblait donc peu favorable d'autant plus que la crise économique rendait par ailleurs les possibilités de développement vers le secteur privé tout aussi incertaines.

---

(1) Commissariat général du plan, Rapport de la commission recherche, op. cit., p. 39.

(2) Cf. **Le monde** du 25 septembre 1974, Dossier, Le centre national de la recherche scientifique : pyramide des âges et ancienneté des chercheurs du CNRS.

(3) Assemblée nationale, **Avis de la commission des affaires culturelles...**, op. cit., p. 26. Et pour la première fois, on note dans le budget 1978, deux cent cinquante transformations d'emplois de maître assistant en maître de conférence.

(4) DGRST, **Schéma directeur de la recherche**, op. cit., p. 22.

(5) Assemblée nationale, **Avis de la commission...**, op. cit., p. 32. Le renouvellement du corps des chercheurs n'a atteint que 2,5 % dans le budget 1978 et moins de 1 % pour les ITA, une partie des créations de postes de chercheurs étant destinée à être des postes d'accueil pour les universitaires.

Il faut cependant souligner que les docteurs de troisième cycle constituent une population engagée depuis longtemps dans le système d'enseignement et exerçant déjà dans une large proportion une activité professionnelle. Les phénomènes conjoncturels aussi bien que les effets des réformes et des changements de politique de l'enseignement et de la recherche ne peuvent avoir sur celle-ci des conséquences immédiates.

L'analyse aura donc pour objectif principal d'évaluer l'influence de la thèse de doctorat de troisième cycle sur les phénomènes de mobilité professionnelle et de promotion plutôt que d'examiner un processus d'insertion professionnelle comme s'il s'agissait d'une population issue d'une formation initiale.

En face d'une mobilité que l'on sait limitée (1), quelles sont les conséquences sur celle-ci de l'obtention de la thèse de troisième cycle ?

Les difficultés récentes du marché du travail peuvent être évaluées à travers l'accès au premier emploi de ceux des docteurs qui n'étaient pas insérés pendant leurs études de troisième cycle : au regard des baisses de recrutement dans l'enseignement supérieur (2) et dans la recherche, la réforme des études de troisième cycle (3) intervenue en 1974 et les nouvelles dispositions du système des allocations de recherche visent à améliorer et à développer le système de formation par la recherche et pas seulement pour la recherche qui représente — et représentera sans doute de plus en plus — un débouché mais non le seul (4). L'objectif est de diriger un flux important des nouveaux diplômés de troisième cycle vers le secteur productif en général, c'est-à-dire l'industrie, le tertiaire, l'administration, et de diminuer l'orientation vers la recherche publique et vers l'enseignement supérieur.

Certes, depuis longtemps on a tenté d'accroître les échanges entre le secteur public et le secteur privé : le développement des contrats sous forme d'actions concertées depuis 1959 (5) puis « d'actions thématiques programmées » dès 1970 et « d'aide au développement » ont eu, en partie, pour but de rapprocher chercheurs et industriels et de promouvoir une recherche dans un secteur de pointe. C'était par là-même accepter le développement d'un personnel chercheur sur postes non permanents dits « hors statut » que la commission de la recherche et les responsables des Pouvoirs publics ont décidé d'intégrer sur la période du VII<sup>e</sup> plan (6), en instaurant de nouvelles pratiques contractuelles et en permettant ainsi de lever certains obstacles à la mobilité des chercheurs. Celle-ci, même lorsqu'elle était expressément prévue par les textes (7), et c'est le cas des échanges entre universitaires et chercheurs CNRS, est demeurée en effet très limitée, aussi bien à l'intérieur que vers l'extérieur de la recherche ou de l'enseignement public.

---

(1) Cf. **Rapport de la Commission recherche VII<sup>e</sup> Plan**, op. cit., p. 41.

(2) Assemblée nationale, **Avis de la commission des affaires culturelles...** n° 3 418, Loi de finances pour 1978, op. cit. Le budget 1978 n'a prévu aucun recrutement d'assistants pour 1978.

(3) Ministère de l'Éducation, Secrétariat d'État aux universités, arrêté du 16 avril 1974 et circulaire n° 74-U-008 du 25 septembre 1974.

(4) Cf. DGRST, **Schéma directeur de la recherche**, pp. 24-25.

(5) Conseil économique et social, **Avis et rapport**, Session de 1971, op. cit., pp. 155-156.

(6) Cf. DGRST, **Schéma directeur de la recherche**, op. cit., pp. 26-27.

(7) Décret n° 65-535 du 1<sup>er</sup> juillet 1965.

Il faut cependant remarquer que si le financement sur fonds publics a marqué le pas sur la période 1968-1975, la recherche industrielle financée par les entreprises a connu une croissance soutenue supérieure à 5 % par an en volume (1). C'est dire que même au sein de la recherche, un rééquilibrage est intervenu en faveur du secteur privé. On peut donc s'attendre à ce que les jeunes générations aussi bien que les insertions tardives se dirigent relativement plus fréquemment vers ce secteur. C'est d'ailleurs une tendance générale du marché que l'on a pu mettre à jour en comparant la répartition par secteur du stock de population active avec celle des jeunes générations entrées dans la vie active l'année précédente en fonction des niveaux de formation (2).

Telles sont brièvement évoquées les différentes questions auxquelles renvoie l'utilisation dans la vie professionnelle des doctorats de troisième cycle. Certes n'avons-nous abordé ici que les aspects principaux des problèmes qui intéressent les docteurs littéraires et scientifiques mais il demeure évident que leur situation dépend très largement des caractéristiques et de l'évolution aussi bien de l'enseignement supérieur que de la recherche publique.

Comment ne pas reconnaître, en effet, que les possibilités d'emploi et de carrière au sein de ces deux types d'activité dépendent directement des politiques suivies par les Pouvoirs publics en matière de création d'emplois et de recrutement, mais aussi des choix budgétaires et des priorités accordées à tel ou tel secteur ou sous-secteur en fonction des orientations retenues lors des débats préparatoires aux divers plans de développement économique et social.

---

(1) DGRST, Schéma directeur de la recherche, op. cit.

(2) Cf. sur ce sujet : A. CHARLOT, Dossier CEREQ n° 14, **Les universités et le marché du travail. Enquête sur les étudiants à la sortie des universités et sur leurs débouchés professionnels**. La Documentation Française, mai 1977, p. 260 et INSEE, **Résultats détaillés, enquête emploi, 1972**, Collections de l'INSEE.

Première partie

**LES DOCTEURS DE TROISIÈME CYCLE  
DE LETTRES ET DE SCIENCES :  
DES DIFFÉRENCES IMPORTANTES  
D'ORIGINE SCOLAIRE, D'AGE  
ET D'ANCIENNETÉ PROFESSIONNELLE**

## **1. - Les docteurs de troisième cycle : quelques éléments descriptifs**

a) *Les docteurs de troisième cycle sont répartis dans un grand nombre de spécialités d'importance très inégale. Certaines de ces spécialités sont plus particulièrement masculines ou féminines.*

Parmi les disciplines littéraires, certaines spécialités sont plus représentées que d'autres : c'est le cas de la géographie, de l'histoire, de la sociologie, des lettres et littérature moderne, de la linguistique, de la philosophie et de la psychologie. De plus, la géographie, l'histoire, la sociologie et la philosophie sont à dominante masculine alors que les lettres et la littérature modernes, la psychologie et l'anglais comptent plus de 40 % de femmes.

Parmi les disciplines scientifiques, on observe une diversité du même ordre puisque les spécialités chimie organique, géologie-paléontologie, physico-chimie, mathématiques et biochimie comptent les effectifs les plus nombreux. Si l'électronique, la physique des solides, la mécanique sont nettement plus « masculines », à l'inverse les sciences de la vie sont largement « féminisées ».

Les disparités de répartition dans les spécialités entre les deux sexes semblent être déterminées par des modèles socio-culturels. En lettres comme en sciences, les choix opérés par les docteurs de troisième cycle entre les spécialités procèdent souvent d'une anticipation des types d'emplois accessibles et socialement « masculinisés » ou « féminisés ». Ils reflètent plus généralement l'inégal développement de la recherche dans les différentes disciplines.

Ainsi, en sciences, les femmes sont représentées plus souvent dans les spécialités des sciences de la vie, alors que les hommes se sont dirigés dans une grande proportion vers les spécialités de l'électronique et de la physique, filières qui débouchent fréquemment sur les emplois d'ingénieurs, emplois socialement « masculinisés ».

GRAPHIQUE 3  
Taux de féminisation

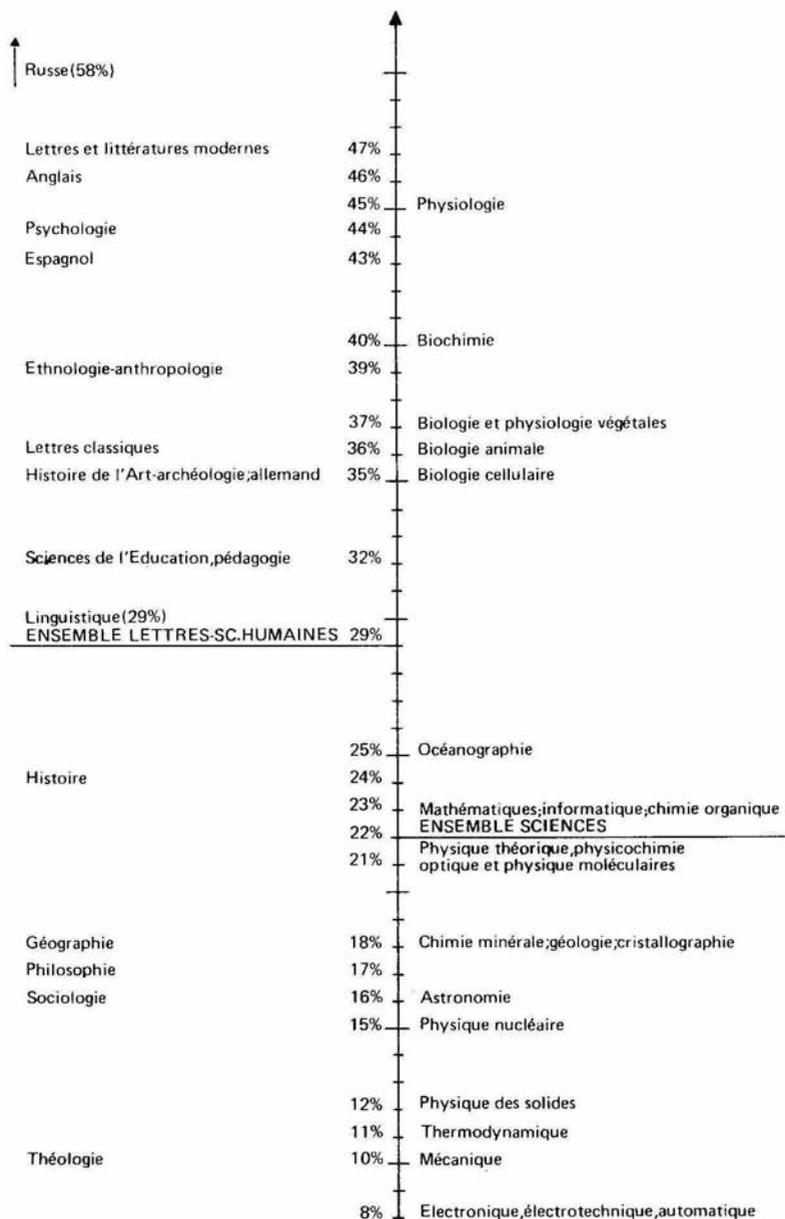


TABLEAU 3

## Spécialités des thèses de doctorat de troisième cycle littéraires ou de sciences humaines

Spécialités littéraires et de sciences humaines (Thèses soutenues en 1972-1973 et 1973-1974)	TOTAL	
	Effectifs	Pourcentage
<b>Lettres</b> .....	<b>1 463</b>	<b>76</b>
dont :		
— Lettres et littératures modernes, langue française .....	158	8
— Lettres classiques .....	56	3
— Histoire .....	226	12
— Histoire de l'art, archéologie, histoire de la musique, préhistoire .....	120	6
— Ethnologie, anthropologie .....	54	3
— Géographie .....	231	12
— Linguistique, phonétique, phonologie .....	154	8
— Philosophie .....	151	8
— Anglais (langue, littérature et civilisation) .....	65	3
— Allemand (langue, littérature et civilisation) .....	49	2
— Espagnol (langue, littérature et civilisation) .....	42	2
— Italien (langue, littérature et civilisation) .....	7	(ε)
— Russe (langue, littérature et civilisation) .....	12	1
— Autres langues vivantes .....	32	2
— Autres études Lettres .....	70	4
— Théologie .....	19	1
— Non indiquée .....	16	1
<b>Sciences humaines</b> .....	<b>442</b>	<b>24</b>
dont :		
— Psychologie .....	146	8
— Sociologie .....	166	9
— Sciences de l'éducation, pédagogie .....	76	4
— Autres études Sciences Humaines .....	54	3
<b>Autres spécialités</b> .....	<b>11</b>	<b>(ε)</b>
dont :		
— Urbanisme .....	3	
— Arts .....	8	
Total général des effectifs de l'enquête .....	1 916	100

TABLEAU 4  
Spécialités des thèses de doctorat de troisième cycle scientifiques

Spécialités scientifiques (thèses soutenues en 1972-1973 et 1973-1974)	Total	
	Effectifs	Pourcentage
Mathématiques .....	323	8
Informatique .....	151	4
Electronique, électrotechnique, automatique .....	225	6
Physique théorique .....	118	3
Mécanique .....	124	3
Thermodynamique et cinétique chimique .....	64	2
Physique nucléaire corpusculaire .....	134	3
Optique et physique moléculaire .....	126	3
Physique des solides .....	240	6
Cristallographie et minéralogie .....	121	3
Astronomie, physique spatiale, géophysique .....	127	3
Géologie, paléontologie .....	321	8
Océanographie .....	60	1
Physicochimie .....	327	8
Chimie minérale .....	182	5
Chimie organique .....	402	10
Biochimie .....	267	7
Biologie cellulaire .....	88	2
Biologie et physiologie végétales .....	187	5
Biologie animale .....	201	5
Physiologie .....	125	3
Psychophysiologie .....	9	(E)
Pathologie expérimentale et pharmacodynamie .....	2	(E)
Ecologie .....	7	(E)
Sans autre indication .....	24	1
<b>Total général .....</b>	<b>3 954</b>	<b>100</b>

b) *Les docteurs de troisième cycle littéraires sont fortement concentrés dans la Région parisienne ; ceux de sciences sont mieux répartis entre les régions.*

Les docteurs de troisième cycle se répartissent de manière bien différente selon leur discipline à travers les régions. Les disparités régionales sont nettement plus accusées en lettres qu'en sciences.

Dans la discipline littéraire de nets contrastes apparaissent entre la Région parisienne et la province. Une forte majorité (62 %) des thèses de lettres ont été soutenues dans la Région parisienne. On n'ignore pas, en effet, le prestige de la « Sorbonne » et des universitaires parisiens et l'attrait qu'ils exercent sur l'ensemble

des milieux universitaires, non seulement nationaux mais également étrangers (1). Deux régions représentent chacune 10 % environ des docteurs : la Méditerranée et l'Est. Les autres régions ont un rôle très faible.

En revanche, les disparités régionales sont beaucoup plus atténuées dans les disciplines scientifiques. Ainsi, et bien que venant au premier rang, la Région parisienne ne représente que 36 % des docteurs de troisième cycle en sciences. Ces derniers se répartissent de manière équilibrée dans quatre régions : le Sud-Ouest (12,7 %), le Centre-Est (11,2 %), la Méditerranée (11,1 %) et l'Est (10,1 %). Ceci correspond à une répartition assez homogène sur l'ensemble du territoire des établissements universitaires à vocation scientifique (2).

Dans les deux disciplines considérées, les distributions des docteurs de troisième cycle à travers les régions sont sensiblement les mêmes pour les hommes et les femmes.

La répartition géographique des effectifs inscrits dans un troisième cycle à l'Université est très voisine de celle des docteurs de troisième cycle et cela, aussi bien dans la discipline littéraire que scientifique. L'appartenance à une région donnée n'introduit donc pas de biais quant à la probabilité de l'obtention du doctorat de troisième cycle.

TABEAU 5

Répartition régionale des docteurs de troisième cycle et des inscrits en troisième cycle

Discipline ZEAT	Lettres-Sciences humaines		Sciences	
	Docteurs diplômés en 1972-1973 et 1973-1974	Inscrits en 3 <sup>e</sup> cycle en 1974-1975 (1)	Docteurs diplômés en 1972-1973 et 1973-1974	Inscrits en 3 <sup>e</sup> cycle en 1974-1975 (1)
Région parisienne .....	62,2	63,4	36,0	39,5
Bassin parisien .....	4,6	4,2	7,0	6,2
Nord .....	1,1	1,4	4,6	4,1
Est .....	9,1	8,0	10,1	10,9
Centre-Est .....	3,2	5,9	11,2	12,5
Méditerranée .....	9,9	8,7	11,1	10,8
Sud-Ouest .....	6,7	6,0	12,7	9,5
Ouest .....	3,1	2,4	7,4	6,5
Total .....	100	100	100	100
Effectifs .....	1 916	15 773	3 954	23 785

(1) Secrétariat d'Etat aux universités, SEIS, février 1975. Statistiques des étudiants inscrits dans les universités en 1974-1975 (enquête de rentrée).

(1) Par ailleurs, un directeur de thèse littéraire parisien peut parfaitement encadrer un étudiant préparant une thèse mais résidant en province, voire à l'étranger. Il ne faut pas oublier également que la Région parisienne concentre une part importante des activités de recherche : 61 % des chercheurs sont concentrés dans cette région : Cf. « La localisation de la recherche », *Le Progrès scientifique* n° 170, mai-juin 1974-1975, p. 5.

(2) Cf. UNESCO, *La politique scientifique et l'organisation de la recherche en France*, op. cit., p. 90.

## 2. - Les itinéraires universitaires des docteurs de troisième cycle

a) *La thèse de troisième cycle joue un rôle beaucoup plus marqué en sciences qu'en lettres.*

Si les effectifs des docteurs de troisième cycle ont connu un accroissement analogue dans les deux disciplines, les docteurs scientifiques sont deux fois plus nombreux que les docteurs de lettres-sciences humaines.

En effet, en dépit d'effectifs largement supérieurs (plus du double) à ceux des étudiants en sciences dans les premier et second cycles, les étudiants en lettres-sciences humaines poursuivent beaucoup plus rarement que ces derniers des études de troisième cycle.

TABLEAU 6  
Répartition par cycle des étudiants inscrits à l'université en 1973-1974 (1)

Cycle \ Discipline	Lettres-Sciences humaines			Sciences		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Premier cycle .....	41,7	45,5	44,3	35,7	42,0	37,9
Deuxième cycle .....	34,5	35,1	34,9	31,1	30,6	31,0
Concours .....	14,6	15,7	15,3	6,7	13,7	9,1
Troisième cycle .....	9,2	3,7	5,5	26,5	13,7	22,0
Total (inscrits) .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs .....	67 749	141 649	209 398	69 235	37 043	106 278

Source : Ministère de l'Éducation et des Universités, SEIS, statistiques des étudiants inscrits dans les universités en 1973-1974.

Certes, beaucoup s'engagent dans la préparation des concours de l'enseignement secondaire, spécialement les femmes, mais on peut dire que les diplômes de second cycle des études littéraires — licence et maîtrise — constituent pour une partie très importante des étudiants en lettres-sciences humaines un niveau d'arrêt des études universitaires.

(1) Cf. SEIS, **Statistiques des étudiants inscrits, 1973-1974**. Cette différence dans les répartitions n'est pas due à la baisse ou du moins à la stagnation des effectifs entrant dans le premier cycle scientifique depuis 1969-1970. En effet, la même différence existait bien avant cette stagnation des effectifs scientifiques : ainsi en 1962-1963, 13 % des scientifiques étaient inscrits au-delà du second cycle contre 7 % seulement des littéraires, cf. « Problèmes et évolution statistique de l'enseignement supérieur en France de 1960 à 1967 », **Notes et études documentaires**, 31 mars 1969, n° 3 577, La Documentation Française.

Dans les disciplines scientifiques, les femmes, déjà moins nombreuses que les hommes à l'intérieur de chaque cycle d'études, sont en nette diminution au niveau du troisième cycle.

TABEAU 7

Importance de la population féminine dans les différents cycles d'études en 1973-1974

Cycle	Discipline	Lettres et Sciences humaines	Sciences
Premier cycle .....		70 %	39 %
Deuxième cycle .....		68 %	34 %
Concours .....		69 %	52 %
Troisième cycle .....		46 %	22 %

En lettres-sciences humaines, ce phénomène est encore plus marqué. Il se traduit même par un renversement de tendance : les femmes largement majoritaires dans les études de premier et second cycles deviennent minoritaires dans les études littéraires de troisième cycle. En fait, l'orientation privilégiée des femmes qui poursuivent des études au-delà du second cycle demeure la préparation des concours du CAPES et de l'agrégation.

b) *Les grandes spécialités de formation sont déjà largement déterminées dès le baccalauréat*

L'articulation étroite existant entre une ou deux séries du baccalauréat et l'orientation dans les études universitaires se vérifie également pour la thèse de troisième cycle : 67 % des docteurs littéraires ont obtenu le bac A ou philosophie, 57 % et 31 % des docteurs scientifiques ont obtenu respectivement le bac C ou mathématiques élémentaires et le bac D ou sciences expérimentales.

Cette détermination par l'origine scolaire de la discipline des études universitaires est d'ailleurs renforcée pour les docteurs de sexe féminin : 74 % des femmes littéraires ont obtenu le baccalauréat A (ou philosophie) avant d'entrer à l'université. Pour les femmes scientifiques, le bac D (ou sciences expérimentales) rejoint presque le bac C (ou mathématiques) comme origine scolaire dominante (42 % et 50 % respectivement).

L'entrée à l'Université par équivalence ou grâce à l'examen spécial d'entrée a concerné un nombre extrêmement faible de docteurs et de manière notable seulement en lettres-sciences humaines.

TABLEAU 8  
Origine scolaire des docteurs de troisième cycle

Discipline et sexe Origine scolaire	Lettres-Sciences humaines			Sciences		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bac A (philo) .....	63	74	67	2	6	3
Bac B (éco.) .....	(ε)	2	1	—	—	—
Bac C (math.) .....	11	4	9	59	50	57
Bac D (sc. exp.) .....	10	6	9	27	42	31
Bac E (math. tech.) .....	(ε)	(ε)	(ε)	5	—	4
Equivalence .....	6	9	6	4	1	3
Examen spécial .....	2	2	2	1	—	1
Autres titres .....	6	3	5	1	1	1
Inconnue .....	1	—	1	(ε)	—	(ε)
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs .....</b>	<b>1 352</b>	<b>564</b>	<b>1 916</b>	<b>3 067</b>	<b>887</b>	<b>3 954</b>

Est-ce à dire pour autant que le baccalauréat A constitue le meilleur gage de réussite pour obtenir un doctorat littéraire et les baccalauréats C ou D pour obtenir un doctorat scientifique ? Il est possible de comparer la structure de l'origine scolaire des docteurs de troisième cycle avec celle du flux d'entrée à l'université dans les études de lettres et de sciences, sept ou huit années auparavant. Cette comparaison est facilement réalisable pour les sciences car les docteurs scientifiques ont obtenu en majorité leur baccalauréat entre 1964 et 1967 (1). En revanche, la forte dispersion de l'âge des docteurs littéraires interdit pratiquement un tel rapprochement.

TABLEAU 9  
Répartition des nouveaux inscrits à l'université en 1965-1966  
et des docteurs de troisième cycle en 1973-1974 en fonction du baccalauréat obtenu  
(disciplines scientifiques)

	Philo	Sciences exp.	Math. élém.	Math. et tech.	Tech. écon.	Equi- valence	Total
Sciences (1965-1966)	3	31	56	9	—	2	100
Docteurs de 3 <sup>e</sup> cycle (1973-1974) .....	3	31	57	4	—	5	100

(1) 73 % ont obtenu leur baccalauréat (ou un diplôme équivalent) entre 1964 et 1967.

La structure de l'origine scolaire est sensiblement identique pour les étudiants commençant des études de sciences à l'université et pour les docteurs de troisième cycle, c'est-à-dire terminant leurs études ou presque dans cette discipline. L'origine scolaire ne semble donc pas avoir eu d'influence sur le déroulement des études scientifiques et sur leur poursuite jusqu'aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie des grades universitaires.

L'articulation entre spécialités est encore plus étroite lorsque l'on tient compte des spécialités de la thèse.

**En lettres**, si les bacheliers A se sont dirigés sans distinction particulière vers l'ensemble des spécialités littéraires et des spécialités de sciences humaines, les bacheliers C ou D, en revanche, se sont orientés spécifiquement vers des spécialités relevant des sciences sociales en général (géographie en particulier) et surtout des sciences humaines (sociologie, sciences de l'éducation, pédagogie, psychologie).

En dépit d'effectifs très restreints, les spécialités choisies par les non-bacheliers entrés à l'université après examen spécial, montrent une orientation plus importante vers les études de sciences humaines, en particulier de psychologie.

Il apparaît donc que lorsque les bacheliers scientifiques (1) se dirigent vers les études littéraires à l'université, les orientations prises au cours du déroulement des études de premier et de second cycle, les conduisent à préparer plus volontiers des thèses de doctorat en sciences humaines que les bacheliers A.

**En sciences**, d'une manière générale l'ensemble des spécialités relevant de la physique concernent principalement les titulaires du baccalauréat C (ou mathématiques). A l'inverse, la chimie organique et ce que l'on appelle les sciences de la vie (biochimie, biologie...) ont été essentiellement choisies par les bacheliers D. Enfin, les bacheliers E (ou mathématiques et techniques) ont obtenu des thèses aussi bien dans les domaines de la physique (et spécialement en électronique) que dans celui de la chimie.

Quant aux bacheliers littéraires qui se sont orientés vers les études scientifiques, les spécialités de la thèse concernent presque exclusivement les sciences de la vie (biochimie, biologie et physiologie).

### *c) L'importance des doubles formations reste, sauf exception, limitée*

L'une des caractéristiques principales de l'enseignement supérieur français, spécialement au niveau du troisième cycle de l'enseignement supérieur, est d'être divisé en types d'établissements distincts : universités, grands établissements (2), grandes écoles et écoles d'ingénieurs, autres écoles dispensant un enseignement supérieur.

---

(1) Par convention, les bacheliers « scientifiques » recouvrent les baccalauréats C, D et E, les bacheliers « littéraires » les baccalauréats A et B.

(2) Cf. introduction.

TABLEAU 10  
Spécialités de la thèse de doctorat de troisième cycle et origine scolaire

Origine scolaire Spécialité de la thèse	Baccalauréats					Equival.	Examen spécial	Autres
	Philo. A	Econo. B	Math. C	Sc. exp. D	Math. tech. E			
Lettres - philosophie .....	23	[14]	8	3	[67]	22	8	4
Histoire .....	12	[14]	8	9	—	20	5	12
Histoire de l'art, anthropologie ...	10	—	5	12	—	8	5	11
Géographie .....	11	[21]	21	17	[33]	3	5	15
Linguistique .....	8	—	11	8	—	10	8	7
Langues vivantes .....	12	—	8	12	—	11	15	8
Autres études de Lettres .....	6	—	4	5	—	6	13	14
Sciences humaines .....	18	[50]	33	37	—	20	39	32
<b>Total Lettres-Sciences humaines</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Mathématiques .....	3	—	13	(ε)	2	5	33	—
Informatique .....	—	—	6	1	—	3	11	—
Physique .....	13	—	45	—	44	38	25	51
Sciences naturelles (sciences de la terre) .....	9	—	4	21	5	10	7	7
Chimie .....	2	—	24	20	45	26	15	28
Sciences de la vie .....	72	—	7	50	2	16	7	10
Autres études de sciences .....	2	—	1	1	1	1	—	—
<b>Total Sciences .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

N.B. : Les chiffres entre crochets [ ] correspondent à des effectifs trop faibles pour être significatifs.

Cette diversité des enseignements supérieurs se reflète-t-elle dans la formation des docteurs de troisième cycle ? Les docteurs de troisième cycle ont-ils suivi la filière universitaire normale menant des études de premier cycle à la licence et maîtrise puis au troisième cycle ou bien ont-ils effectué une scolarité dans des filières « extra-universitaires » préalablement à la préparation d'une thèse universitaire ? Ces interrogations sont d'autant plus importantes lorsque l'on s'adresse à des études relevant du domaine scientifique, qu'elles font référence à la concurrence qu'entretiennent ces diverses filières et à leur situation respective sur le marché du travail.

Mais non moins importante est l'articulation privilégiée qu'entretiennent les formations littéraires supérieures avec la sphère des enseignements non seulement supérieurs mais également secondaires. Sur ce plan, l'importance des concours conduisant aux professions enseignantes de l'enseignement du second degré (CAPES et agrégation) n'a plus à être démontrée (1) et ceux-ci conditionnent tout aussi sûrement les carrières professionnelles d'une très large partie des docteurs littéraires.

S'agissant d'un diplôme de haut niveau, nécessitant au minimum et dans le cas général, six à sept années d'études après le baccalauréat, les itinéraires éducatifs suivis par les populations de docteurs traduisent l'histoire passée des différentes réformes ayant affecté l'organisation des études littéraires et scientifiques depuis une quinzaine d'années.

Ce phénomène s'observe d'autant plus que l'on est en présence d'une population plus âgée. Ainsi, la population de docteurs littéraires d'âge plus élevé compte une proportion importante d'anciens étudiants ayant obtenu leur diplôme de second cycle antérieurement à la réforme des études littéraires et scientifiques intervenues en 1967 (2).

A l'inverse, les docteurs scientifiques ont dans leur presque totalité (84 %) obtenu la maîtrise de sciences juste avant d'entreprendre des études de troisième cycle.

Globalement, l'importance des doubles formations demeure très limitée, aussi bien parmi les docteurs littéraires que scientifiques (18 % en lettres, 16 % en sciences), celles-ci étant encore plus faibles pour les femmes.

● **Les formations grandes écoles et écoles d'ingénieurs sont en nombre plus élevé en sciences bien qu'elles demeurent modestes (< à 10 %).**

Si l'on excepte les diplômés des écoles normales supérieures qui sont obligatoirement inscrits en faculté des lettres ou des sciences pendant leurs études, l'accès à la préparation d'un doctorat n'était possible (sauf dérogation individuelle) qu'aux

---

(1) Cf. Dossier CEREQ n° 14, « Les universités et le marché du travail ». Troisième partie 1.1., pp. 132 et suivantes. op. cit., et supra (à propos des emplois enseignants occupés par les littéraires).

(2) Cf. note (1) p. 32.

titulaires d'une licence jusqu'en 1967 (1). Les élèves des écoles d'ingénieurs ne pouvaient donc préparer une thèse de doctorat que s'ils avaient également obtenu une licence. Le décret du 21 juin 1967 leur accorde de plein droit la possibilité de prendre une inscription en vue de la préparation du DEA qui sanctionne la première année des études de troisième cycle.

Une faible fraction de cette population semble avoir utilisé cette disposition : 6 % seulement des docteurs de troisième cycle scientifique ont accédé aux études de troisième cycle grâce à une autre formation scientifique : grandes écoles ou écoles d'ingénieurs, cette proportion tombant à 3 % des docteurs de sexe féminin.

Au total, si 3 % des docteurs littéraires sont titulaires d'un diplôme de grande école (Normale supérieure), cette proportion s'élève à 6 % pour les scientifiques (Polytechnique, Normale supérieure).

Mais il convient d'y ajouter les 6 % qui sont diplômés d'une école d'ingénieurs (dont ENSI, INSA, ENSAM 3 %) (2).

TABLEAU 11  
Les diplômes de grandes écoles ou d'écoles d'ingénieurs  
possédés par les docteurs de troisième cycle en sciences

Autres diplômes Spécialités de la thèse	Grandes écoles	Ecoles d'ingénieurs	Autres formations	Sans autres formations	Total
Mathématiques .....	6	6	9	79	100
Informatique .....	7	17	13	63	100
Physique .....	5	10	5	80	100
dont : électronique .....	5	18	7	70	100
physique théorique ..	13	3	3	81	100
physique des solides	6	12	5	77	100
mécanique .....	2	17	2	79	100
Sciences naturelles (sciences de la terre) .....	2	3	6	89	100
Chimie .....	1	4	8	87	100
Sciences de la vie .....	3	1	9	87	100
Ensemble docteurs scientifiques .....	3	6	7	84	100

(1) Les décrets du 22 juin 1966 réorganisent les études de second cycle en deux ans avec une licence suivie d'une maîtrise. Cette dernière est nécessaire pour poursuivre des études de troisième cycle dès la rentrée 1968, sauf pour les titulaires d'une licence obtenue antérieurement à l'année 1967-1968 (décret 67-689 du 31 juillet 1969).

(2) ENSI : Ecoles nationales supérieures d'ingénieurs ;  
INSA : Instituts nationaux des sciences appliquées ;  
ENSAM : Ecoles nationales supérieures des Arts et Métiers.

Cependant les diplômés des grandes écoles ou des écoles d'ingénieurs ne s'orientent pas de manière identique entre les différentes spécialités des études de troisième cycle. C'est parmi les docteurs en physique théorique que se rencontre la proportion la plus élevée de diplômés des grandes écoles. On n'ignorera pas, en effet, la liaison qu'entretient Normale supérieure avec l'Université, en particulier en ce qui concerne la formation des futurs professeurs et chercheurs. Cette orientation vers les aspects plus « théoriques » de la physique ne surprend donc pas. Mais c'est en électronique, en informatique, en mécanique, en physique des solides que l'on trouve le plus de doubles formations d'ingénieurs. Ce sont précisément des spécialités proches de ce que l'on appelle les « sciences de l'ingénieur » et qui, par ailleurs, sont susceptibles de déboucher sur des emplois d'ingénieurs ou de cadres techniques supérieurs dans le secteur privé ou dans les grandes entreprises nationales.

A l'inverse, les sciences naturelles, la chimie présentent peu de doubles formations grandes écoles et écoles d'ingénieurs (4 ou 5 % seulement).

#### ● Les autres diplômes sont surtout possédés par les docteurs littéraires.

En dehors des diplômes de grandes écoles et d'ingénieurs, les docteurs de troisième cycle scientifique sont rarement titulaires d'un autre diplôme (7 % seulement). En revanche, 14 % des docteurs littéraires ou de sciences humaines ont obtenu par ailleurs un autre diplôme de l'enseignement supérieur.

Cette diversité des itinéraires éducatifs suivis antérieurement aux études de troisième cycle littéraires s'observe d'ailleurs dès l'accès au troisième cycle : 14 % de ceux-ci ont obtenu auparavant un autre diplôme que la licence ou la maîtrise de lettres-sciences humaines. Depuis 1964 (1), la licence ès lettres n'est plus obligatoire pour l'inscription dans les études de troisième cycle littéraire, ni la maîtrise de lettres-sciences humaines à partir de 1967 (2), année de sa création.

Une partie des docteurs de troisième cycle en lettres-sciences humaines a connu un changement d'orientation à l'issue des études de second cycle : on relève ainsi des licenciés en droit, en sciences économiques, des titulaires de la licence ou de la maîtrise de sciences, des diplômés d'un institut d'études politiques, de l'Ecole nationale des langues orientales ou de l'Ecole pratique des hautes études (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> section).

Ainsi, se révèle la diversité plus grande des itinéraires éducatifs suivis par les docteurs littéraires et de sciences humaines avant d'entreprendre des études de troisième cycle. Mais cet éventail de doubles formations indique également une ouverture plus large et un accès plus facile des études littéraires de troisième cycle, s'opposant à l'étanchéité de la filière scientifique.

---

(1) Cf. Décret n° 64-1 219 du 7 décembre 1964.

(2) Cf. Décret n° 67-689 du 31 juillet 1967.

● **Les concours de recrutement de la fonction publique tiennent une place importante chez les littéraires.**

Si l'on s'accorde à reconnaître que le doctorat de troisième cycle a été institué dans le but de donner aux étudiants des connaissances approfondies dans une spécialité et de les initier à la recherche, celui-ci doit tenir une place centrale dans la formation des chercheurs et dans leur recrutement. En fait, l'exigence de ce diplôme semble liée à l'évolution récente des conditions d'accès des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publique. D'une manière générale, on a enregistré au cours de ces dernières années une élévation du niveau de recrutement, la thèse de doctorat de troisième cycle constituant même dans certains cas un minimum requis.

Cette évolution semble avoir atteint plus rapidement les sciences exactes et naturelles que les disciplines littéraires, ces dernières ayant conservé des rapports plus étroits avec l'enseignement et ayant été moins sollicitées par le développement rapide des activités de recherche dans les domaines scientifiques et techniques depuis la dernière guerre.

TABLEAU 12  
Les concours de recrutement obtenus par les docteurs de troisième cycle

(en %)

Disciplines et sexe Concours	Lettres-Sciences humaines			Sciences		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CAP Instituteur .....	3	2	3	1	1	1
CAPCEG .....	2	2	2	(ε)	(ε)	(ε)
CAPEPS .....	3	—	(ε)	(ε)	(ε)	(ε)
CAPES .....	10	10	10	1	1	1
CAPET .....	1	(ε)	(ε)	(ε)	(ε)	(ε)
Agrégation .....	13	19	15	4	6	5
Concours administratifs .....	3	1	2	2	1	1
Concours exigeant une formation scientifique .....	2	(ε)	1	2	1	1
Autres .....	(ε)	—	(ε)			
Total concours .....	36	35	36	9	10	9
Aucun concours .....	64	65	64	91	90	91
Total .....	100	100	100	100	100	100

Dans ces conditions, si le doctorat de troisième cycle a été très vite jugé nécessaire aussi bien pour la carrière que lors du recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs dans le domaine des sciences exactes et naturelles, les diplômés de

second cycle littéraire et spécialement les titulaires d'un concours de recrutement (CAPES et surtout agrégation) accèdent depuis longtemps aux emplois de l'enseignement supérieur et de chercheurs sans avoir suivi au préalable une formation de troisième cycle. La thèse n'est alors passée qu'au cours de la vie professionnelle, pour des besoins de carrière et de promotion.

Cette situation très différente vis-à-vis du marché du travail d'une partie importante des « thésards » dans les disciplines littéraires et de sciences humaines par rapport aux scientifiques est confirmée par l'importance des titulaires d'un concours de recrutement de l'enseignement parmi les docteurs littéraires : 36 % d'entre eux ont obtenu un concours de la fonction publique, dont 10 % le CAPES et 15 % l'agrégation. En revanche, 9 % des docteurs scientifiques sont dans ce cas (1 % le CAPES et 5 % seulement l'agrégation).

*d) Les doctorats de troisième cycle de lettres et de sciences correspondent à deux modes d'organisation et de déroulement des études.*

Jusqu'aux textes de 1974 (1) qui harmonisent tous les doctorats de troisième cycle sur le modèle de ceux qui existaient en sciences, les études de doctorat étaient différemment organisées selon les disciplines.

Le DEA, créé en 1964 et correspondant à la première année des études de troisième cycle, n'existait que dans les disciplines scientifiques, et il était nécessaire pour être admis en seconde année de troisième cycle en vue de la préparation de la thèse. En revanche, le passage de première année en seconde année de troisième cycle n'était pas lié à l'obtention d'un diplôme analogue pour les études littéraires. Souvent, un rapport sur le travail accompli au cours de la première année était seulement exigé du directeur de thèse pour l'admission en seconde année (2). En outre, des étudiants pouvaient être dispensés de ces formalités (3) ou de la première année pour être admis en seconde année, possibilité qui a été beaucoup plus largement utilisée par les étudiants littéraires que par les étudiants scientifiques. La quasi totalité de ces derniers était titulaire de DEA avant d'entreprendre la préparation de la thèse (96 %), 1 % étant par ailleurs titulaire d'un DES.

L'entrée directe en seconde année a été particulièrement rare pour les docteurs scientifiques (1 % d'entre eux). En revanche, 24 % des docteurs de lettres-sciences humaines étaient titulaires d'un diplôme d'études supérieures (DES) avant d'entreprendre la préparation de la thèse, ce qui leur a permis l'entrée en seconde année.

---

(1) Arrêté du 16 avril 1974 portant réforme de l'organisation des études en vue du doctorat de troisième cycle et circulaire n° 74-U-008 du 25 septembre 1974.

(2) Une interrogation orale et des exercices pratiques devaient compléter ce rapport pour tester l'initiation suffisante aux techniques de recherche propres à la spécialité de l'étudiant (décret du 31 juillet 1967).

(3) Pour les titulaires d'un diplôme d'études supérieures par exemple ou de titres ou publications en sus du diplôme ouvrant l'accès au troisième cycle (décret du 18 juillet 1959).

TABLEAU 13  
Temps de préparation de la thèse de troisième cycle

(en %)

Durée en années \ Disciplines et sexe	Lettres-Sciences humaines			Sciences		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Un an .....	3	1	2	9	7	8
Deux ans .....	29	16	25	51	47	50
Trois ans .....	31	31	31	29	29	29
Quatre ans .....	16	26	19	7	12	8
Cinq ans .....	9	12	10	3	4	3
Six ans .....	5	6	6	(ε)	1	1
Sept ans .....	3	2	2	(ε)	(ε)	(ε)
Huit ans .....	1	3	2	(ε)	(ε)	(ε)
Neuf ans .....	1	2	1	(ε)	—	(ε)
Durée inconnue .....	2	3	2	(ε)	(ε)	(ε)
Total .....	100	100	100	100	100	100
Temps moyen (en année et 1/10 année) ..	3,4 ans	3,9 ans	3,5 ans	2,5 ans	2,7 ans	2,5 ans

● **La durée de préparation de la thèse**

Dans l'ensemble, les docteurs de troisième cycle ont mis entre un et cinq ans pour obtenir leur thèse, la majorité se situant dans l'intervalle de deux à trois ans.

Cependant, le temps de préparation d'une thèse scientifique est en moyenne inférieur d'un an à celui d'une thèse de lettres-sciences humaines : les temps moyens sont respectivement de deux ans et demi et trois ans et demi ; 58 % des scientifiques ont obtenu leur thèse en moins de trois ans, contre 27 % seulement des littéraires. Presque aucun docteur scientifique (1 %) n'a mis plus de cinq ans pour obtenir sa thèse tandis que plus de 10 % des docteurs littéraires ont mis entre six et neuf ans.

Si l'écart existant entre les hommes et les femmes demeure faible, on observe cependant que les temps de préparation des doctorats masculins sont légèrement inférieurs à ceux des doctorats féminins.

L'influence de la spécialité de la thèse sur le temps de préparation est également très faible : les temps moyens, quelle que soit la spécialité, varient très peu, surtout en sciences. Dans les spécialités littéraires, les écarts sont plus importants mais ne dépassent pas six mois si l'on excepte le groupe de l'histoire de l'art — anthropologie — ethnologie qui présente un temps moyen supérieur de plus d'un an aux lettres-philosophie et géographie dont la durée moyenne de la préparation est la plus faible (trois ans et un mois).

### **3. - Au-delà des disparités de spécialités ou d'origine scolaire, les distributions des âges liées à l'activité professionnelle créent un clivage entre les docteurs de lettres et de sciences.**

a) *Les docteurs de troisième cycle en lettres-sciences humaines sont plus âgés que ceux de sciences*

Alors que la majorité des docteurs en sciences (86 %) sont âgés de moins de 30 ans, un tiers seulement des docteurs en lettres se trouve dans cette situation. L'âge moyen des docteurs en sciences, légèrement supérieur à 27 ans, est nettement moins élevé que celui des docteurs en lettres (34 ans et demi). Mais les disparités des distributions des âges, bien plus que l'écart entre les âges moyens, révèlent la composition très différente de ces deux populations.

Si la distribution des littéraires est étalée de 25 à 50 ans et plus, à l'inverse les docteurs en sciences se concentrent fortement dans les tranches d'âges les plus jeunes, allant de 25 à 28 ans. En d'autres termes, si la thèse de troisième cycle se passe, pour tous les scientifiques et une partie des littéraires, au terme d'une scolarité faisant suite aux études de second cycle, par contre, pour les autres littéraires, elle n'a pas ce caractère de continuité, et se situe bien souvent en cours de carrière.

En fait, la population des docteurs littéraires est très hétérogène, sa forte dispersion des âges traduit en réalité un étalement dans le temps des prises d'activité : c'est ainsi que certains littéraires vont exercer pour la première fois une activité professionnelle après la thèse, alors que d'autres sont insérés depuis plus de vingt ans.

En revanche, si la structure par âge des docteurs scientifiques est homogène et jeune, la majorité d'entre eux exerçait une activité professionnelle (78 %) avant la soutenance de la thèse (1).

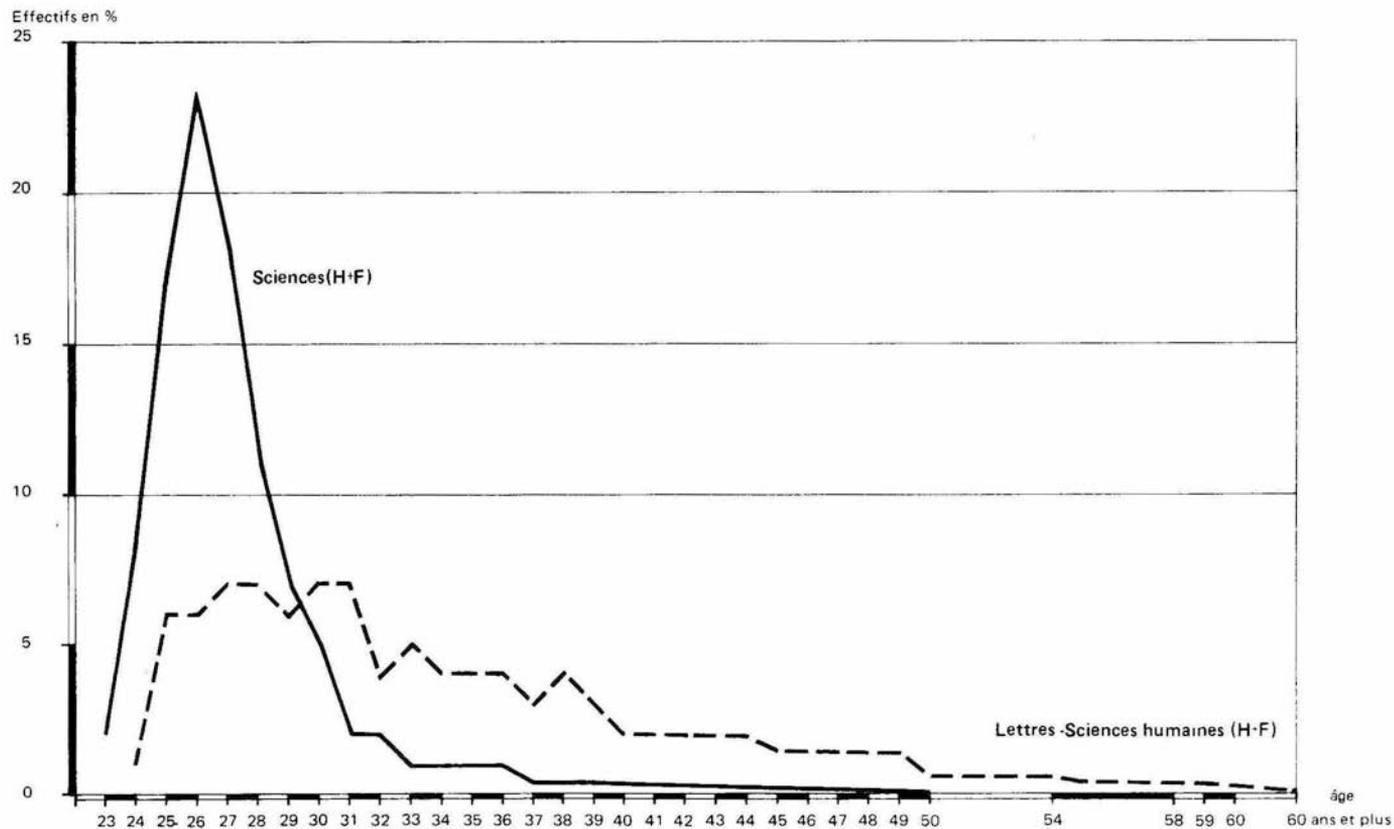
L'âge exerce donc une influence plus importante sur l'ancienneté d'emploi que sur le niveau d'activité. Dès lors, à la population scientifique, principalement en début de carrière, s'oppose la population littéraire qui occupe des emplois de début, de milieu et parfois même de fin de carrière. Ceci entraînera des différences dans la nature de ces emplois.

Malgré un âge moyen élevé, la population littéraire a une situation familiale similaire à celle de la population scientifique : 69 % des docteurs littéraires et 66 % des scientifiques se déclarent mariés à la date de l'enquête.

---

(1) Activité à temps plein ou partiel, ou activité épisodique pendant la préparation de la thèse.

GRAPHIQUE 4  
Répartition des âges au moment de la soutenance des doctorats de troisième cycle  
en Lettres-Sciences humaines et en Sciences



Les distributions par âge des hommes et des femmes sont sensiblement identiques ; de même on n'observe pas d'écarts importants entre les différentes spécialités. Seuls, en lettres, les docteurs d'histoire, de langues vivantes et d'histoire de l'art apparaissent légèrement plus âgés que la moyenne.

Non moins essentielles sont les différences qui s'observent dans les itinéraires éducatifs et les conditions de déroulement des scolarités. De ce point de vue, la situation vis-à-vis de l'activité professionnelle avant l'obtention de la thèse, qui est d'ailleurs plus ou moins en corrélation avec l'âge, constitue le critère principal de différenciation. La signification de la thèse n'est pas identique pour tous les docteurs : certains ont consacré toute leur activité à leur travail de recherche dans le cadre de la préparation de la thèse ; d'autres ont exercé en même temps et parfois depuis longtemps des fonctions rémunérées ; d'autres ont interrompu leur activité pendant un temps plus ou moins long pour le préparer ; d'autres enfin, après avoir arrêté les études, ont repris ultérieurement une inscription en vue de la préparation de la thèse de troisième cycle.

Ces différentes situations d'activité déterminent une organisation très diverse des scolarités : l'entrée dans les études de troisième cycle faisant suite ou non à une interruption des études après le deuxième cycle, l'existence ou non du DEA et l'inégale durée de préparation de la thèse, l'importance de certaines doubles formations comme le CAPES ou l'agrégation — diplômes qui ne se définissent qu'en fonction du système d'enseignement et d'une carrière en son sein — ou bien de diplômes des grandes écoles et écoles d'ingénieurs constituent autant de différenciations supplémentaires dans les itinéraires suivis par les docteurs littéraires et par les docteurs scientifiques.

b) *Une part importante des étudiants préparant une thèse de lettres-sciences humaines était active*

L'âge ne saurait être considéré sans être associé à d'autres variables. Celui-ci intègre en effet les événements passés, et spécialement les conditions de préparation de la thèse de troisième cycle.

L'opposition d'âge entre les docteurs en lettres-sciences humaines et les docteurs en sciences s'accompagne d'une différenciation dans les conditions de déroulement des études de troisième cycle, particulièrement vis-à-vis de l'activité salariée.

**La plupart des docteurs de troisième cycle de lettres-sciences humaines exerçaient une activité professionnelle à plein temps pendant la préparation de la thèse (64 %).** Si l'on y ajoute le temps plein pendant au moins une partie des études de troisième cycle, c'est presque 80 % de ceux-ci qui occupaient un emploi. Ces proportions d'activité à temps plein ne s'élèvent respectivement qu'à 35 % et 58 % pour les docteurs scientifiques. Ces derniers sont presque deux fois plus nombreux à n'avoir occupé aucun emploi pendant leurs études de troisième cycle : 22 % contre 11 % seulement pour les littéraires.

L'importance de l'activité professionnelle — si l'on inclut l'activité même épisodique — varie cependant beaucoup en fonction de la spécialité des études.

TABLEAU 14  
**Activité professionnelle pendant les études de troisième cycle**

Activité professionnelle pendant les études de 3 <sup>e</sup> cycle	Discipline et sexe	Lettres-Sciences humaines			Sciences		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Emploi à temps plein .....		67	58	64	35	36	35
Emploi à temps plein pendant une partie des études		8	11	9	16	16	16
Emploi à temps partiel, et à temps plein pendant une autre partie des études .....		5	8	6	6	8	7
Emploi à temps partiel .....		6	5	6	10	11	10
Emploi épisodique .....		4	5	4	10	11	10
Aucun emploi .....		10	13	11	23	19	22
<b>Total .....</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Actifs (y compris à temps partiel ou épisodiquement)		90	87	89	77	81	78
Non actifs .....		10	13	11	23	19	22
<b>Total .....</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Les taux d'activité sont nettement inférieurs à la moyenne des littéraires en lettres-philosophie, et à la moyenne des scientifiques en chimie. A l'inverse, la linguistique et les langues vivantes pour les littéraires, l'informatique et la physique pour les scientifiques présentent un niveau d'activité particulièrement élevé (cf. graphique 5).

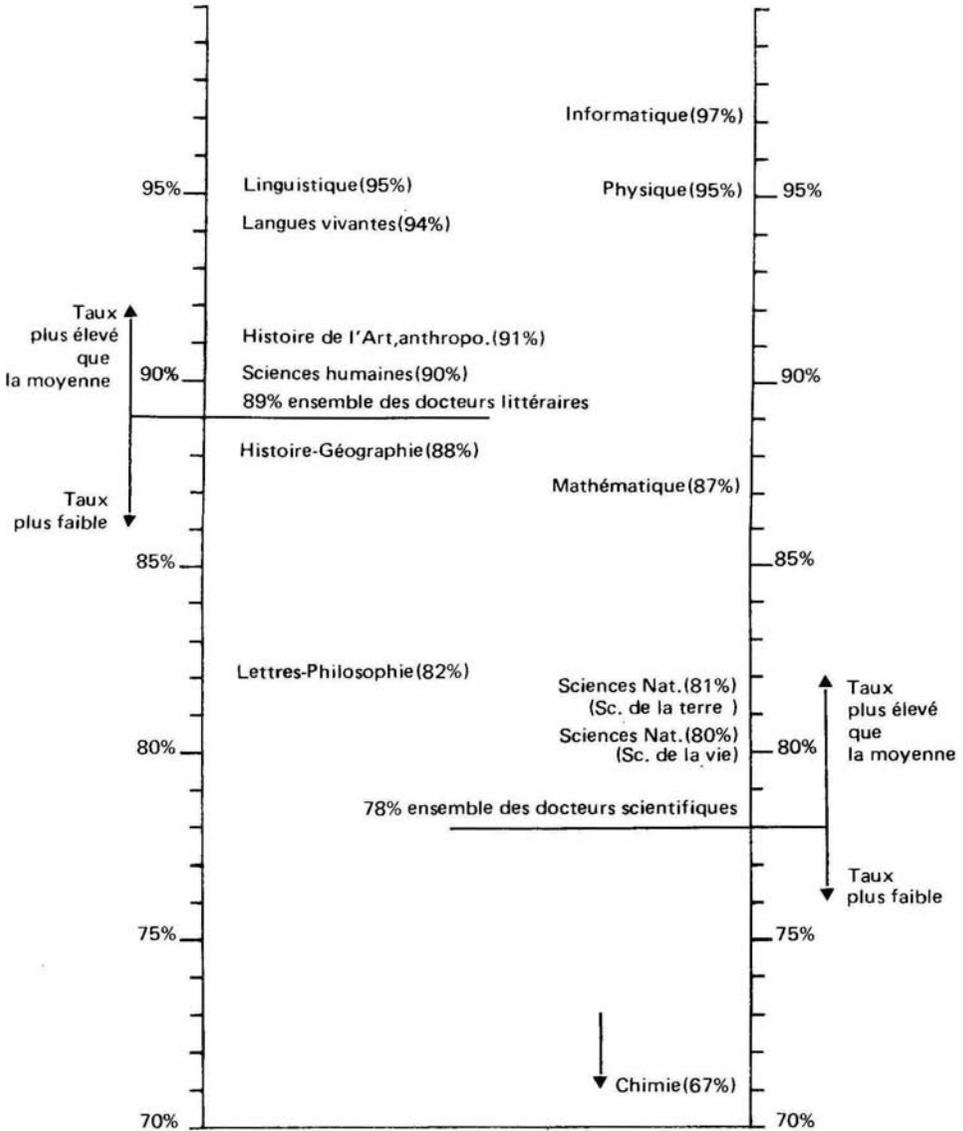
Ces situations en grande partie opposées sur le marché du travail, supposent des conditions très différenciées de préparation de la thèse et de déroulement des études. **Le cheminement à travers les cycles d'études, mais également l'articulation avec l'activité professionnelle ne sont pas identiques entre les différentes spécialités littéraires et scientifiques.** Par là même, la signification de la thèse et donc ses conséquences déterminent des populations qui sont largement différenciées.

Au-delà de ces écarts dans l'importance relative de l'activité salariée parmi les docteurs, il convient de préciser comment les études de troisième cycle s'articulent avec le marché du travail et de caractériser les emplois occupés par les uns et par les autres pendant la préparation de la thèse.

Si l'on s'en remet aux déclarations des individus, un tiers des littéraires déclare que l'emploi occupé pendant les études de troisième cycle n'avait aucun lien avec celles-ci contre 27 % seulement des scientifiques. Bien que l'écart ne soit pas

GRAPHIQUE 5

Taux d'activité pendant les études de troisième cycle en fonction de la spécialité de la thèse

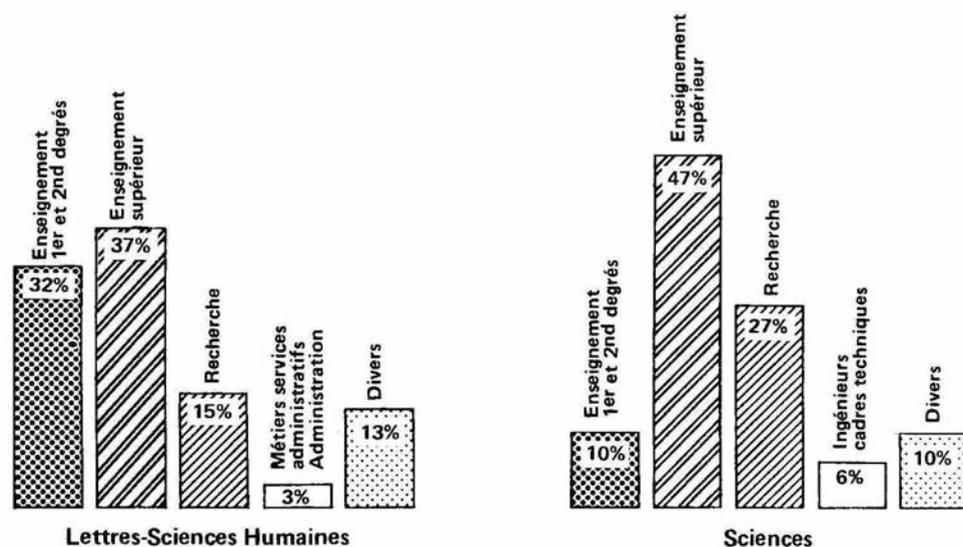


considérable et en raison de la proximité plus grande des domaines d'études avec les emplois occupés, on peut supposer que les thèses scientifiques seront susceptibles d'influencer plus directement les situations d'emploi que dans le domaine des lettres et sciences humaines. Encore faut-il mieux préciser de quels emplois il s'agit.

c) *Les activités d'enseignement et de recherche, et donc du secteur public, dominant dans les emplois occupés pendant la préparation de la thèse.*

Globalement 85 % des emplois occupés aussi bien par les littéraires que les scientifiques se concentrent dans l'enseignement et la recherche.

GRAPHIQUE 6  
Les emplois occupés avant la thèse



Si presque la moitié des scientifiques occupent des emplois dans l'enseignement supérieur (47 %), les littéraires se répartissent presque à égalité entre l'enseignement supérieur et l'enseignement des premier et second degrés (37 % et 32 % respectivement), 10 % seulement des emplois qu'occupent les scientifiques concernent l'enseignement primaire et secondaire. Les emplois de la recherche sont quant à eux beaucoup plus occupés par les scientifiques que par les littéraires pendant leurs études de troisième cycle.

TABLEAU 15

## Emplois occupés pendant les études de troisième cycle (avant la thèse)

## Lettres - Sciences humaines

(en %)

Emplois avant la thèse	Sexe	Hommes	Femmes	Total
Enseignement du premier et du second degré .....		<b>32</b>	<b>31</b>	<b>32</b>
dont :				
— professeur agrégé .....		4	4	4
— professeur certifié .....		8	5	7
— professeur ayant la licence ou un diplôme supérieur		6	8	7
— maître auxiliaire .....		5	7	6
— professeur d'enseignement général (PEGC, PEG, CET) .....		2	2	2
— adjoint d'enseignement .....		2	1	1
— surveillant, maître d'internat .....		2	1	2
Métiers de l'enseignement supérieur .....		<b>35</b>	<b>41</b>	<b>37</b>
dont :				
— chargé de cours .....		8	7	7
— assistant .....		24	30	26
— maître-assistant .....		2	4	3
— maître de conférence .....		1	—	(ε)
Métiers de la recherche .....		<b>15</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
dont :				
— attaché de recherche .....		4	4	4
— chargé de recherche .....		3	1	3
— auxiliaire de recherche, vacataire .....		2	2	2
— stagiaire de recherche .....		1	—	1
— ingénieur de recherche .....		1	(ε)	1
— technicien de recherche .....		1	3	1
— chargé d'études .....		2	(ε)	1
Cadre technique supérieur titulaire d'une licence ou d'un diplôme supérieur .....		2	1	1
Technicien et agent technique, dessinateur .....		1	1	1
Métiers des services administratifs et de l'administration		4	1	3
Métiers de l'information et des relations publiques ....		1	(ε)	1
Activités littéraires .....		1	2	1
Activités artistiques .....		1	2	1
Métiers des services à caractère social .....		2	4	2
Autres activités diverses .....		6	3	5
Emplois inconnus .....		1	1	1
Total emplois .....		100	100	100
Effectifs actifs .....		1 211	491	1 701

TABLEAU 15 (suite)  
Emplois occupés pendant les études de troisième cycle (avant la thèse)

**Sciences**

(en %)

Emplois avant la thèse	Sexe	Hommes	Femmes	Total
Enseignement du premier et du second degré .....		<b>13</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
dont :				
— professeur agrégé .....		1	1	1
— professeur certifié .....		1	(ε)	(ε)
— professeur ayant la licence ou un diplôme supérieur		1	1	1
— maître auxiliaire .....		4	2	4
— adjoint d'enseignement .....		1	1	1
— surveillant, maître d'internat .....		3	1	2
Métiers de l'enseignement supérieur .....		<b>46</b>	<b>53</b>	<b>47</b>
dont :				
— chargé de cours .....		3	4	3
— assistant .....		43	48	44
Métiers de la recherche .....		<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
dont :				
— attaché de recherche .....		2	2	2
— maître de recherche .....		(ε)	(ε)	(ε)
— auxiliaire de recherche, vacataire .....		10	10	10
— stagiaire de recherche .....		6	3	5
— ingénieur de recherche .....		2	2	2
— technicien de recherche .....		3	6	3
— chargé d'études .....		1	(ε)	1
Ingénieur ayant un diplôme d'ingénieur .....		2	1	1
Cadre technique supérieur titulaire d'une licence ou d'un diplôme supérieur .....		5	2	5
Technicien et agent technique, dessinateur .....		1	1	1
Métiers des services administratifs et de l'administration		(ε)	1	(ε)
Métiers de l'informatique .....		1	1	1
Activités littéraires .....		(ε)	1	(ε)
Métiers de la santé .....		1	2	1
Activités diverses .....		6	4	6
Total emplois		100	100	100
Effectifs actifs .....		(2 369)	(718)	(3 087)

Si les groupes d'emplois dominants demeurent les mêmes pour les littéraires et les scientifiques, l'importance respective de chacun d'eux est loin d'être identique. De ce point de vue, les scientifiques occupent pendant les études de troisième cycle des emplois dans des secteurs où la thèse est plus susceptible d'une valorisation professionnelle que dans le cas des littéraires. Qu'il s'agisse de l'enseignement supérieur ou de la recherche, la progression professionnelle est largement dépendante des travaux de recherche effectués, parmi lesquels la thèse occupe une place privilégiée (1).

L'importance des docteurs littéraires qui occupaient un emploi dans l'enseignement primaire et surtout secondaire avant l'obtention de la thèse indique, en revanche, une liaison moins directe entre l'obtention de la thèse et l'activité professionnelle. On n'ignore pas que les emplois enseignants dans l'enseignement du second degré et les cheminements au sein de celui-ci reposent non pas sur des travaux de recherche mais sur la réussite des concours (CAPES et agrégation).

A moins d'un passage hors de l'enseignement secondaire, l'obtention de la thèse dans ce cas n'est pas directement susceptible d'une sanction professionnelle. Ceci semble indiquer que pour une large part des littéraires, la préparation de la thèse de troisième cycle obéit à des objectifs de mobilité professionnelle (2), même si celle-ci demeure limitée.

**Si l'on examine la structure des emplois occupés dans l'enseignement et dans la recherche, l'ancienneté professionnelle plus importante des littéraires montre tous ses effets.**

Les emplois d'assistant de l'enseignement supérieur constituent les emplois les plus nombreux avant la thèse (44 % des scientifiques et 26 % des littéraires). Viennent ensuite les emplois de chargé de cours de l'enseignement supérieur (7 %), de professeur certifié (7 %), de professeur « licencié » (7 %) et de maître auxiliaire (6 %) pour les littéraires, d'auxiliaire de recherche pour les scientifiques (10 %).

Si l'on se souvient que la thèse de troisième cycle a comme objectif de former et d'initier à la recherche, les emplois ci-dessus sont bien conformes à ce but. Par ailleurs, la progression professionnelle passe par l'inscription sur la liste d'aptitude à la fonction de maître-assistant, inscription qui est subordonnée aujourd'hui à la possession d'une thèse. La liaison entre ces emplois et la préparation d'une thèse est donc évidente. Celle-ci représente le premier « échelon » de la carrière. Mais si l'exigence d'un tel diplôme est désormais nécessaire pour accéder aux emplois plus élevés de la hiérarchie universitaire, il n'en a pas toujours été ainsi, spécialement dans les disciplines littéraires et de sciences humaines. On observe que 3 % des littéraires occupaient déjà avant la thèse un emploi de maître assistant et que quelques uns d'entre eux étaient déjà maîtres de conférence.

---

(1) La thèse est aujourd'hui exigée lors de l'inscription sur les listes d'aptitude aussi bien dans l'enseignement supérieur qu'au CNRS.

(2) Effectivement, la mobilité des emplois occupés dans l'enseignement secondaire est plus faible pour les littéraires que pour les scientifiques. Cf. ci-après : La mobilité professionnelle avant thèse-après thèse.

**Il existe donc des différences entre disciplines dans les conditions d'accès aux emplois de l'enseignement supérieur**, au moins jusqu'à une période récente. Si, très vite, sous la pression du développement des sciences et des techniques, la nécessité d'une formation à la recherche est apparue dans les disciplines scientifiques, il n'en a pas été de même dans les disciplines littéraires. Celles-ci sont restées empreintes d'un académisme traditionnel valorisant plus le savoir encyclopédique que les innovations, la transmission des connaissances que la recherche. En conséquence, les critères de sélection ont plus reposé sur des performances livresques que sur les preuves d'une capacité à la recherche. Depuis longtemps, l'agrégation a été jugée suffisante pour accéder à l'enseignement supérieur (1).

Ces différences selon les périodes de recrutement dans le passé quant au niveau et à la nature des diplômes qui ont été exigés, et qui s'inscrivent à travers la structure par âge des docteurs littéraires et scientifiques, sont mises en évidence par l'importance des différents corps et catégories de personnels de l'enseignement supérieur (2) : en 1974, il y avait 43 % d'assistants non agrégés en sciences contre seulement 17 % en lettres-sciences humaines ; à l'inverse, si l'on comptabilise l'ensemble des agrégés exerçant dans l'enseignement : assistants agrégés et professeurs agrégés des lycées leur importance était respectivement de 6,8 % et 20 % en lettres contre seulement 2,8 % et 2,2 % en sciences.

**Le rôle dévolu à l'agrégation dans les disciplines littéraires lors de l'accès aux emplois de l'enseignement supérieur a été en outre étendu aux critères de sélection des emplois spécifiques de la recherche** : si l'on note parmi les scientifiques 2 % d'attachés de recherche, 10 % d'auxiliaires et vacataires de recherche, 5 % de stagiaires de recherche, il y avait déjà parmi les littéraires avant la thèse, 3 % de chargés de recherche. C'est donc qu'en ce domaine également, le passage d'attaché à chargé a été souvent fondé sur d'autres critères que celui d'un travail de recherche, comme la thèse de troisième cycle. Par contre, on a assisté récemment à un déclin du rôle de l'agrégation dans le recrutement des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (3) : les exigences de la carrière renforcées par la concurrence accrue des jeunes diplômés, imposent l'obtention d'un diplôme de troisième cycle, y compris pour les personnels recrutés déjà depuis longtemps.

On a d'ailleurs déjà observé (4) qu'une partie importante des docteurs littéraires, d'âge relativement élevé, ont ainsi entrepris la préparation d'une thèse après une interruption d'études.

Quant aux emplois du premier et surtout du second degré, outre l'importance des emplois d'agrégés et de certifiés, il faut remarquer la proportion très sensible d'emplois que l'on qualifierait « d'attente » parmi les littéraires : 5 % de maîtres auxiliaires, 3 % d'adjoints d'enseignement et de surveillants ou maîtres d'internat.

---

(1) Sur ce sujet voir C. GRIGNON et J.-C. PASSERON, *Innovation dans l'enseignement supérieur - Expériences françaises avant 1968*, pp. 97 et suivantes, op. cit.

(2) Cf. F. de BAECQUE, *La situation des personnels enseignants des Universités*, op. cit.

(3) R. GILPIN, *La science et l'Etat en France*, Gallimard, 1970, p. 282.

(4) *Infra*, p. 39.

A ceux-ci s'ajoute la précarité d'une grande partie des emplois de professeurs licenciés (7 %) dont la plupart sont contractuels, auxiliaires ou vacataires.

Ainsi, **bon nombre des emplois enseignants occupés par les littéraires avant l'obtention de la thèse, se révèlent être d'une grande fragilité.** Cette situation sans grande sécurité inclut également des emplois de l'enseignement supérieur : chargés de cours et dans une moindre mesure assistants. Les assistants des disciplines littéraires et de sciences humaines (sauf lorsqu'ils sont agrégés) (1) ne sont pas des fonctionnaires titulaires mais sont seulement nommés, pour une période renouvelable à l'inverse des disciplines scientifiques.

Par delà une ancienneté professionnelle plus élevée, une partie de la population littéraire occupait, pendant les études de troisième cycle, des emplois médiocres et d'une grande précarité. Ces derniers sont caractéristiques d'un processus d'insertion encore à l'œuvre, et sur lequel il s'agira ultérieurement d'évaluer l'impact de la thèse.

Il existe également des situations incertaines d'activité parmi les scientifiques. Dans la recherche, c'est le cas des auxiliaires et des vacataires. Encore que dans ces emplois, la thèse soit plus susceptible d'une valorisation professionnelle que dans les emplois occupés par les littéraires.

**L'importance de ces emplois « d'attente » occupés dans la recherche est caractéristique de la situation des « thésards » scientifiques** (22 % sont vacataires ou auxiliaires dans le secteur public contre 12 % seulement des littéraires). A l'inverse, pendant la préparation de la thèse, 45 % des littéraires sont déjà fonctionnaires contre seulement 36 % des scientifiques.

Avec l'inégale importance de l'activité salariée entre les littéraires et les scientifiques, s'observe ainsi une différenciation primordiale dans la nature des emplois : si les premiers occupent plus fréquemment des emplois présentant une plus large sécurité et souvent plus élevés dans la hiérarchie professionnelle, une partie de la population littéraire comme de la population scientifique n'occupe pourtant que des emplois temporaires et d'attente qui se situent essentiellement dans l'enseignement pour les premiers et dans la recherche pour les seconds.

La concentration des emplois dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche, aussi bien dans les disciplines littéraires que scientifiques, a pour conséquence directe que le secteur public constitue le lieu privilégié des emplois occupés pendant la préparation de la thèse (80 %). On n'oubliera pas cependant la diversité des statuts et les inégales sécurités d'emploi qui caractérisent les emplois situés dans ce secteur qu'il ne s'agit donc pas d'opposer sans réserve au secteur privé. Ce dernier a fourni peu d'emplois aux étudiants de troisième cycle pendant la préparation de leur thèse, excepté dans les emplois d'ingénieurs et de cadres techniques supérieurs.

---

(1) L'importance des assistants agrégés en Lettres est ici très sensible : 68 % de ceux-ci se déclarent fonctionnaires.

On remarquera de plus que l'inégale importance de l'activité professionnelle trouve évidemment son corollaire inverse dans l'importance des étudiants boursiers pendant le troisième cycle : 46 % des scientifiques se déclarent boursiers de l'Etat pendant la préparation de la thèse contre 18 % seulement des littéraires.

\*  
\* \*

Les différences devant l'activité professionnelle en corrélation étroite avec des distributions d'âges distinctes opposent d'une manière déterminante les docteurs de troisième cycle en lettres et sciences humaines à ceux des sciences.

A la population scientifique, en moyenne plus jeune et qui se concentre fortement dans les tranches d'âges allant de 25 à 28 ans, s'oppose la population littéraire dont l'étalement des âges est presque uniforme de 25 à 45 ans et plus. En outre, et de manière imbriquée, les littéraires exercent une activité professionnelle pendant les études de troisième cycle dans une proportion qui double presque celle des scientifiques.

La prépondérance des variables « âge » et « activité professionnelle pendant les études » n'exclut pas pour autant les oppositions révélées par les autres variables entre les deux disciplines.

Les caractéristiques socio-démographiques des littéraires se différencient de celles des scientifiques aussi bien sur le plan de l'origine scolaire que sur celui de la répartition régionale.

Les caractéristiques de formations opposent la diversité des itinéraires éducatifs des littéraires à la spécificité de la filière scientifique. De plus, si la thèse de troisième cycle se poursuit dans la plupart des cas après un second cycle en sciences, en revanche, celle-ci ne revêt pas souvent ce caractère de continuité en lettres et sciences humaines. Enfin la place occupée par les concours de l'enseignement (CAPES, agrégation) est nettement plus importante pour les littéraires que pour les scientifiques qui ont reçu plus souvent une autre formation d'une école d'ingénieurs ou d'une grande école (1).

Comme l'indique le tableau 16, d'autres différenciations subsistent entre les deux populations tant au niveau de la durée moyenne de préparation de la thèse, que de l'importance respective des boursiers.

---

(1) En tout état de cause, on peut dire que l'importance des doubles formations demeure limitée dans les populations de docteurs littéraires et scientifiques même si les premiers présentent une diversité plus grande que les seconds.

TABLEAU 16

## Conditions de préparation de la thèse de doctorat de troisième cycle

Discipline de la thèse Caractéristiques socio-démographiques et formation des docteurs	Lettres Sciences humaines	Sciences
Effectifs de diplômés (docteurs 1972-1973 + 1973-1974) .....	<b>1916</b> dont hommes : 1 352 (70,6 %) femmes : 564 (29,4 %)	<b>3 954</b> dont hommes : 3 067 (77,6 %) femmes : 887 (22,4 %)
Répartition par âge .....	Une répartition uniforme de 25 ans à plus de 45 ans	Age moyen : 27,3 ans
Répartition régionale .....	Très forte concentration parisienne (2/3 des docteurs)	Paris : moins de 40 %
Nationalité .....	Proportion plus importante d'étrangers, 16 % d'étrangers	4 % d'étrangers seulement
L'activité professionnelle avant la thèse .....	64 % exerçaient une activité professionnelle à <b>temps plein</b>	35 % seulement exerçaient une activité à temps plein
Boursiers pendant la préparation de la thèse .....	19 % seulement avaient une bourse de l'Etat ou du secteur privé	La moitié disposait d'une bourse de l'Etat ou du secteur privé
Deux modes d'organisation et de déroulement des études — Origine scolaire dominante .....	Baccalauréat A ou philosophie	Baccalauréats C ou mathématiques D ou sciences exp.
— Temps de préparation .	Temps moyen : 3,5 ans Temps de préparation légèrement supérieur à celui des scientifiques	Temps moyen : 2,5 ans
— Doubles formations .....	— Importance des concours de l'enseignement : agrég = 15 %, CAPES = 10 % — Diversité plus grande des itinéraires éducatifs antérieurs aux études littéraires de 3 <sup>e</sup> cycle	Diplômes grandes écoles et ingénieurs : 9 %
— Entrée dans les études de 3 <sup>e</sup> cycle .....	Souvent interruption des études après le second cycle	Continuité avec les études de second cycle

Deuxième partie

**LA SITUATION  
DES DOCTEURS DE TROISIÈME CYCLE  
APRÈS L'OBTENTION DE LA THÈSE :  
PREMIERS EMPLOIS ET MOBILITÉ**

## **I - LA POSITION DU PROBLÈME : L'EFFET DE L'OBTENTION DE LA THÈSE SUR LES SITUATIONS D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE**

Comme nous l'avons vu dans la première partie, la situation vis-à-vis de l'activité rémunérée constitue la différenciation essentielle des docteurs : en effet, si pour les uns la thèse représente l'aboutissement d'une formation qui précède l'entrée dans la vie active, elle n'a pas, pour beaucoup d'autres, le caractère d'une formation initiale. Il convient donc d'analyser distinctement la situation des docteurs selon qu'ils ont ou non occupé un emploi avant l'obtention de la thèse :

— 8 % des littéraires et 19 % des scientifiques ont accédé à un premier emploi après l'obtention du doctorat de troisième cycle. Pour cette population, il est possible de parler d'insertion professionnelle, l'analyse en est faite dans le deuxième chapitre ;

— en revanche, pour la plupart des docteurs, l'existence de l'activité salariée avant la soutenance de la thèse suppose que l'analyse s'attache avant tout à mesurer l'impact de la thèse sur les phénomènes de mobilité qui ont pu intervenir depuis l'obtention du doctorat.

Toutefois, avant d'analyser de façon plus détaillée l'évolution de ces deux populations, l'examen des schémas ci-dessous conduit à faire deux observations.

### **1 - Les taux d'activité déjà élevés s'accroissent encore après le passage de la thèse. Les taux de chômage sont faibles surtout pour les hommes (1)**

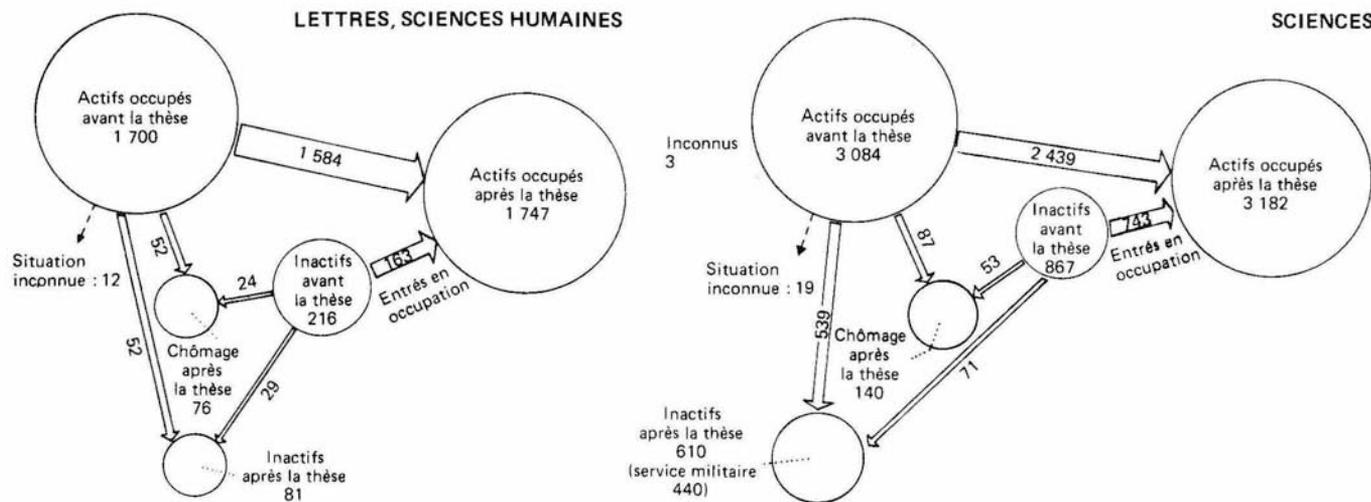
Les docteurs de troisième cycle occupent dans une large majorité un emploi pendant leurs études ; leur taux d'activité est déjà élevé : 89 % pour les littéraires et 78 % pour les scientifiques.

---

(1) Taux d'activité =  $\frac{\text{emploi} + \text{chômage}}{\text{total de la population}}$ .  
Taux de chômage =  $\frac{\text{chômage}}{\text{emploi} + \text{chômage}}$ .

## SCHÉMA 1

## La situation des docteurs après l'obtention de la thèse



Discipline et sexe  Situation après la thèse	Lettres - Sciences humaines						Sciences					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Eff.	(%)	Eff.	(%)	Eff.	(%)	Eff.	(%)	Eff.	(%)	Eff.	(%)
A continué à travailler chez le même employeur .....	932	69	372	66	1 304	68	1 260	41	425	48	1 685	43
A changé d'employeur .....	199	15	81	15	280	15	576	19	178	20	754	19
A pris un premier emploi .....	117	8	46	8	163	8	580	19	163	18	743	19
Total emploi .....	1 248	92	499	89	1 747	91	2 416	79	766	86	3 182	81
Chômage .....	35	3	41	7	76	4	71	2	69	8	140	3
Inactif .....	65	5	16	3	81	5	565	18	45	5	610	15
Situation inconnue .....	4	(ε)	8	1	12	(ε)	15	1	7	1	22	1
Effectifs totaux .....	1 352	100	564	100	1 916	100	3 067	100	887	100	3 954	100

Dès l'obtention de la thèse ce taux s'accroît encore pour les littéraires (95 %) ; 15 % des hommes scientifiques remplissent leurs obligations militaires à cette époque contre 2 % seulement des littéraires. Ces derniers, plus âgés l'ont déjà accompli. Aussi le taux d'activité des hommes scientifiques n'est-il que de 81 % après la thèse pour rejoindre celui des littéraires deux ou trois ans après (96 %).

Cette croissance du taux d'activité est due aux docteurs entrant pour la première fois dans la vie active après leur thèse : 9 % des littéraires et surtout 23 % des scientifiques. Elle est en partie compensée par la sortie d'activité de certains docteurs occupant un emploi avant leur thèse : 3 % des littéraires, 17 % des scientifiques. Là aussi, la place du service militaire est prépondérante.

Après l'obtention de la thèse, le taux de chômage des docteurs de troisième cycle est faible (4 %) **et sensiblement le même pour les scientifiques et les littéraires** ; il est par contre plus élevé pour les femmes (8 %) que pour les hommes (environ 3 %), ce qui pourrait indiquer les difficultés plus grandes pour ces dernières sur le marché du travail.

Au demeurant, si certains ont connu un chômage depuis l'obtention du doctorat de troisième cycle, sa durée est demeurée pour la plupart relativement courte : la durée moyenne du chômage entre la thèse et l'enquête (1976) s'élève à 1,4 mois en lettres et à 1,6 mois en sciences.

Sur la période d'observation, c'est-à-dire depuis l'obtention de la thèse (1973 - 1974) jusqu'à l'année 1976, 8 % seulement des docteurs de troisième cycle, quelle que soit la discipline, ont connu plus de 6 mois de chômage.

Cependant, cette situation globale cache des différences très importantes : le taux de chômage des docteurs qui n'exerçaient aucune activité professionnelle pendant leurs études de troisième cycle se révèle très supérieur à celui des docteurs occupant déjà un emploi avant la thèse : 13 % contre 3 % en lettres et 7 % contre 3 % en sciences.

Si l'on constate une diminution du chômage dans le groupe des « plus de 30 ans », c'est en raison de l'importance très différente des non-insérés dans les deux groupes d'âge « moins de 30 ans » - « plus de 30 ans » (1).

Les écarts importants constatés dans les taux de chômage font référence à une insertion tardive à un moment où la conjoncture a connu un retournement particulièrement brutal (1974).

(1) Taux de chômage en 1976 en fonction de l'âge :

Age en 1976	Discipline de la thèse	
	Lettres - Sciences humaines	Sciences
≤ à 30 ans .....	4,6 %	5,8 %
+ de 30 ans .....	2,8 %	1,7 %
Total .....	3,2 %	4,6 %

Ces difficultés ont été encore accrues pour ceux qui se sont présentés sur le marché du travail au retour du service national — essentiellement les scientifiques — comme l'indique le taux de chômage plus élevé de ceux-ci en 1976 (4 % contre 3 % après la thèse).

## **2 - Beaucoup de docteurs de troisième cycle poursuivent leurs études après la thèse, même si très peu le font à temps plein**

La majorité des docteurs de troisième cycle ont poursuivi des études après l'obtention de leur thèse : 60 % des littéraires et 62 % des scientifiques. Il s'agit essentiellement d'études à temps partiel, poursuivies parallèlement à une activité professionnelle. Seuls 2 % des littéraires et 4 % des scientifiques ont poursuivi des études à temps plein. La quasi-totalité de ceux-ci ont entrepris la préparation d'une thèse de doctorat d'Etat, dans la même spécialité que celle de leur doctorat de troisième cycle pour la plupart d'entre eux. C'est le cas de plus de 50 % des littéraires et de 56 % des scientifiques.

Cependant, les femmes littéraires se sont engagées plus fréquemment que les hommes vers d'autres études que le doctorat d'Etat : 55 % de ces derniers ont entrepris cette préparation contre seulement 41 % des femmes, 12 % de ces dernières s'étant orientées vers d'autres études, comme la préparation des concours de l'enseignement qui sont susceptibles d'un débouché professionnel immédiat et stable.

Dans les disciplines scientifiques, les femmes ont entrepris dans les mêmes proportions que les hommes la préparation d'un doctorat d'Etat.

### **Les docteurs de troisième cycle de sexe féminin dans les disciplines littéraires poursuivent moins d'études après leur thèse que le reste de la population de docteurs.**

Il est certain que la préparation d'un doctorat d'Etat, préparation souvent de très longue durée, ne s'entend que dans certaines conditions — par exemple celle de concilier activité professionnelle et travail universitaire — mais également dans une perspective qui en détermine par avance sa portée ultérieure — en particulier sa valorisation professionnelle (1).

On comprendra mieux pourquoi les femmes s'engagent moins que les hommes — du moins en lettres — dans une telle préparation dès lors que les emplois qu'elles occupent sont souvent médiocres, sans perspective de progression professionnelle et sans valorisation immédiate de la thèse d'Etat.

(1) Cf. sur ce sujet, Dossier CEREQ n° 11, **La formation et l'emploi des docteurs ès sciences**, La Documentation Française, décembre 1975.

Cependant, si le sexe a une influence sur la poursuite d'études après le doctorat de troisième cycle, la spécialité de la thèse entraîne également des poursuites d'études plus ou moins importantes chez les littéraires : les spécialistes d'histoire de l'art, d'ethnologie, de lettres classiques, de linguistique, d'histoire entreprennent ainsi plus fréquemment que les autres la préparation d'un doctorat d'Etat. C'est l'inverse pour la théologie, la géographie, la sociologie, la pédagogie.

Du côté des spécialités scientifiques, ce sont la biologie cellulaire, la thermodynamique, les mathématiques, l'informatique, la biologie animale, la biochimie qui semblent conduire le plus souvent à la préparation d'un doctorat d'Etat. C'est le cas contraire pour l'électronique, la géologie, la chimie minérale.

## **II - LA SITUATION DES DOCTEURS DE TROISIÈME CYCLE QUI ACHEVENT LEUR THESE AVANT DE COMMENCER A TRAVAILLER**

Cette population ne représente qu'une faible partie de l'ensemble des docteurs de troisième cycle. Etant donné la durée de la formation aussi bien que l'âge relativement élevé des docteurs, spécialement en lettres, la plupart d'entre eux ont déjà travaillé avant l'obtention de la thèse, la situation inverse est rare : elle ne concerne que 8 % des littéraires et 19 % des scientifiques, cette proportion demeurant identique pour les hommes comme pour les femmes.

### **1 - La population qui ne commence à travailler qu'après la thèse est beaucoup plus jeune, plus fréquemment célibataire et de nationalité étrangère, avec une très forte proportion de boursiers, elle a préparé plus souvent que les autres docteurs une thèse de philosophie, de géographie ou de chimie**

Si la répartition par sexe ne diffère pas de l'ensemble de la population des docteurs de troisième cycle, (28 % de femmes en lettres - sciences humaines et 22 % en sciences), la population qui ne s'insère qu'après l'obtention du doctorat est en moyenne une population plus jeune : 30,2 ans pour les littéraires et 26,3 ans pour les scientifiques contre respectivement 34,5 et 27,3 pour l'ensemble des docteurs.

TABLEAU 17

## L'âge au moment de l'obtention du doctorat des étudiants n'ayant travaillé qu'après la thèse

Disciplines et situation vis-à-vis de l'emploi Age	Lettres - Sciences humaines		Sciences	
	Insérés après la thèse	Ensemble des docteurs	Insérés après la thèse	Ensemble des docteurs
Age moyen (en année et en 1/10 d'année) .....	30,2 %	34,5	26,3	27,3
Moins de 30 ans au moment de l'obtention du doctorat .....	61 %	33 %	92 %	86 %

La différence est particulièrement évidente en lettres - sciences humaines où l'âge de la population qui ne s'insère qu'après la thèse est très inférieur à celui de l'ensemble des docteurs littéraires : l'importance des docteurs âgés de moins de 30 ans est presque deux fois plus élevée. La dispersion jusqu'aux âges très élevés qui est la caractéristique de la population littéraire, devient pour la population insérée après la thèse, beaucoup plus faible : on ne compte plus que 15 % de docteurs au-delà de 34 ans.

C'est dire que les populations de docteurs qui ne se sont insérées que postérieurement au doctorat de troisième cycle sont beaucoup plus homogènes du point de vue de l'âge : pour l'essentiel il s'agit d'étudiants qui avaient moins de 30 ans au moment de la soutenance de la thèse.

Par ailleurs, la différenciation existant entre les populations de docteurs littéraires et scientifiques à propos des doubles formations est atténuée parmi les populations insérées après la thèse : elles sont moins fréquentes parmi les docteurs scientifiques, mais plus importantes parmi les littéraires. En particulier, on constate parmi ces derniers une proportion deux fois plus forte de docteurs diplômés d'une grande école (6 % au lieu de 3 %).

Sans entrer dans le détail, on se souviendra que les étudiants des grandes écoles sont parmi les plus jeunes (1), et que Normale supérieure entretient des relations privilégiées avec l'enseignement supérieur : inscriptions parallèles à l'Université qui conduit normalement et sans interruption jusqu'à la préparation d'un doctorat. D'où leur représentation plus importante parmi la population n'ayant pas exercé une activité avant l'obtention de la thèse.

(1) A titre d'exemple, à la rentrée 1975, 82 % des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles avaient 18 ans et moins. Cf. **Note d'information** n° 76-25 du ministère de l'Éducation et du Secrétariat d'État aux Universités, SEIS, 6 août 1976.

**TABLEAU 18**  
**Les caractéristiques de la population qui ne s'insère qu'après la thèse**

Caractéristiques	Lettres - Sciences humaines	Sciences
Effectifs .....	<b>163</b> (8 % de l'ensemble) dont : hommes : 117 femmes : 46 (28 %)	<b>743</b> (19 % de l'ensemble) dont : hommes : 580 femmes : 163 (22 %)
Age .....	Une population nettement plus jeune : 30,2 ans contre 34,5 ans en moyenne pour l'ensemble des docteurs.	Une population légèrement plus jeune : 26,3 ans contre 27,3 ans en moyenne pour l'ensemble.
Situation familiale .....	47 % de célibataires contre 27 % dans l'ensemble.	40 % de célibataires contre 32 % pour l'ensemble.
Nationalité étrangère .....	34 % d'étrangers contre 16 % pour l'ensemble des docteurs	8 % d'étrangers contre 4 % pour l'ensemble.
Origine scolaire dominante	Plus grande importance des équivalences et autres titres (18 % contre 11 % pour l'ensemble).	Situation identique à l'ensemble des docteurs.
Concours de l'enseignement	Faible importance des concours du CAPES et de l'agrégation : 4 % contre 25 % pour l'ensemble.	Très faible importance des concours : 3 % contre 6 % pour l'ensemble.
Boursiers .....	Grande importance des boursiers : 66 % contre 19 % dans l'ensemble.	Grande importance des boursiers : 79 % contre 49 % dans l'ensemble.
Durée de préparation de la thèse .....	Durée légèrement inférieure : 2,9 ans contre 3,5 ans en moyenne.	Durée légèrement inférieure : 2,1 ans contre 2,5 ans en moyenne.
Spécialité de la thèse .....	Orientation plus fréquente vers la philosophie et la géographie.	Orientation plus fréquente vers la chimie.

La baisse de la représentation des titulaires d'un concours de l'enseignement parmi les docteurs littéraires insérés après la thèse est particulièrement accusée, spécialement pour le CAPES et l'agrégation : 4 % contre 25 %. C'est donc que l'obtention du doctorat précède très rarement la préparation des concours : pour l'essentiel,

les titulaires du CAPES ou de l'agrégation exercent déjà une activité avant d'obtenir la thèse du troisième cycle, celle-ci n'étant soutenue que plus tardivement au cours de la carrière, donc à un âge plus avancé.

(en %)

Disciplines et situation Concours	Lettres - Sciences humaines		Sciences	
	Insérés après la thèse	Ensemble des docteurs	Insérés après la thèse	Ensemble des docteurs
Total concours .....	10	36	9	9
dont :				
CAPES .....	—	10	1	1
Agrégation .....	4	15	2	5
Aucun concours .....	90	64	91	91
Total .....	100	100	100	100

En revanche, la moindre importance de l'enseignement parmi les carrières scientifiques, l'âge plus jeune de la population des docteurs de troisième cycle en sciences expliquent le peu de différence existant entre les populations scientifiques insérées avant la thèse et celles qui se sont insérées après.

Cette situation, que l'on peut considérer comme favorable sur le plan des études puisqu'elle permet en principe une disponibilité en temps plus grande, a-t-elle eu une influence sur la durée de préparation de la thèse ? Les temps moyens de préparation sont effectivement inférieurs à ceux de l'ensemble des docteurs de troisième cycle : 2,9 ans contre 3,5 en lettres et 2,1 ans contre 2,5 ans en sciences. L'obtention du doctorat a donc été plus rapide : la quasi-totalité des scientifiques ont obtenu leur thèse dans le délai maximum de trois ans (99 %), cette durée s'élevant jusqu'à quatre ans pour 80 % des littéraires.

Enfin, la répartition des docteurs entre les différentes spécialités de la thèse n'est pas identique entre les deux populations de docteurs (cf. tableau 19).

Les premières insertions après la thèse sont plus fortes en lettres - philosophie — et spécialement en philosophie — et en géographie pour les littéraires, en chimie pour les scientifiques. Elles sont beaucoup plus faibles pour les diplômés d'histoire de l'art - archéologie et pour les spécialistes en informatique : les premiers sont, en moyenne, plus âgés, les seconds ont, en moyenne, commencé à travailler plus tôt que les autres docteurs.

TABLEAU 19

## Répartition des docteurs selon la spécialité de la thèse

Discipline Spécialité de la thèse	Lettres - Sciences humaines		Discipline Spécialité de la thèse	Sciences	
	Insérés après la thèse	Ensemble des docteurs		Insérés après la thèse	Ensemble des docteurs
Lettres - philosophie .....	28	19	Mathématiques .....	5	8
Histoire .....	10	12	Informatique .....	1	4
Histoire de l'art, anthropologie	5	9	Physique .....	30	32
Géographie .....	16	12	Sciences naturelles (sciences de la terre) .....	11	10
Linguistique .....	7	8	Chimie .....	30	23
Langues vivantes .....	8	11	Sciences de la vie .....	22	22
Sciences humaines .....	21	23	Autres sciences .....	1	1
Autres études lettres .....	8	6	Total .....	100	100
Total .....	100	100			

## 2 - Les conditions d'accès au marché du travail : la durée de recherche du premier emploi est plus longue pour les femmes et dans certaines spécialités

Plus des trois quarts des docteurs (78 %), quelle que soit la discipline de formation, ont trouvé un emploi dans les six mois qui ont suivi leur soutenance de thèse. Le temps moyen de recherche d'un emploi se situe aux environs de 4,8 mois en lettres - sciences humaines et de 4,4 mois en sciences.

TABLEAU 20  
Temps de recherche du premier emploi après la thèse

(en %)

Temps de recherche \ Discipline et sexe	Lettres - Sciences humaines			Sciences		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 1 mois .....	31	21	28	30	24	29
Jusqu'à trois mois .....	67	48	61	61	60	61
De 4 à 6 mois .....	16	19	17	17	17	17
De 7 à 12 mois .....	8	20	13	16	14	15
Plus de 12 mois .....	9	12	9	7	9	7
Temps moyen (en mois et 1/10 de mois) .....	4,4	6,0	4,8	4,4	4,7	4,4

Le temps de recherche se révèle significativement plus élevé pour les femmes littéraires que pour les hommes puisqu'il atteint 6 mois pour celles-ci contre 4,4 mois pour ces derniers.

La similitude de la répartition des durées de recherche d'un premier emploi entre les docteurs de lettres - sciences humaines et de sciences est frappante. En fait, **les seules différences notables sont liées au sexe, surtout dans les disciplines littéraires** : 32 % des femmes littéraires ont mis plus de six mois (dont 12 % plus de 1 an) pour trouver un emploi contre 17 % seulement des hommes. L'insertion des docteurs féminins a été beaucoup plus lente.

**Les durées de recherche d'un premier emploi varient également en fonction de la spécialité de la thèse**, principalement dans les disciplines littéraires et de sciences humaines. La géographie, les lettres - philosophie, présentent des durées de recherche très supérieures à la durée moyenne, tandis que l'histoire et les langues

vivantes se distinguent en revanche avec un temps moyen particulièrement court (1,5 mois). Du côté des spécialités scientifiques, si les durées de recherche restent relativement voisines de la moyenne, les mathématiques se distinguent avec un temps de recherche très court (1,6 mois) et, à l'inverse, les sciences de la terre avec un temps plus long (plus de 5 mois).

TABLEAU 21

**Temps moyen de recherche d'un premier emploi en fonction de la spécialité de la thèse**

Spécialités de la thèse en Lettres - Sciences humaines	Temps en mois et 1/10 de mois	Spécialités de la thèse en Sciences	Temps en mois et 1/10 de mois
Lettres - Philosophie .....	5,8	Mathématiques .....	1,6
Histoire .....	1,5	Physique .....	4,4
Histoire de l'art, archéologie, anthropologie .....	[5,4]	Sciences naturelles (scien- ces de la terre) .....	5,1
Géographie .....	9,2	Chimie .....	4,7
Linguistique .....	3,2	Sciences de la vie .....	4,4
Langues vivantes .....	1,4		
Sciences humaines .....	3,2		
Ensemble Lettres - Sciences humaines .....	4,8	Ensemble Sciences .....	4,4

Sans rappeler les limites que nous avons déjà indiquées à propos de la signification du temps de recherche (1), il est nécessaire de se souvenir que la durée de recherche d'un emploi traduit non seulement la situation d'une formation vis-à-vis du marché du travail mais également l'état de ce marché à un moment donné. Par ailleurs, même si les écarts entre les sexes et les disciplines demeurent relativement limités, on observera que les moyennes masquent souvent une dispersion qui interdit d'attacher une valeur classante aux temps moyens pour hiérarchiser des formations.

Au demeurant, la durée importante des études pour arriver à ce niveau des diplômes universitaires et l'avancement en âge (entre 26 et 30 ans en moyenne) exercent une pression croissante sur les prises d'emploi.

(1) Voir à ce sujet : Dossier CEREQ n° 14, « Les Universités et le marché du travail », op. cit., « La signification du temps de recherche d'un emploi », pp. 117-118.

## **Les démarches et les relations personnelles constituent les deux modes privilégiés d'obtention du premier emploi.**

Deux modes de recherche du premier emploi ont particulièrement permis aux docteurs de troisième cycle de trouver un emploi. Tout d'abord, les démarches personnelles auprès d'employeurs éventuels ont été largement payantes : 45 % des littéraires et 36 % des scientifiques ont ainsi obtenu un premier emploi par ce moyen. Second moyen en importance, les relations personnelles représentent ensuite pour 20 % des docteurs en lettres et 18 % des docteurs en sciences un mode d'insertion non négligeable. Celles-ci semblent d'ailleurs avoir joué un rôle déterminant dans la recherche du premier emploi pour les femmes scientifiques : 29 % de celles-ci ont indiqué les démarches personnelles et 24 % les relations personnelles.

Les autres modes de recherche deviennent ensuite beaucoup moins fréquents. On peut citer dans l'ordre décroissant les suites d'un stage ou d'une bourse (6 %), les concours (5 % des littéraires et 3 % des scientifiques) puis les petites annonces (9 % des scientifiques).

Quant aux associations d'anciens élèves qui constituent un moyen privilégié d'insertion pour les élèves des écoles d'ingénieurs, elles ne sont faiblement indiquées que parmi les docteurs scientifiques, population qui comporte précisément un nombre appréciable d'ingénieurs diplômés.

Ainsi, les types de recherche de caractère individuel constituent la forme privilégiée d'accès à l'emploi des jeunes diplômés de troisième cycle. Le caractère informel de la recherche d'un emploi est d'ailleurs une caractéristique générale de l'accès à l'emploi de l'ensemble des étudiants des universités (1).

La faiblesse des concours comme moyen d'accès à l'emploi après la thèse confirme que ceux-ci précèdent dans la plupart des cas le doctorat. Quant au rôle de l'Agence nationale pour l'emploi, celui-ci est marginal (2). On aurait pu supposer que le développement des services de l'Agence, les récentes mesures en faveur des jeunes demandeurs d'emploi, y compris pour ceux issus d'une formation initiale et recherchant un premier emploi, allaient entraîner un accroissement de son rôle parmi les étudiants des universités. Mais il n'en a rien été comme le donnent à penser les résultats des enquêtes les plus récentes (3).

---

(1) Cf. Dossier du CEREQ n° 14, **Les Universités et le marché du travail**, op. cit., pp. 115 et suivantes.

(2) 1 % des scientifiques seulement.

(3) Cf. Premiers résultats de l'Observatoire national des entrées dans la vie active. Enquête 1976 auprès des anciens étudiants en Sciences, CEREQ, Cahier 1 de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, « **Les Universités scientifiques** », La Documentation Française, octobre 1978 et le volume n° 3 des Tableaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active « **Les Universités scientifiques** », La Documentation Française, décembre 1978.

### 3 - Les emplois de l'enseignement et de la recherche constituent un débouché privilégié

Le rôle prédominant du secteur public sur le marché du travail des anciens étudiants est bien connu (1). Il tient en grande partie à la structure des emplois existant dans les différents secteurs de l'économie, le secteur public occupant à lui seul plus de 40 % de la population active ayant un diplôme supérieur au baccalauréat (2).

Mais cette orientation vers le secteur public s'explique également par la nature des emplois accessibles : l'enseignement — et particulièrement l'enseignement supérieur — est une activité largement étatique, et il en va de même pour la recherche fondamentale.

Globalement, 71 % des premiers emplois occupés par les littéraires et 67 % des premiers emplois occupés par les scientifiques concernent les métiers de l'enseignement et de la recherche. Cependant, l'importance respective des uns et des autres diffère entre les deux disciplines de formation : l'enseignement est largement dominant parmi les emplois des docteurs en lettres - sciences humaines, et particulièrement les emplois de l'enseignement supérieur, tandis que les scientifiques se sont avant tout insérés dans les métiers de la recherche puis dans l'enseignement supérieur (3).

L'enseignement secondaire a offert moins d'emplois après l'obtention de la thèse que pendant sa préparation, aussi bien dans les disciplines littéraires que scientifiques. De même, l'enseignement supérieur est nettement moins représenté dans les emplois d'insertion que dans les emplois occupés avant la thèse, à l'inverse les emplois de recherche progressent. **Ainsi s'observe une baisse des emplois enseignants dans la population nouvellement insérée.** Ceci est à rapprocher de la politique suivie depuis peu en matière de recrutement des personnels enseignants : qu'il s'agisse de l'enseignement du second degré comme de l'enseignement supérieur, les créations d'emplois ont été réduites dans des fortes proportions depuis quelques années à la suite d'un ralentissement dans la croissance des effectifs scolaires et universitaires (4). Cette politique a entraîné une réduction importante des postes mis aux concours de même qu'une baisse du recrutement d'auxiliaires et d'assistants.

En dehors des professions enseignantes et de la recherche, les emplois d'insertion concernent essentiellement les « activités littéraires » (5) puis les métiers administratifs pour les docteurs littéraires, les emplois de cadres techniques supérieurs et ceux du commerce et des services commerciaux (6) pour les scientifiques.

---

(1) Cf. Dossier CEREQ n° 14, « **Les Universités et le marché du travail** », op. cit., pp. 261 et suivantes.

(2) Cf. Enquêtes emplois, Collections de l'INSEE, éditions annuelles.

(3) En fait, on retrouve ici les mêmes différences dans les emplois occupés après la thèse que celles que l'on avait observées dans la répartition des emplois occupés pendant les études de troisième cycle. Cf. pp. 42 et suivantes.

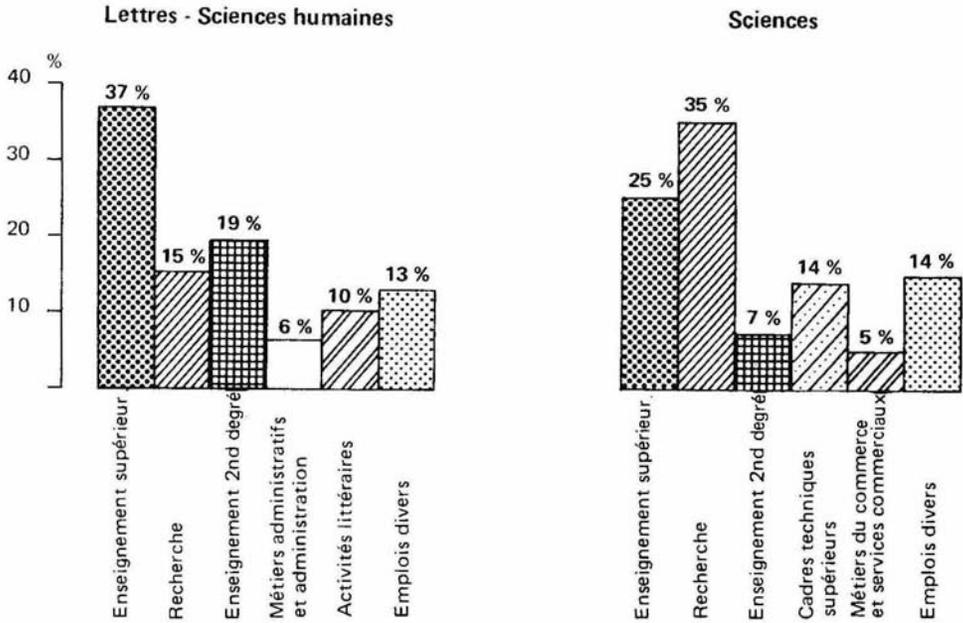
(4) Cf. Introduction.

(5) Activités littéraires : essentiellement bibliothécaires et documentalistes.

(6) Services commerciaux essentiellement dont en majorité les ingénieurs technico-commerciaux.

GRAPHIQUE 7

Les premiers emplois occupés par les docteurs de troisième cycle après la thèse



Cependant 70 % des emplois des littéraires et 61 % des emplois des scientifiques relèvent de la tutelle directe de l'Etat, 10 à 11 % se situant dans le secteur para-public. **Cette concentration sectorielle des débouchés des docteurs littéraires les rend très dépendants des changements qui peuvent intervenir dans le secteur public** : en particulier toute modification dans la politique de recrutement et de création d'emploi dans ce secteur aura des répercussions importantes sur les débouchés offerts aux docteurs et sur leur situation professionnelle.

**Une telle dépendance vis-à-vis du secteur public ne garantit pas pour autant une situation professionnelle stable en raison de la précarité de certains emplois.** Une partie des docteurs a un statut de vacataires et d'auxiliaires ; les femmes sont relativement plus nombreuses dans ces emplois que les hommes surtout parmi les littéraires : un quart d'entre elles se déclarent, en effet, vacataires ou auxiliaires de l'Etat ou du secteur para-public.

La liaison existant entre les formations littéraires et l'enseignement — spécialement avec l'agrégation — entraîne par ailleurs une proportion plus importante de fonctionnaires parmi la population littéraire : 24 % contre 16 % seulement des scientifiques.

TABLEAU 22  
**Statut des emplois occupés par les docteurs de troisième cycle  
 ayant commencé à travailler après la thèse**

(en %)

Statut \ Discipline et sexe	Lettres - Sciences humaines			Sciences		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Travailleur indépendant .....	7	4	6	—	—	—
Salarié privé .....	10	12	10	30	19	27
<b>Total secteur privé .....</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>27</b>
Fonctionnaire .....	26	16	24	15	18	16
Contractuel avec statut (CNRS...)	13	8	11	19	9	17
Contractuel sans statut .....	23	19	21	15	28	17
Vacataire, auxiliaire .....	11	21	14	11	14	11
<b>Total secteur public .....</b>	<b>73</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>60</b>	<b>69</b>	<b>61</b>
Salarié para-public .....	6	4	6	4	1	3
Vacataire para-public .....	—	4	1	1	3	1
Contractuel para-public .....	4	4	4	6	7	6
<b>Total para-public .....</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
Inconnu .....	—	8	3	(ε)	1	2
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

L'orientation préférentielle des scientifiques vers les métiers de la recherche — et particulièrement vers le CNRS — où la forme contractuelle des emplois est la règle générale, entraîne une représentation plus importante de ceux-ci dans les emplois de contractuels avec statut (type CNRS).

Cependant, là encore, les situations masculines et féminines se différencient : si les hommes ont pu avoir accès largement aux emplois avec statut : c'est-à-dire garantissant une sécurité d'emploi et une carrière minimale, les femmes, pour leur part, n'ont pu accéder dans leur majorité qu'à des emplois contractuels sans statut (9 % avec statut contre 28 % sans statut).

L'analyse plus détaillée des emplois va confirmer la plus grande difficulté des femmes pour accéder aux emplois les plus « sûrs » et les plus valorisés.

## 4 - Les hommes et les femmes ont eu un accès différencié à certaines activités et catégories d'emplois

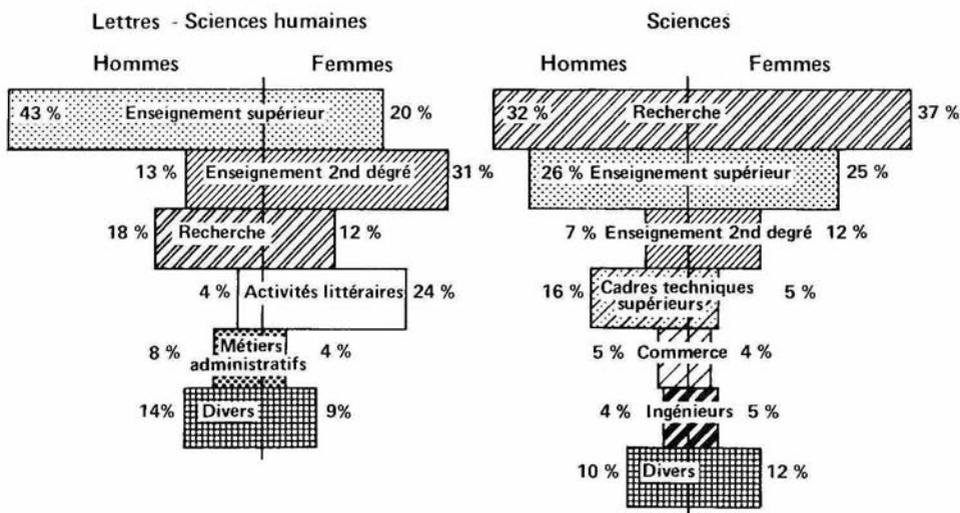
Dans les disciplines littéraires et de sciences humaines, les métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche et des services administratifs constituent un débouché plus fréquent pour les hommes que pour les femmes. A l'inverse, les femmes littéraires ont eu plus souvent accès aux emplois de l'enseignement secondaire et des activités littéraires.

Mais ces différences cachent de grandes disparités dans la nature des emplois : non seulement les docteurs littéraires féminins ont eu plus de difficultés pour accéder aux métiers de l'enseignement supérieur, mais les emplois qu'elles y occupent sont précaires ; chargés de cours essentiellement, tandis que 17 % des hommes sont assistants et 10 % maîtres assistants.

Dans l'enseignement secondaire où les femmes sont plus largement représentées, la quasi-totalité des emplois concerne des emplois de non-titulaires : maîtres auxiliaires et professeurs non titulaires (1).

GRAPHIQUE 8

### Les premiers emplois après la thèse en fonction du sexe



(1) 1 % seulement des docteurs insérés après la thèse sont certifiés ou agrégés et exercent un emploi dans l'enseignement secondaire. On a vu ci-dessus que la plupart des titulaires d'un concours de l'enseignement exerçaient déjà une activité avant la soutenance de la thèse.

TABLEAU 23

Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse, selon la spécialité de la thèse

Lettres - Sciences humaines \*

(en %)

Spécialité de la thèse \ Emplois après la thèse	Lettres - Philo.	Histoire	Histoire de l'art, anthropo.	Géographie	Linguistique	Langues vivantes	Sciences humaines	Total
Ingénieur ayant un diplôme d'ingénieur .	—	—	—	12	—	—	—	2
Métiers des services administratifs et de l'administration .....	9	—	—	15	—	—	—	6
Métiers de l'enseignement supérieur .....	<b>25</b>	<b>56</b>	—	<b>46</b>	<b>71</b>	<b>23</b>	<b>47</b>	<b>37</b>
dont :								
— Chargé de cours .....	9	—	—	27	15	—	28	14
— Assistant .....	16	12	—	—	56	23	8	14
— Maître assistant .....	—	31	—	12	—	—	11	7
— Maître de conférence .....	—	12	—	—	—	—	—	—
Métiers de la recherche .....	<b>9</b>	<b>19</b>	—	<b>16</b>	<b>15</b>	—	<b>30</b>	<b>15</b>
dont :								
— Attaché de recherche .....	9	—	—	—	—	—	8	4
— Chargé de recherche .....	—	—	—	—	—	—	8	2
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	—	—	[33]	—	—	—	8	3
— Stagiaire de recherche .....	—	—	—	8	—	—	6	2
— Ingénieur de recherche .....	—	—	—	8	—	—	—	1
— Autres activités de recherche .....	—	19	—	—	15	—	—	3

Enseignement du second degré .....	38	12	—	12	—	45	8	19
dont :								
— Professeur certifié .....	—	—	—	—	—	15	—	1
— Professeur ayant la licence ou un diplôme supérieur .....	22	12	—	—	—	15	—	9
— Maître auxiliaire .....	11	—	—	12	—	15	8	8
Activités littéraires .....	4	12	[45]	—	15	—	—	10
dont :								
— Bibliothécaire, documentaliste, archiviste .....	4	12	—	—	15	—	—	8
Métiers des services à caractère social	—	—	—	—	—	15	8	3
Autres activités diverses .....	16	—	[22]	—	—	15	6	8
Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU 23 (suite)

Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse selon la spécialité de la thèse

Sciences \*

(en %)

Spécialité de la thèse Emplois après la thèse	Maths	Physique	Sciences nat. (sc. de la terre, géol.)	Chimie	Sciences de la vie	Total
Ingénieur ayant un diplôme d'ingénieur .....	—	7	8	3	—	4
Cadre technique supérieur titulaire d'une licence ou d'un diplôme supérieur .....	5	14	36	14	3	14
Métiers des services administratifs et de l'admini- stration .....	—	—	5	3	—	1
Métiers de l'enseignement supérieur .....	51	24	11	18	37	25
dont :						
— Chargé de cours .....	5	1	—	1	2	1
— Assistant .....	36	20	9	15	30	20
— Maître assistant .....	5	3	2	2	4	3
— Maître de conférence .....	5	—	—	—	—	(2)

Métiers de la recherche .....	<b>25</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>38</b>	<b>35</b>
dont :						
— Attaché de recherche .....	5	10	5	4	9	7
— Chargé de recherche .....	—	1	2	2	4	2
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	10	4	8	3	4	4
— Stagiaire de recherche .....	—	9	10	8	9	9
— Ingénieur de recherche .....	5	6	—	4	1	4
— Technicien de recherche .....	—	(ε)	2	4	1	4
— Chargé d'études .....	—	—	—	1	3	1
— Autres activités de recherche .....	5	3	7	6	5	5
Enseignement du second degré .....	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
dont :						
— Professeur agrégé .....	5	—	2	1	—	1
— Professeur ayant la licence ou un diplôme supérieur .....	5	1	2	3	—	1
— Maître auxiliaire .....	—	8	—	7	4	5
— Professeur d'enseignement général (PEGC, PEG CET) .....	—	—	—	1	1	(ε)
Métiers du commerce et des services commerciaux .....	10	4	—	7	3	5
Autres activités diverses .....	2	9	1	13	13	9
Total .....	100	100	100	100	100	100

Quant aux métiers de la recherche, seuls les hommes ont pu accéder à des emplois de chargés de recherche ; le petit nombre de femmes dans ces professions exclut toute comparaison avec la situation masculine qui semble au demeurant précaire (auxiliaire et vacataire de recherche) pour certains diplômés.

Pour les scientifiques, si les femmes accèdent aux emplois de l'enseignement supérieur — assistants essentiellement puis maîtres assistants — dans les mêmes conditions que les hommes, il en va tout autrement dans la recherche. Débouché principal des études scientifiques, la situation professionnelle des femmes dans la recherche y est moins favorable : absentes des emplois de chargés de recherche, moins nombreuses dans les emplois de début de carrière d'attachés et de stagiaires de recherche, elles sont à l'inverse sur-représentées dans les emplois d'auxiliaires et de vacataires de recherche, et dans des emplois « sous qualifiés » de techniciens de recherche (1). Par ailleurs, si les hommes ont eu largement accès (16 %) aux emplois de cadres techniques supérieurs, dont les trois quarts se situent dans le secteur privé, il apparaît, en revanche, que les femmes doivent se contenter d'emplois médiocres dans l'enseignement secondaire : maîtresses-auxiliaires et professeurs non titulaires.

La situation des femmes sur le marché du travail est donc plus fragile que celle des hommes : en moyenne, elles sont plus nombreuses dans les emplois offrant peu de sécurité, tels les emplois temporaires ou non titulaires de la fonction publique. Leur maintien dans les activités d'enseignement les moins prestigieuses, leur accès plus difficile aux emplois plus valorisés du secteur privé, leur orientation fréquente vers des professions traditionnellement très féminines — bibliothécaires et documentalistes (2) — indiquent, à l'évidence, que les femmes, même lorsqu'elles sont arrivées au sommet de la hiérarchie universitaire, demeurent dans une situation relativement défavorable sur le marché du travail. C'est en lettres-sciences humaines, où la situation masculine est d'ailleurs la moins privilégiée, que cette inégalité est la plus marquée.

## **5 - La spécialité du doctorat induit également des possibilités différentes d'accès aux emplois (cf. tableau 23)**

Pour les scientifiques, ce sont les possesseurs d'une thèse en mathématiques qui ont les probabilités les plus grandes d'accéder à un emploi de l'enseignement supérieur (plus d'une chance sur deux). A l'inverse, la recherche est plus fréquemment accessible aux docteurs en physique, en chimie et en sciences de la terre. Enfin, les sciences de la vie offrent un choix équivalent entre métiers de la recherche et métiers de l'enseignement supérieur.

---

(1) Emplois accessibles avec un diplôme de second cycle (licence).

(2) Emplois pour moitié d'auxiliaires et de vacataires, et pour un quart de contractuels du secteur public.

Les seules spécialités permettant un accès aux emplois d'ingénieurs et de cadres techniques supérieurs — situés presque en totalité dans le secteur privé — sont la physique, la chimie et surtout les sciences de la terre ; ces spécialités présentent un contraste marqué avec les autres spécialités scientifiques puisque plus de 50 % des emplois occupés par ces spécialistes se situent en dehors de la sphère de l'enseignement et des emplois de recherche.

L'influence des spécialités littéraires et de sciences humaines sur le type d'emploi occupé est également très sensible. Si la faiblesse de certains effectifs impose une certaine prudence, on peut observer que l'histoire, la linguistique, la géographie ont conduit, en majorité, vers des emplois de l'enseignement supérieur. Les lettres-philosophie et les langues vivantes ont maintenu en grande partie leurs diplômés dans des emplois de non-titulaires de l'enseignement secondaire. Les sciences humaines offrent un éventail plus large d'emplois puisque les diplômés de ces spécialités ont eu presque également accès aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

## **6 - La rémunération du premier emploi des docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse (1)**

La rémunération mensuelle moyenne des littéraires s'élève à 2 571 F. et celle des scientifiques à 2 916 F. On observe un écart moyen de 345 F. entre les deux disciplines. La rémunération moyenne des docteurs littéraires est particulièrement basse pour un diplôme universitaire de niveau élevé et nécessitant au minimum sept ans d'études après le baccalauréat. Il est vrai qu'il s'agit de rémunérations perçues par des docteurs dans leur premier emploi, donc ne possédant aucune ancienneté professionnelle. L'écart entre les deux disciplines résulte pour l'essentiel de la médiocrité des salaires versés à certains des docteurs littéraires : 33 % d'entre eux percevaient après la thèse moins de 1 600 F., contre 8 % seulement en sciences.

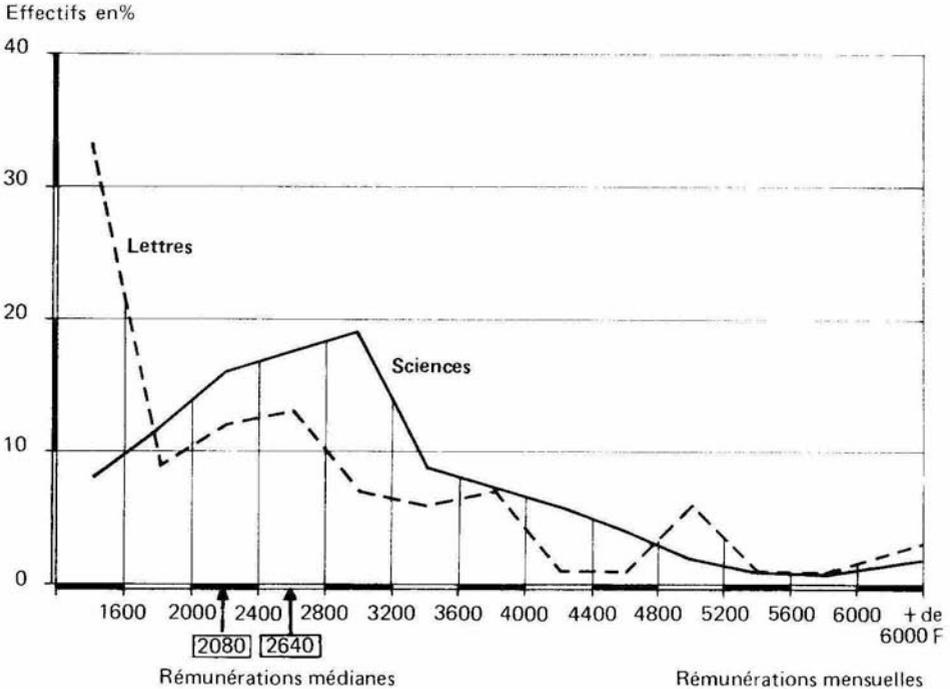
Le faible rendement des doctorats littéraires dans le secteur privé s'explique en partie par la nature des emplois situés dans ce secteur : activités littéraires, enseignement secondaire. En fait, l'utilisation d'un doctorat de troisième cycle en lettres-sciences humaines semble très difficile en dehors du secteur public, les employeurs privés faisant très peu appel à ce type de formation.

---

(1) Il s'agit des rémunérations mensuelles perçues après la thèse, c'est-à-dire après l'année 1972-1973 ou 1973-1974. La situation doit être appréciée à ces dates : les rémunérations observées correspondent, dans ce cas, à la moyenne des années 1972-1973-1974.

GRAPHIQUE 9

**Distribution des rémunérations mensuelles des docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse**



**III - L'OBTENTION DE LA THÈSE DE TROISIÈME CYCLE SE TRADUIT PAR UNE FORTE MOBILITÉ DES DOCTEURS QUI OCCUPAIENT DÉJÀ UN EMPLOI**

L'impact de l'obtention de la thèse de troisième cycle sur la situation des actifs occupés apparaît comme essentiel, en raison de l'importance des étudiants déjà engagés dans la vie active pendant la préparation du doctorat.

En d'autres termes, quelle a été l'importance des changements d'emploi intervenus après la soutenance de la thèse? Cette mobilité professionnelle s'est-elle accompagnée de phénomènes d'intégration dans les filières de l'enseignement

supérieur et de la recherche ? Dans quelle mesure celle-ci a-t-elle revêtu un aspect promotionnel ? S'est-elle accompagnée de changement de type d'activité, en particulier entre enseignement et recherche ? Et dans le contexte d'une politique d'incitation à la mobilité mise en place par les Pouvoirs publics (1) auprès de chercheurs, les passages secteur public-secteur privé ont-ils été importants ?

On tentera de relier ces phénomènes de mobilité aux différentes migrations inter-régionales qui ont pu apparaître après la thèse. A travers la concentration parisienne, les recommandations des Pouvoirs publics à propos de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan en matière de décentralisation des personnels enseignants et chercheurs (2) ont-elles ici trouvé un écho favorable ?

46 % des docteurs de troisième cycle ont « changé d'emploi » (3) après la thèse.

Les docteurs en sciences, en moyenne plus jeunes et qui occupaient plus fréquemment avant la thèse des emplois d'attente ou de début de carrière dans la recherche et l'enseignement supérieur, présentent une mobilité professionnelle supérieure à celle des docteurs en lettres et sciences humaines (50 % contre 37 %).

En effet, l'examen du tableau 24 sur les taux de mobilité par emploi révèle, en règle générale, une mobilité d'autant plus élevée que l'emploi de départ a un statut précaire, quels que soient le type d'activité et la discipline considérée. D'autre part, l'ensemble des emplois occupés par les docteurs avant la thèse se concentre dans les secteurs de l'enseignement — et spécialement de l'enseignement supérieur — et de la recherche. Or, on n'ignore pas que les possibilités de promotion dans ces activités sont liées à l'inscription sur des listes d'aptitude (LAFMA, LAES et LAFMC et liste d'aptitude pour les passages vers les emplois de chargés et maîtres de recherches au CNRS...(4)) pour laquelle la possession d'un doctorat est devenue obligatoire.

Dans ces conditions, la préparation de la thèse de troisième cycle semble bien répondre à deux objectifs caractérisant deux situations distinctes : pour ceux occupant des emplois précaires de « hors statut » et d'auxiliaires, le doctorat représente une possibilité d'intégration dans l'enseignement supérieur ou la recherche ; pour ceux occupant déjà des emplois de début de carrière, la thèse obéit à un objectif de progression professionnelle.

La prépondérance des types d'activité de l'enseignement et de la recherche au sein des emplois occupés par les docteurs de troisième cycle avant la soutenance de la thèse et après, conduit à fonder l'analyse des changements intervenus sur le découpage suivant : enseignement supérieur, enseignement secondaire, recherche et « autres activités ». Les « autres activités » concernent essentiellement les métiers des services de production, commerciaux et de l'administration.

---

(1) Cf. Introduction générale.

(2) DGRST, **Schéma directeur de la recherche - La localisation de la recherche**, op. cit., pp. 47-50.

(3) On rappellera les limites qu'impose l'utilisation d'une nomenclature : par « changement d'emploi » nous entendons : changement d'une rubrique de la nomenclature.

(4) Cf. note (4) p. 15.

TABLEAU 24  
Taux de mobilité par emploi après obtention de la thèse

Discipline	Lettres - Sciences humaines	Sciences
Emploi ou type d'activité occupé avant la thèse		
Ingénieur .....	—	20,9
Cadre technique supérieur .....	45,8	24,0
Technicien .....	—	69,0
Métiers des services administratifs et de l'administration	34,0	—
Métiers de l'informatique .....	—	72,0
<b>Métiers de l'enseignement supérieur</b>		
— Chargé de cours .....	46,4	91,0
— Assistant .....	26,5	22,0
— Maître assistant .....	27,7	—
<b>Métiers de la recherche</b>		
— Attaché de recherche .....	31,0	17,5
— Chargé de recherche .....	25,6	—
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	81,5	74,7
— Stagiaire de recherche .....	77,0	62,6
— Ingénieur de recherche .....	30,0	25,4
— Technicien de recherche .....	48,0	60,2
— Chargé d'études .....	16,7	—
— Autres activités de recherche .....	23,8	74,6
<b>Métiers de l'enseignement du premier et du second degré</b>		
— Professeur agrégé .....	26,0	52,0
— Professeur certifié .....	18,0	—
— Professeur ayant la licence .....	50,5	65,9
— Maître auxiliaire .....	41,5	70,2
— Professeur d'enseignement général, instituteur .....	43,9	—
— Surveillant, maître d'internat .....	64,5	80,0
Activités littéraires (documentaliste, traducteur...) .....	17,7	—
Métiers de la santé .....	—	51,7
Métiers des services à caractère social .....	29,7	—

## 1 - Les changements d'emploi dans l'enseignement

### a) Lettres et sciences humaines

Au sein des emplois de l'enseignement supérieur, les chargés de cours sont les plus mobiles (46 %) et demeurent pour une large part (82 %) dans l'enseignement supérieur.

Ces changements permettent l'intégration des chargés de cours dans l'enseignement supérieur et s'accompagnent souvent d'une promotion professionnelle : 16 % obtiennent après la thèse un poste d'assistant, 9 % accèdent à un poste de maître assistant et 4 % à celui de maître de conférence.

La mobilité des assistants et des maîtres assistants est moins importante. Elle s'accompagne cependant de promotions : 11 % des maîtres assistants occupent après la thèse un emploi de maître de conférence et 22 % des assistants un poste de maître assistant. De plus, ceux-ci demeurent presque toujours dans les emplois de l'enseignement supérieur.

TABLEAU 25

Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement supérieur littéraire

Emplois avant la thèse \ Emplois après la thèse	Chargé de cours	Assistant	Maître assistant Assistant	Maître de conférence	Total enseignement supérieur	Emplois de la recherche	Autres types d'activité	Total	Effectifs
Chargé de cours .....	53,6	15,5	9,1	3,6	(81,8)	9	8,2	100	110
Assistant .....	—	73,5	22,0	0,5	(96,0)	3	1,0	100	427
Maître assistant .....	—	—	72,3	10,6	(82,9)	10,6	6,5	100	47

TABLEAU 26

Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement secondaire littéraire

Emplois avant la thèse \ Emplois après la thèse	Professeur agrégé	Professeur certifié	Maître auxiliaire	Surveillant maître d'internat	Professeur licencié	Autres	Total emplois de l'enseignement secondaire	Emplois de l'enseignement supérieur	Emplois de la recherche	Autres types d'activité	Total	Effectifs
Professeur agrégé .....	74	—	—	—	—	—	(74)	18	8	—	100	68
Professeur certifié .....	—	82	—	—	—	3	(85)	8	4	3	100	125
Maître auxiliaire .....	—	2	59	—	12	4	(77)	12	2	9	100	82
Surveillant, maître d'internat .....	—	—	25	31	11	—	(67)	6	6	21	100	36
Professeur « licencié » .....	—	5	—	—	49	4	(58)	23	7	12	100	99

Parmi les emplois les plus élevés dans la hiérarchie, les professeurs agrégés changent plus souvent d'emploi que les professeurs certifiés (26 % contre 18 %). 18 % des professeurs agrégés obtiennent un poste d'assistant et 4 % un poste de maître de recherche ; en revanche, les professeurs certifiés n'enregistrent qu'une faible mobilité professionnelle.

Un professeur « licencié » (1) sur deux a changé d'emploi après l'obtention de la thèse et cette mobilité s'est accompagnée fréquemment d'un passage dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, ces changements ont été pour beaucoup liés à un phénomène d'intégration : 17 % ont quitté l'enseignement secondaire et un statut précaire pour occuper un poste d'assistant, de maître assistant ou de maître de conférence dans l'enseignement supérieur, 5 % sont devenus professeurs certifiés.

Si les mouvements sont d'importance comparable pour les maîtres auxiliaires, ils ne permettent que beaucoup plus rarement une valorisation professionnelle : 2 % sont devenus certifiés et 4 % maîtres assistants. Pour la plupart, la thèse n'a pas eu d'effet favorable sur la situation professionnelle puisque ces nouveaux emplois gardent souvent un statut précaire (chargé de cours, professeur « licencié », adjoint d'enseignement, etc).

Enfin, les surveillants et maîtres d'internat occupent principalement après la thèse des emplois de maîtres auxiliaires (25 %), de professeurs « licenciés » (11 %), de chargés d'études (6 %) : emplois demeurant précaires par leur statut. Cependant 8 % des surveillants et maîtres d'internat obtiennent un emploi de cadre technique supérieur et 6 % un poste d'assistant et améliorent, de ce fait, leur situation professionnelle.

## b) *Sciences*

La quasi-totalité des chargés de cours (91 %) changent d'emploi après l'obtention de la thèse de troisième cycle, ce qui montre bien que cet emploi avait un caractère « d'attente ». Dans un cas sur deux (54 %), ils quittent l'enseignement supérieur en direction de la recherche ou d'autres secteurs de l'économie. Les emplois qu'ils occupent sont de qualité très variable : 12 % sont auxiliaires ou vacataires de recherche, 8 % stagiaires de recherche et 6 % techniciens.

Cependant, une proportion non négligeable a pu accéder aux emplois de début de carrière de l'enseignement supérieur : 37 % sont devenus assistants.

La mobilité des assistants est plus faible puisqu'elle ne concerne que 22 % d'entre eux, parmi lesquels 9 % sont devenus maîtres assistants (promotion normale à l'intérieur de leur filière), 8 % ont changé d'emploi en se dirigeant vers la recherche, dont 3 % vers des emplois d'attachés.

---

(1) « Professeurs ayant la licence ou un diplôme supérieur à la licence » ; en réalité, il s'agit souvent de maîtres auxiliaires. Cf. Nomenclature des emplois, INSEE et ministère du Travail.

TABLEAU 27

**Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement secondaire scientifique**

Emplois de l'enseignement secondaire avant la thèse \ Emplois après la thèse	Professeur agrégé	Professeur licencié	Maître auxiliaire	Surveillant Maître d'internat	Autres	Total emplois de l'enseignement secondaire	Emplois de l'enseignement supérieur	Emplois de la recherche	Autres types d'activité	Total	Effectifs
Professeur agrégé .....	48	—	—	—	—	(48)	36	16	—	100	25
Professeur licencié .....	—	34	—	—	—	(34)	22	29	15	100	41
Maître auxiliaire .....	—	2	30	—	—	(32)	30	13	25	100	84
Surveillant maître d'internat .....	—	—	4	20	—	(24)	27	20	29	100	55

TABLEAU 28

**Mobilité au moment de l'obtention de la thèse  
dans l'enseignement supérieur scientifique**

Emplois de l'enseignement supérieur avant thèse \ Emplois après obtention de thèse	Chargé de cours	Assistant	Maître assistant	Total enseignement supérieur	Emplois de la recherche	Autres types d'activité	Total	Effectifs
	Chargé de cours .....	9	37	—	(46)	21	33	100
Assistant .....	—	78	9	(87)	8	5	100	1 244

La mobilité professionnelle des professeurs agrégés de l'enseignement secondaire (52 % changent d'emploi) s'est principalement faite en direction de l'enseignement supérieur : 28 % ont obtenu un poste d'assistant et 4 % ont été promus maîtres de conférence.

Les deux tiers des professeurs « licenciés » occupent un nouvel emploi après la thèse. Ces changements d'emplois s'effectuent vers la recherche (29 % dont 15 % d'attachés) et vers l'enseignement supérieur (17 % d'assistants et 5 % de maîtres assistants). Ainsi une part non négligeable de ceux-ci a pu intégrer les emplois de début de carrière de l'enseignement supérieur et de la recherche (cf. tableau 27).

Quant aux maîtres auxiliaires, aux surveillants et maîtres d'internat, ils ont connu une mobilité particulièrement élevée : 70 et 80 % respectivement ont changé d'emploi après la thèse, ce qui traduit le processus d'intégration et de stabilisation professionnelle des docteurs après l'obtention du doctorat : 11 % des maîtres auxiliaires et 24 % des surveillants et maîtres d'internat sont devenus cadres techniques supérieurs. Un bon nombre ont pu accéder à l'enseignement supérieur et quitter leur situation précaire d'auxiliaire : 27 % des premiers sont devenus assistants, 20 % des seconds, 4 % des derniers obtenant même un poste de maître assistant.

## **2 - Les changements d'emploi dans la recherche**

### *a) Lettres et sciences humaines*

La mobilité des emplois d'auxiliaires de recherche - vacataires, et de stagiaires de recherche est très forte (82 % pour les premiers et 77 % pour les seconds). Ces emplois semblent constituer des emplois d'attente ou de subsistance et diminuent

TABLEAU 29

## Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans la recherche, en Lettres et Sciences humaines

Emploi avant thèse \ Emploi après thèse	Emploi après thèse														
	Auxiliaire de recherche	Stagiaire de recherche	Attaché de recherche	Chargé de recherche	Technicien de recherche	Chargé d'études	Autres activités	Total recherche	Chargé de cours	Assistant	Maître assistant	Total enseignement supérieur	Autres activités	Total (en %)	Effectifs
Auxiliaire de recherche, vacataire .....	18,5	7,4	—	—	7,4	—	7,4	(40,7)	22,2	7,4	—	(29,6)	29,6	100	27
Stagiaire de recherche .....	—	23	23	—	—	—	—	(46)	—	—	—	—	54	100	13
Attaché de recherche .....	—	—	69	17	—	—	—	(86)	—	7	7	(14)	—	100	72
Chargé de recherche .....	—	—	—	74,4	—	11,6	—	(86)	—	4,6	—	(4,6)	9,4	100	43
Technicien de recherche .....	—	—	17	—	52	—	—	(69)	18	13	—	(31)	—	100	23

dans de très fortes proportions après l'obtention du doctorat. De plus, cette mobilité se traduit par une fuite vers les autres types d'activité notamment vers l'enseignement.

Cependant, ces changements ne correspondent pas toujours à une stabilisation professionnelle : la précarité des statuts subsiste pour beaucoup dans les nouveaux emplois et types d'activité : stagiaires de recherche, chargés de cours, etc.

A l'inverse, le taux de mobilité des attachés de recherche est très inférieur (31 %). La promotion normale au grade de chargé de recherche est pourtant importante (17 %). Les passages dans l'enseignement supérieur se font fréquemment avec une promotion : 7 % sont devenus maîtres - assistants après la thèse, 7 % assistants.

La mobilité des chargés de recherche est encore plus faible (25 %). Ceux-ci demeurent dans la recherche (12 % sont chargés d'études) ou deviennent assistants de l'enseignement supérieur (5 %).

La mobilité des chargés d'études, dont les emplois dans le secteur privé sont difficiles à situer dans la hiérarchie des emplois, se fait en direction de l'enseignement supérieur vers des emplois d'assistants (17 %).

Les techniciens de recherche connaissent une promotion très importante après la thèse : 17 % accèdent aux emplois de début de la carrière de chercheur (attaché de recherche) et 30 % effectuent leur passage dans l'enseignement supérieur ; mais plus de la moitié y exercent des emplois dont le statut demeure aléatoire (chargé de cours), 13 % accédant aux emplois d'assistant.

## b) *Sciences*

Comme pour les littéraires, les emplois d'auxiliaires de recherche, vacataires et de stagiaires de recherche connaissent de fortes mobilités : trois quarts des vacataires ou auxiliaires de recherche prennent un nouvel emploi après la thèse et 14 % d'entre eux s'intègrent dans la filière de la recherche en tant qu'attachés de recherche et ingénieurs de recherche. Cependant, à l'inverse des littéraires, cette mobilité s'accompagne d'une stabilisation professionnelle : en effet, 15 % des auxiliaires de recherche obtiennent un poste d'assistant, 5 % de maître assistant et 10 % deviennent cadres techniques supérieurs.

La mobilité importante des stagiaires de recherche s'accompagne d'une intégration dans la filière des emplois de la recherche et dans une moindre mesure dans celle de l'enseignement supérieur.

Les changements d'emploi des techniciens de recherche sont fréquents et cette mobilité s'accompagne de promotion : 12 % occupent après la thèse un emploi d'ingénieur de recherche, 7 % un emploi d'attaché, 15 % un poste d'assistant et 6 % deviennent cadres techniques supérieurs.

TABLEAU 30

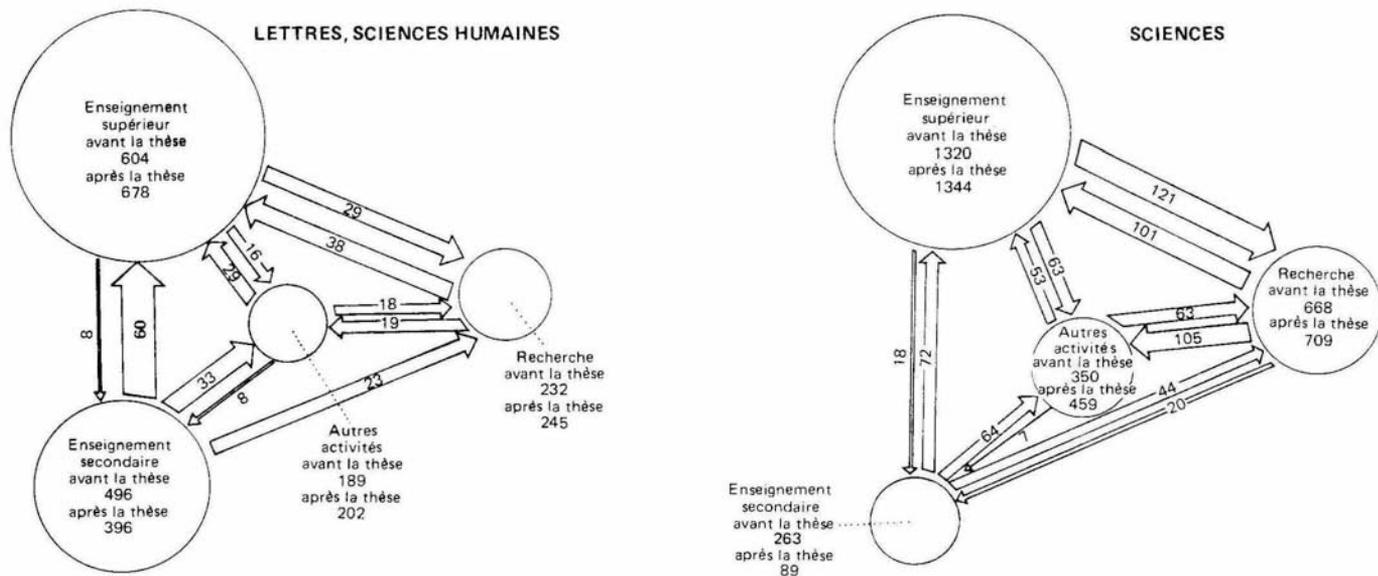
## Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans la recherche en Sciences

(en %)

Emploi avant thèse \ Emploi après thèse	Auxiliaire de recherche, vacataire	Stagiaire de recherche	Attaché de recherche	Chargé de recherche	Technicien de recherche	Ingénieur de recherche	Autres activités de recherche	Total recherche	Total enseignement secondaire	Assistant	Maître assistant	Chargé de cours	Total enseignement supérieur	Ingénieur et cadre technique supérieur	Autres activités	Total	Effectifs
Auxiliaire de recherche, vacataire .....	25	11	8	2	2	6	1	(55)	4,9	14,5	5,4	1	(20,9)	10,3	8,9	100	241
Stagiaire de recherche ..	1	38	17	1	—	14	1	(72)	—	10	1	—	(11)	12	5	100	139
Attaché de recherche ....	—	—	82,5	5,3	—	—	—	(87,8)	3,5	5,3	—	—	(5,3)	3,5	—	100	57
Technicien .....	—	4,8	7,2	—	39,8	12,0	3,6	(67,4)	—	15,0	—	—	(45,0)	6,0	12	100	83

SCHEMA 2

## Les mobilités au moment de l'obtention de la thèse entre types d'activité



**Lettres - Sciences humaines**

Type d'activité avant la soutenance de la thèse \ Type d'activité après obtention de la thèse	Recherche	Enseignement supérieur	Enseignement secondaire	Total enseignement	Autres activités	Total %
Recherche .....	75,4	16,4	—	(16,4)	8,2	100
Enseignement supérieur .....	4,8	91,2	1,3	(92,5)	2,7	100
Enseignement secondaire .....	4,6	12,1	76,6	(88,7)	6,7	100
Total enseignement .....	(4,7)	(55,5)	(35,3)	(90,8)	(4,5)	100
Autres activités .....	9,5	15,3	4,2	(19,5)	71,0	100

**Sciences**

Type d'activité avant la soutenance de la thèse \ Type d'activité après obtention de la thèse	Recherche	Enseignement supérieur	Enseignement secondaire	Total enseignement	Autres activités	Total %
Recherche .....	66,6	15,1	3,0	(18,1)	15,7	100
Enseignement supérieur .....	9,2	84,7	1,4	(86,1)	4,7	100
Enseignement secondaire .....	16,7	27,4	31,6	(59,0)	24,3	100
Total enseignement .....	(10,4)	75,2	6,4	(81,6)	(8,0)	100
Autres activités .....	18,0	15,1	2,0	(17,1)	64,9	100

La faible mobilité (18 %) des attachés de recherche n'a permis qu'à un petit nombre d'entre eux d'obtenir une promotion professionnelle : 5 % sont devenus chargés de recherche. Pour les autres, cette mobilité s'accompagne d'un changement de type d'activité, essentiellement vers l'enseignement.

Les ingénieurs de recherche ne changent pas souvent d'emploi (25 %) ; cette faible mobilité ne permet pas de relever de tendance significative de leur progression professionnelle.

Dans l'ensemble, on peut dire que l'obtention de la thèse de troisième cycle a eu un effet très rapide sur les situations d'emplois. Cependant, les conséquences de cette mobilité sont loin d'être identiques entre les disciplines ainsi qu'entre les différents emplois.

### **3 - Mouvements globaux entre types d'activité (1), secteurs et statuts**

Après l'examen détaillé des transformations subies par la situation professionnelle des docteurs de troisième cycle au moment de l'obtention de leur thèse, il est utile de situer l'importance relative de ces flux entre grands secteurs et catégories statutaires.

Dans les deux disciplines, les changements sont principalement dus à l'abandon des emplois de l'enseignement secondaire parmi les emplois occupés après la thèse. On observe également un flux non négligeable allant de la recherche vers l'enseignement supérieur aussi bien en lettres qu'en sciences, ainsi que de l'enseignement supérieur vers la recherche en sciences (Cf. schéma 2).

Il est possible de représenter les changements intervenus après la thèse en fonction de l'importance de la mobilité ainsi que du changement éventuel de type d'activité pour les principaux emplois de l'enseignement et de la recherche.

---

(1) Par « type d'activité » on entend « grand groupe d'emplois », c'est-à-dire les regroupements des emplois de la nomenclature : emplois de l'enseignement secondaire, emplois de l'enseignement supérieur, emplois de la recherche, etc.

	Sans changement de type d'activité	Avec changement de type d'activité
Forte mobilité	Chargé de cours (LSH) * Technicien de recherche (LSH) (S) * Stagiaire de recherche (S)	Surveillant maître d'internat (LSH) (S) Professeur « licencié » (LSH) (S) Chargé de cours (S) Professeur agrégé (S) Maître auxiliaire (S) (LSH) Auxiliaire, vacataire de recherche (LSH) (S) Stagiaire de recherche (LSH)
Faible mobilité	Assistant (LSH) (S) Maître assistant (LSH) Professeur agrégé (LSH) Professeur certifié (LSH) Attaché de recherche (LSH) Chargé de recherche (LSH)	Attaché de recherche (S)

\* LSH : Lettres - sciences humaines.

\* S : Sciences.

Un fort contraste apparaît entre deux principaux groupes d'emplois :

— le premier groupe d'emplois est caractérisé par une forte mobilité accompagnée souvent d'un changement de type d'activité : « hors statut » de l'enseignement et de la recherche, à l'exception des chargés de cours littéraires ainsi que des stagiaires de recherche scientifiques. En outre, il faut adjoindre à ce groupe les professeurs agrégés de l'enseignement secondaire scientifique ;

— à l'opposé, c'est-à-dire avec une faible mobilité et rarement un changement de type d'activité, le second groupe est caractéristique des emplois des filières normales de l'enseignement supérieur et secondaire, ainsi que de la recherche pour les littéraires.

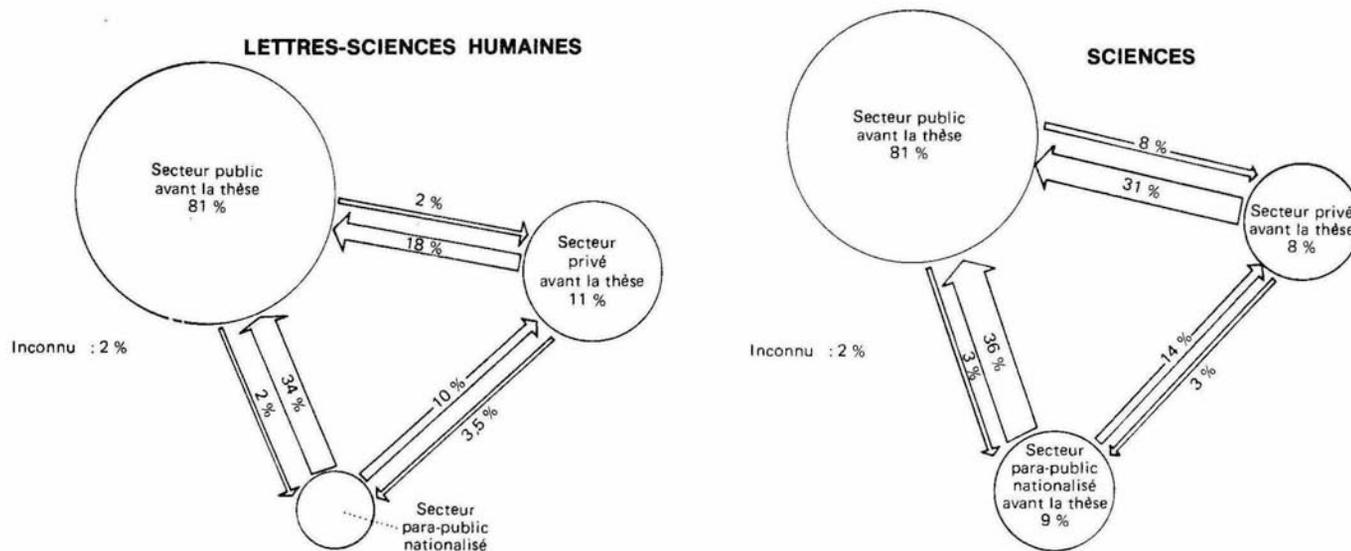
Dans le premier cas, la forte mobilité professionnelle s'est traduite par une stabilisation professionnelle, voire une intégration, le plus souvent dans des emplois qui se situaient dans un type d'activité différent de celui de départ.

Dans le second cas, l'obtention de la thèse a entraîné une faible mobilité professionnelle qui s'est accompagnée d'un processus de promotion dans la même filière, c'est-à-dire d'un début de carrière professionnelle.

Quelques emplois échappent à cette dichotomie : il s'agit des emplois de chargés de cours en lettres - sciences humaines, des stagiaires de recherche en sciences,

## SCHEMA 3

## Les mobilités entre secteurs au moment de l'obtention de la thèse



Nota : Les pourcentages sur les flèches indiquent les flux de départ en % du secteur de départ.

I - Lettres-sciences humaines

(en %)

Secteur avant thèse \ Secteur après thèse	Privé	Public	Para-public	Total
Privé .....	78,4	18,1	3,5	100
Public .....	2,1	95,8	2,1	100
Para-public .....	10,3	34,0	55,7	100

II - Sciences

(en %)

Secteur avant thèse \ Secteur après thèse	Privé	Public	Para-public	Total
Privé .....	66,1	31,2	2,7	100
Public .....	8,0	89,0	2,8	100
Para-public .....	13,6	35,7	50,6	100

et des techniciens de recherche dans les deux disciplines qui connaissent une forte mobilité sans changement de type d'activité : l'obtention de la thèse a permis un processus important d'intégration dans les emplois de début de carrière de la filière correspondante.

Comme nous l'avons vu, l'essentiel des phénomènes de mobilité s'est produit à partir des emplois aux statuts les plus précaires et les plus instables. Ainsi, pour les littéraires, l'amélioration de la situation professionnelle des vacataires et auxiliaires du public et du para-public s'est faite en direction des emplois de contractuels, voire de fonctionnaires du secteur public. Les contractuels sans statut ont pu accéder à des emplois de contractuels avec statut ou de fonctionnaires, tandis que les contractuels du para-public s'intégraient dans la fonction publique ou effectuaient leur passage vers le secteur privé. Quant aux emplois du secteur privé, si les salariés demeurent pour la plupart dans ce secteur, les travailleurs indépendants en revanche s'intègrent en grande partie dans le secteur public, essentiellement en accédant à des emplois de fonctionnaires.

Du côté des emplois scientifiques, la mobilité la plus élevée concerne également les emplois les plus précaires : les vacataires et auxiliaires ont ainsi pu accéder avec la thèse de troisième cycle à des emplois présentant plus de sécurité ou plus élevés dans la hiérarchie et situés essentiellement dans le secteur public (contractuels souvent avec statut, fonctionnaires). Mais une part d'entre eux s'est également orientée vers le secteur privé. Quant aux contractuels sans statut, ils ont pu soit s'intégrer aux fonctionnaires, soit obtenir un emploi avec statut, mais également passer dans le secteur privé. Enfin, une part importante de ceux occupant un emploi dans le secteur privé a pu s'intégrer dans la fonction publique, souvent en obtenant le statut de fonctionnaire.

**Si l'on excepte les emplois les plus stables du secteur public, on peut dire que les changements de statut ont été importants après l'obtention de la thèse.** Ils sont allés de pair avec une mobilité professionnelle élevée, dans le sens d'une amélioration ou d'une stabilisation professionnelle qui s'est essentiellement effectuée en direction des emplois de fonctionnaires ou de contractuels de la fonction publique.

**Cependant, cette forte mobilité professionnelle et de statut a entraîné une faible mobilité sectorielle.** Le secteur public est demeuré le principal employeur des docteurs de troisième cycle (1). Les seuls mouvements inter-sectoriels notables concernent les passages du secteur privé vers le secteur public spécialement en sciences et surtout ceux du secteur para-public vers le secteur public et, dans une moindre mesure, vers le secteur privé.

---

(1) Voir schéma 3, p. 90.

TABLEAU 31

## Evolution du statut de l'emploi au moment de l'obtention de la thèse

## Lettres - Sciences humaines

(en %)

Statut emploi après la thèse / Statut emploi avant la thèse	Travail- leur indé- pendant	Salarié privé	Fonc- tionnaire	Contractuel avec statut (CNRS)	Contractuel sans statut	Vaca- taire auxi- liaire (public)	Salarié para- public	Vaca- taire para- public	Contractuel para- public	Aucun emploi	Total
Travailleur indépendant ..	35	13	22	—	—	9	—	13	—	8	100
Salarié privé .....	1	73	7	2	2	4	—	—	2	9	100
Fonctionnaire .....	—	1	92	2	(ε)	1	(ε)	—	(ε)	2	100
Contractuel avec statut ..	—	2	8	75	3	1	3	2	1	5	100
Contractuel sans statut ..	—	3	13	13	54	2	—	—	2	13	100
Vacataire, auxiliaire du secteur public .....	—	4	9	4	12	57	—	1	2	11	100
Salarié para-public .....	—	6	11	—	—	7	72	—	—	4	100
Vacataire para-public .....	—	5	6	13	21	13	—	29	—	13	100
Contractuel para-public ..	—	22	9	—	13	—	13	—	30	13	100
Aucun emploi .....	6	6	22	10	10	9	4	1	5	27	100

TABLEAU 31 (suite)

## Evolution du statut de l'emploi au moment de l'obtention de la thèse

## Sciences

(en %)

Statut emploi avant la thèse \ Statut emploi après la thèse	Travail- leur indé- pendant	Salarié privé	Fonc- tionnaire	Contrac- tuel avec statut (CNRS)	Contrac- tuel sans statut	Vaca- taire auxi- liaire (public)	Salarié para- public	Vaca- taire para- public	Contrac- tuel para- public	Aucun emploi	Total
Travailleur indépendant ..	26	21	21	21	—	—	—	—	—	11	100
Salarié privé .....	—	52	10	8	1	3	2	—	—	24	100
Fonctionnaire .....	—	5	81	4	1	1	1	(e)	1	6	100
Contractuel avec statut ..	—	3	8	73	3	1	—	1	—	11	100
Contractuel sans statut ..	(e)	7	14	17	38	3	2	1	1	16	100
Vacataire auxiliaire du secteur public .....	—	12	18	10	9	21	1	(e)	2	26	100
Salarié para-public .....	—	7	6	5	—	6	43	—	8	25	100
Vacataire para-public .....	—	12	13	19	12	3	11	15	6	9	100
Contractuel para-public ..	—	17	13	16	—	—	5	3	36	10	100
Aucun emploi .....	—	16	11	12	12	7	2	1	4	35	100

TABLEAU 32

**Comparaison des taux de sortie et des taux d'entrée par secteur et par discipline**

Discipline		Lettres - Sciences humaines			Sciences		
Secteur	Mobilité	Taux d'entrée	Taux de sortie	Ecart	Taux d'entrée	Taux de sortie	Ecart
	Privé .....		21,1	21,6	- 0,5	108,6	33,9
Public .....		5,1	4,2	+ 0,9	6,7	10,8	- 4,1
Para-public .....		33,0	44,3	- 11,3	27,2	49,4	- 22,2

Néanmoins, étant donné l'importance des effectifs occupés dans le secteur public, si le flux de sens inverse (c'est-à-dire du public vers le privé) est faible, en proportion, il représente en valeur absolue des effectifs plus nombreux : en conséquence le secteur privé voit sa représentation presque doublée après la thèse pour les docteurs scientifiques, la balance entre le taux d'entrée et le taux de sortie étant largement excédentaire.

#### **4 - Les migrations géographiques après l'obtention de la thèse : décentralisation parisienne et migration hors de la métropole**

Parallèlement à une forte mobilité professionnelle, l'obtention du doctorat de troisième cycle a-t-elle entraîné des mouvements migratoires importants ?

##### *a) Evolution de la structure de la répartition régionale (1)*

L'étude des caractéristiques socio-démographiques (2) a montré une forte concentration de la population littéraire dans la Région parisienne et une répartition plus équilibrée de la population scientifique à l'intérieur de l'hexagone. Il est vrai que la Région parisienne, notamment en lettres et sciences humaines, concentre fortement les activités de recherche et les enseignements de troisième cycle (3).

(1) Cette analyse se fonde sur une division de l'espace en trois zones : la Région parisienne, la province et les pays étrangers et DOM-TOM.

(2) Cf. supra première partie : « Les docteurs de troisième cycle : quelques éléments descriptifs », p. 21.

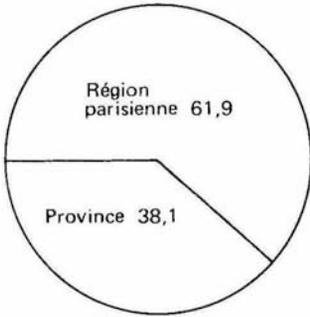
(3) Cf. « Recherche scientifique et régions françaises ». M. BROCARD, *Le Progrès scientifique* n° 152, mars-avril 1972, pp. 5 et suivantes.

SCHEMA 4

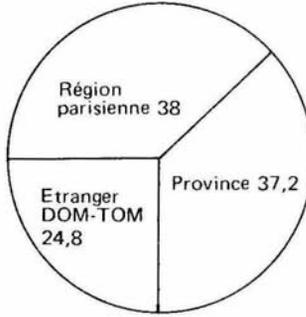
Localisation des docteurs de troisième cycle

1-Lettres et sciences humaines

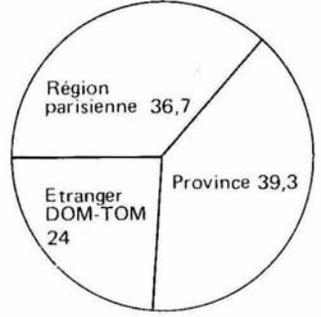
A-Lieu de soutenance de la thèse



B-Lieu de travail après la thèse (1973-1974)

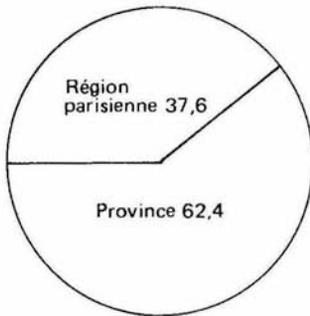


C-Lieu de travail à la date de l'enquête (1976)

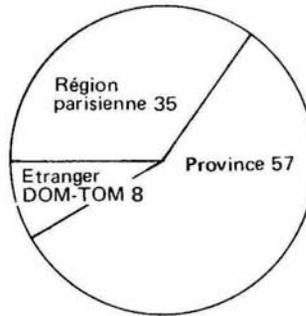


2-Sciences

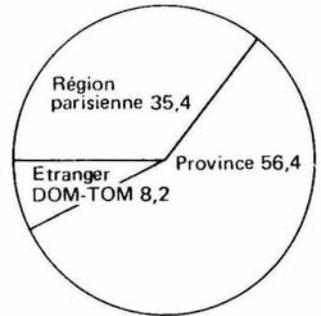
A-Lieu de soutenance de la thèse



B-Lieu de travail après la thèse (1973-1974)



C-Lieu de travail à la date de l'enquête (1976)



Après la soutenance de la thèse, la structure de la répartition régionale des actifs occupés se révèle très différente de celle du lieu de soutenance de la thèse : la prépondérance de la Région parisienne sur les autres régions diminue fortement, particulièrement pour les littéraires ; Paris et sa région qui accueillaient 62 % des littéraires avant la thèse, ne comptent plus que 38 % des actifs occupés après la thèse.

On n'oubliera pas qu'une partie de ces migrations constatées est en réalité sur-évaluée. En effet, une thèse de lettres - sciences humaines peut se préparer loin de l'université où l'inscription est prise pour la soutenance et le décalage entre lieu de soutenance et lieu de résidence ultérieure n'implique pas que le nouveau docteur ait changé de résidence. En revanche, les travaux de recherches dans les spécialités scientifiques exigent, dans la plupart des cas, une présence quasi-permanente dans les laboratoires universitaires ou péri-universitaires. En outre, il s'agit pour d'autres d'une « mobilité de retour ». Certains étudiants, notamment les étrangers venus préparer leur thèse de troisième cycle à Paris retournent après l'obtention de celle-ci, dans leur pays ou leur région d'origine (1).

Les changements intervenus dans la répartition régionale ne sont que la résultante des flux de départs et des flux d'arrivées. Seule l'étude des flux migratoires (flux de départs et d'arrivées) permet de mesurer la mobilité géographique réelle des docteurs de troisième cycle.

Cette analyse des migrations inter-régionales se fonde sur la répartition de la population en huit régions correspondant aux zones d'étude et d'aménagement du territoire (ZEAT). Les pays étrangers et les départements ou territoires d'outre-mer regroupent les migrations qui s'effectuent hors de la métropole.

#### *b) Migrations après l'obtention de la thèse (1973-1974)*

Au moment de l'obtention de la thèse, un peu moins d'un tiers (30 %) des docteurs de troisième cycle a changé de ZEAT ou émigré vers l'étranger ou les DOM - TOM.

Le taux de migration des littéraires s'élevant à 42 % dépasse très largement celui des scientifiques (23 %). Dans chaque discipline, le taux de migration des hommes est supérieur à celui des femmes.

Le taux de migration après obtention de la thèse varie également d'une zone à l'autre : si la plupart des zones présentent des taux de migration qui demeurent proches de la moyenne, on observe que pour les littéraires la zone Centre - Est présente un taux particulièrement faible tandis qu'à l'inverse celui du Bassin parisien est très supérieur à la moyenne. Pour les scientifiques, les zones Nord et Est ont un taux de migration particulièrement faible, le Sud-Ouest a pour sa part une forte migration. Cependant le taux de migration est insuffisant pour apprécier l'impact des flux de départs et des flux d'entrées sur le volume d'actifs occupés dans les différentes régions.

---

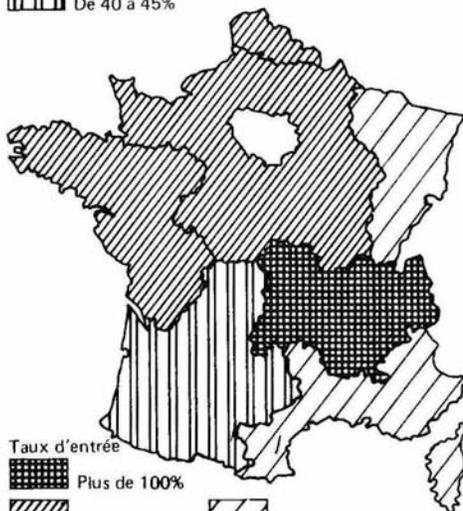
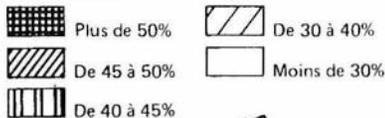
(1) Cf. annexe II, La population de nationalité étrangère.

## Migrations régionales après la thèse

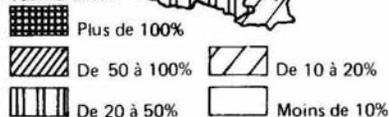
### LETTRES-SCIENCES HUMAINES



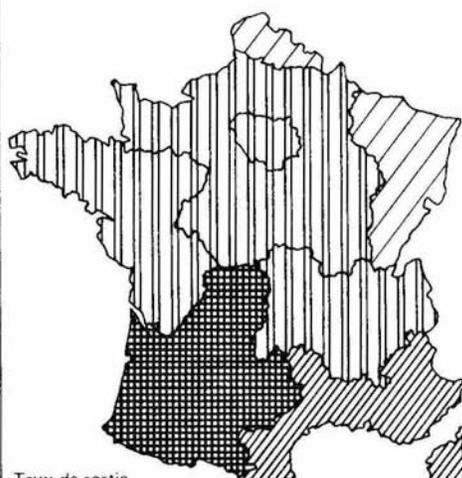
Taux de sortie



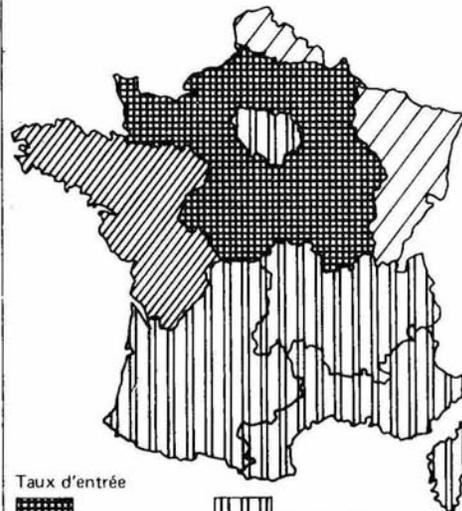
Taux d'entrée



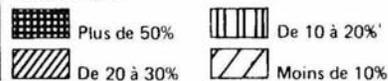
### SCIENCES



Taux de sortie



Taux d'entrée



**Taux de mobilité**

(en %)

Discipline	Sexe	Hommes	Femmes	H + F
Lettres et Sciences humaines .....		45,3	35,5	42,4
Sciences .....		25,0	17,8	23,1

TABLEAU 33

**Comparaison des taux de sortie et des taux d'entrée par région :  
Solde migratoire entre le lieu de soutenance et le lieu de l'emploi  
après l'obtention de la thèse**

Discipline	Migrations	
	Lettres et Sciences humaines	Sciences
Région de soutenance de la thèse	Ecart	Ecart
Région parisienne .....	- 38,6	- 6,9
Bassin parisien .....	+ 35,1	+ 30,0
Nord .....	+ 17,6	- 14,7
Est .....	- 31,7	- 10,6
Centre-est .....	+ 77,5	- 14,3
Méditerranée .....	- 26,2	- 15,9
Sud-ouest .....	- 3,5	- 21,4
Ouest .....	+ 18,2	+ 3,0

A la lumière des taux d'entrée et de sortie dans les différentes régions après la soutenance de la thèse, deux phénomènes principaux peuvent être dégagés :

— d'une part, un très fort mouvement d'émigration s'est développé à partir des régions situées dans la moitié nord du pays pour les littéraires (Bassin parisien, Nord, Est et Région parisienne) et à l'inverse à partir des régions du Sud pour les scientifiques (Sud - Ouest, Méditerranée et Centre - Est). Ainsi semble se dessiner une opposition entre la France du Sud et la France du Nord : les régions du Sud retiennent plus que celles du Nord leurs diplômés littéraires tandis que celles du Nord retiennent plus leurs diplômés scientifiques ;

— cette émigration à l'intérieur de la métropole a surtout bénéficié au Bassin parisien (pour les littéraires comme pour les scientifiques) et à la région Centre - Est pour

les littéraires. Cependant, les flux migratoires les plus importants se sont faits en direction des pays étrangers et accessoirement vers l'Outre-mer.

Ainsi, le solde migratoire est nettement excédentaire en lettres comme en sciences pour le Bassin parisien qui a vu un nombre important de créations universitaires relativement récentes et surtout leur développement depuis une dizaine d'années, d'où des débouchés importants aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans la recherche (1).

Le nombre élevé de docteurs ayant obtenu leur thèse dans la Région parisienne, a pour conséquence de rendre prépondérante au sein des mouvements migratoires, l'émigration parisienne. Celle-ci n'est que faiblement compensée par un mouvement inverse : le solde migratoire de la région est largement déficitaire, particulièrement en lettres - sciences humaines. Dans ces disciplines, l'essentiel de l'émigration s'est effectué en direction des pays étrangers (25 %), 18 % allant occuper un emploi en province. A un niveau bien moindre certes, le même phénomène peut être observé en sciences.

Ainsi s'observe après la soutenance de la thèse, un fort mouvement de décentralisation de Paris vers la province et d'émigration vers les pays étrangers parmi les actifs occupés. On n'oubliera pas que le prestige et la renommée des universitaires parisiens qui entraînent un fort afflux d'étudiants dans les universités de cette région, y compris à partir des pays étrangers et singulièrement au niveau du troisième cycle (2), ont pour conséquence, une fois le doctorat obtenu, de provoquer un phénomène inverse de reflux vers la région d'origine ou vers le pays d'origine pour les docteurs de nationalité étrangère. A cela peut s'ajouter, pour les autres, l'attrait de salaires plus élevés mais également l'occupation temporaire d'emplois de coopération pendant la durée du service national.

---

(1) Cf. « Recherche scientifique et régions françaises », **Le Progrès scientifique**, art. cit., pp. 10-12.

(2) Cf. en annexe, Analyse de la population étrangère.

Troisième partie

**LA SITUATION  
DES DOCTEURS DE TROISIÈME CYCLE  
AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (1976)**

## **1 - La mobilité dans les années qui suivent la thèse est d'une ampleur beaucoup plus réduite que celle qui a accompagné l'obtention de celle-ci**

Le délai de deux à trois ans qui s'est écoulé depuis l'obtention de la thèse permet de supposer une certaine stabilisation du processus d'insertion et de mieux mesurer l'impact du doctorat sur les situations professionnelles car l'effet d'un diplôme n'est pas toujours immédiat et sa sanction professionnelle nécessite des délais qui peuvent largement dépasser deux ou trois ans.

On vient de constater que l'effet du doctorat de troisième cycle a été très rapide et a entraîné une très forte mobilité professionnelle immédiatement après la soutenance de la thèse.

Par contre, dans la période de deux à trois ans qui a suivi, la quasi-totalité des docteurs de troisième cycle (90 %) n'a pas changé de type d'activité, et les flux entre enseignement et recherche sont demeurés particulièrement faibles.

Bien qu'ils soient limités, les flux observés après l'obtention de la thèse, traduisent dans la plupart des cas une mobilité des emplois aux statuts les plus précaires : vacataires et auxiliaires du secteur public, contractuels sans statut. En conséquence, la nature des emplois publics a fortement changé au profit des fonctionnaires ou des emplois de contractuels avec statut. Par ailleurs, une progression professionnelle est intervenue pour une partie non négligeable de ceux qui occupaient déjà des emplois de début de carrière : augmentation des emplois de maîtres-assistants et de chargés de recherche.

C'est dire que les processus de stabilisation, d'intégration et de progression professionnelle qui s'étaient manifestés rapidement après la soutenance de la thèse, se sont prolongés pendant la période 1973-1976 et qu'ils ne sont peut-être pas complètement épuisés au moment de l'enquête.

Sur la période, la mobilité professionnelle a concerné seulement un cinquième des docteurs de troisième cycle (22 %).

Si les emplois de l'enseignement et de la recherche demeurent les emplois dominants, une évolution intervient dans l'importance respective des emplois du

second degré et de ceux du supérieur : les premiers ont très nettement diminué, aussi bien en lettres - sciences humaines qu'en sciences, tandis que les seconds progressent de manière très sensible dans la population des docteurs littéraires.

**Dans l'enseignement supérieur :** l'obtention de la thèse fait encore sentir ses effets ; cette mobilité professionnelle porte essentiellement sur les emplois de « hors statut » et sur ceux de début de carrière : chargé de cours en sciences et assistant en lettres et sciences humaines.

La situation professionnelle des maîtres assistants est demeurée quasiment inchangée sur la période. Il est vrai que la progression professionnelle est ensuite plus lente et que la thèse d'Etat devient nécessaire.

**Dans l'enseignement secondaire :** la diminution relative de ce groupe d'emplois s'est faite principalement aux dépens des emplois de maîtres auxiliaires et des surveillants et maîtres d'internat, emplois au statut précaire et qui constituaient des « situations d'attente » : 62 % des maîtres auxiliaires en sciences et un tiers en lettres et sciences humaines occupent un nouvel emploi. Cette mobilité plus accentuée pour les scientifiques s'accompagne également d'un processus d'intégration (assistant, voire maître assistant ou cadre technique supérieur).

**Dans la recherche :** si les thèses de lettres et de sciences humaines ne semblent pas avoir eu pour conséquence une progression professionnelle sensible, en revanche les thèses scientifiques ont eu une sanction professionnelle beaucoup plus importante ; les emplois d'auxiliaires et de vacataires sont en effet en nette régression.

La thèse de troisième cycle en sciences apparaît bien dans les métiers de la recherche comme la condition nécessaire de toute intégration et de tout accès à la carrière de chercheur.

\*  
\* \*

L'obtention de la thèse a eu des répercussions immédiates sur les situations d'emplois. Certes des différences existent selon les emplois et entre les disciplines mais la mobilité professionnelle a fortement diminué ensuite sur la période de deux ou trois années qui a suivi l'obtention de la thèse jusqu'à l'année 1976.

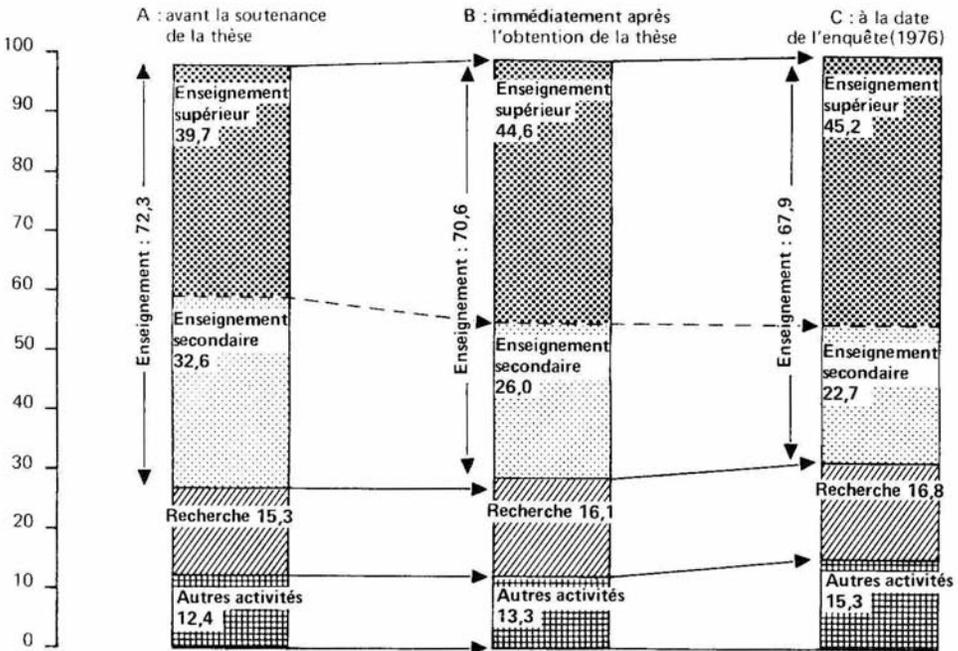
Dans l'enseignement supérieur où travaillait la partie la plus importante des docteurs avant la thèse, l'impact du doctorat a entraîné une forte intégration des enseignants « hors statut » et une promotion importante des assistants vers les emplois de maîtres assistants. Ce phénomène s'est poursuivi mais plus faiblement dans les années qui ont suivi révélant, par là même, que l'obtention de la thèse produit encore ses effets en 1976. Cependant la nette diminution des créations de postes d'enseignants titulaires à partir de 1974-1975 réduira fortement les possibilités d'intégration et de promotion des docteurs de troisième cycle dans l'enseignement supérieur (1).

---

(1) Cf. Evolution des créations d'emplois enseignants dans le supérieur, supra, Introduction générale.

GRAPHIQUE 10

Evolution de la structure des types d'activités exercées par les docteurs de troisième cycle en lettres et en sciences humaines



GRAPHIQUE 11

Evolution de la structure des types d'activités exercées par les docteurs de troisième cycle en sciences

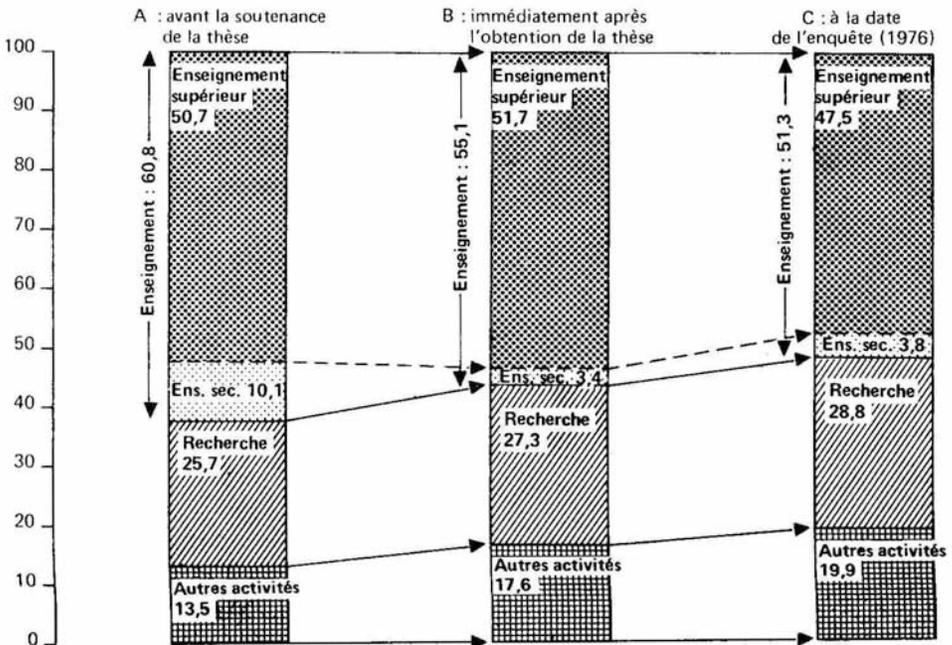


TABLEAU 34

**Mobilité entre les principaux types d'activités de l'obtention de la thèse à 1976**

**Lettres - Sciences humaines (H + F)**

(En %)

Types d'activité après obtention de la thèse \ Types d'activité en 1976	Recher- che	Ensei- gnement supé- rieur	Ensei- gnement second- aire	Total ensei- gnement	Autres activités	Total
Recherche .....	88,0	4,5	1,8	(6,3)	5,6	100
Enseignement supérieur .....	1,1	97,0	0,3	(97,3)	1,6	100
Enseignement secondaire ...	4,3	4,0	86,0	(90,0)	5,7	100
Total enseignement .....	(2,3)	63,1	1,5	(94,6)	(3,1)	100
Autres activités .....	8,1	5,6	4,0	(9,6)	82,3	100

**Sciences (H + F)**

(En %)

Types d'activité après obtention de la thèse \ Types d'activité en 1976	Recher- che	Ensei- gnement supé- rieur	Ensei- gnement second- aire	Total ensei- gnement	Autres activités	Total
Recherche .....	92,0	5,0	0,7	(5,7)	2,3	100
Enseignement supérieur .....	4,1	92,5	0,5	(93,0)	2,9	100
Enseignement secondaire ...	13,5	14,7	60,9	(75,6)	10,9	100
Total enseignement .....	(5,0)	85,0	6,4	(91,4)	(3,6)	100
Autres activités .....	6,0	3,8	0,9	(4,7)	89,4	100

N.B. : Les chiffres entre parenthèses concernent les sous-totaux ligne et colonne.

En outre, et spécialement dans les disciplines scientifiques, on enregistre une forte mobilité avec changement d'activité, essentiellement vers les emplois de la recherche, sur l'ensemble de la période.

Du côté des emplois de l'enseignement secondaire, les enseignants non titulaires aussi bien que les surveillants et maîtres d'internat connaissent une forte mobilité, particulièrement pour les docteurs en sciences : si celle-ci s'accompagne d'une faible valorisation professionnelle en lettres - sciences humaines, en sciences, elle va de pair avec un phénomène d'intégration dans les emplois de l'enseignement supérieur qui se prolonge jusqu'en 1976.

La mobilité diminue à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des emplois ; en revanche, la valorisation professionnelle du doctorat s'accroît avec cette dernière.

Les professeurs agrégés connaissent rapidement après l'obtention de la thèse une intégration dans l'enseignement supérieur, quelle que soit la discipline. C'est dire que la décision de préparer le doctorat a bien été entreprise avec l'objectif d'accéder à un emploi d'assistant ou de maître assistant. Ce phénomène s'atténue au cours de la période de référence, parallèlement à la réduction des créations de postes d'enseignants dans les universités.

Comme pour les emplois de l'enseignement, la mobilité dans les emplois de la recherche est d'autant plus forte qu'elle concerne des emplois du bas de l'échelle ou à statut précaire.

La mobilité professionnelle qui s'accompagne d'une stabilisation aussi bien dans la recherche que dans l'enseignement pour les docteurs scientifiques occupant un emploi « hors statut » se caractérise par contre en lettres - sciences humaines par la survivance d'emplois à statut précaire. Ce phénomène se prolonge dans une moindre proportion, jusqu'en 1976.

Bien que faible en importance, une forte mobilité promotionnelle caractérise les emplois d'attachés de recherche dans les disciplines littéraires. Mais elle demeure plus faible pour les docteurs scientifiques.

La mobilité est importante pour les techniciens de recherche : en lettres comme en sciences, ceux-ci connaissent une forte promotion vers les emplois d'attachés, d'ingénieurs de recherche et avec un changement d'activité vers les emplois d'assistants de l'enseignement supérieur et de cadres techniques supérieurs.

Cette forte mobilité promotionnelle constatée dans les emplois de la recherche semble limitée aux emplois de début de carrière : on ne décèle en effet aucune promotion sensible des chargés de recherche sur la période. Il est vrai que la thèse d'Etat devient ensuite nécessaire à l'inscription sur les listes d'aptitude.

Il semble que les créations d'emplois dans la recherche, qui avaient diminué après 1971, mais dont la reprise s'était manifestée en 1975 (1), ont eu pour conséquence importante d'intégrer bon nombre de jeunes chercheurs, d'ingénieurs et techniciens dans des emplois de recherche avec un statut et une meilleure sécurité d'emploi.

---

(1) Cf. Créations d'emplois CNRS, supra, Introduction générale.

## 2 - Une typologie des emplois détenus par les docteurs de troisième cycle

Comment se situent les emplois occupés par les docteurs de troisième cycle dans l'économie nationale ?

Le rôle dominant du secteur public, l'orientation presque exclusive vers quelques types d'activité — enseignement et recherche fondamentale — entraînent une concentration sectorielle des emplois occupés dans deux principaux secteurs d'activité : l'enseignement supérieur (50 %) et loin derrière la recherche publique. En dehors de ces deux secteurs, l'enseignement secondaire a offert un nombre non négligeable d'emplois aux littéraires (17 %) et l'industrie (10 %), particulièrement les industries de constructions électriques ou électroniques et les industries chimiques, a accueilli les scientifiques, surtout de sexe masculin.

Dans les deux disciplines de formation, plus de 80 % des femmes occupent un emploi dans le secteur public. Si elles sont plus fréquemment fonctionnaires que les hommes, elles demeurent également plus nombreuses dans les emplois les plus précaires de la fonction publique : contractuel sans statut. En revanche 12 % des hommes littéraires et 21 % des hommes scientifiques ont des emplois de salariés du privé contre seulement 8 % et 9 % des femmes.

Les emplois relevant du secteur privé sont essentiellement pour les scientifiques des emplois de cadres techniques supérieurs, puis d'ingénieurs, mais également des emplois de la recherche (ingénieurs de recherche et chargés d'études) et des services commerciaux. Pour les littéraires, l'orientation vers les emplois du privé se fait essentiellement vers les emplois de l'enseignement privé (chargés de cours, professeurs du second degré, professeurs pour adultes), puis vers les métiers des services à caractère social et de la recherche (chargés d'études).

Afin d'obtenir une représentation globale et simultanée des principaux groupes d'emplois occupés par les docteurs en 1976, on a réalisé une analyse factorielle des correspondances (1) de la distribution des principales variables (âge, sexe, concours, emploi en cours d'études, formations complémentaires, spécialités, statut, salaire) selon l'emploi.

On analysera les emplois tenus par les docteurs de troisième cycle en lettres - sciences humaines puis ceux des docteurs en sciences.

### *a) Les emplois des docteurs de troisième cycle en lettres et sciences humaines*

L'analyse factorielle des correspondances permet de construire un graphique où les différentes variables sont représentées par des points d'autant plus proches

---

(1) L'analyse factorielle des correspondances a été réalisée avec le concours de A. HATHOUT du Service informatique du CEREC.

qu'elles se distribuent de manière identique dans la population ; chacun de ces points est repéré selon des axes (1) qui peuvent être interprétés comme sous-tendant les principales oppositions sous-jacentes aux données traitées.

Le premier axe (vertical dans le graphique 12) partage **les métiers de l'enseignement** en enseignants titulaires (professeurs, agrégés et certifiés, PEGC, assistants et maîtres assistants) (2) et enseignants non titulaires (chargés de cours, maîtres auxiliaires, adjoints d'enseignement, professeurs du privé...). Cette opposition est fortement corrélée avec les variables âge et salaire. Aux âges les plus jeunes correspondent les salaires les plus bas et les emplois de non-titulaires. A l'inverse, à mesure que l'on s'élève vers le haut du graphique en suivant l'axe vertical, à l'élévation en âge correspond une hausse des salaires et les emplois d'enseignants titulaires.

En fait, en ce qui concerne la variable salaire, l'essentiel de l'effet observé est dû aux tranches de salaires les plus basses qui correspondent aux emplois de non-titulaires.

La variable « emploi pendant les études de troisième cycle » apparaît discriminante elle aussi : elle oppose les individus ayant travaillé à temps plein pendant leurs études, et qui occupent en 1976 des emplois de titulaires, à ceux ayant travaillé à temps partiel pendant les études de troisième cycle, et qui occupent des emplois de non-titulaires. On remarquera par ailleurs que ceux qui n'ont pas travaillé pendant leurs études sont plus fréquemment chercheurs.

Ainsi, se vérifient les observations que nous avons faites dans l'analyse des tableaux croisés classiques : les docteurs les plus jeunes ainsi que ceux qui ont eu une insertion professionnelle tardive semblent avoir eu des difficultés pour trouver un emploi et en particulier pour accéder aux emplois de titulaires et aux emplois les plus valorisés de l'enseignement (3).

Toutefois, les emplois de la recherche ne semblent pas émerger sur cet axe où leur contribution n'est pas particulièrement significative. Ce n'est que sur le second axe (horizontal) qu'ils ressortent, formant ainsi dans le plan considéré le triangle :

- enseignants titulaires,
- enseignants non-titulaires,
- chercheurs (attachés, chargés, techniciens de recherche, chargés d'études, autres emplois de la recherche...).

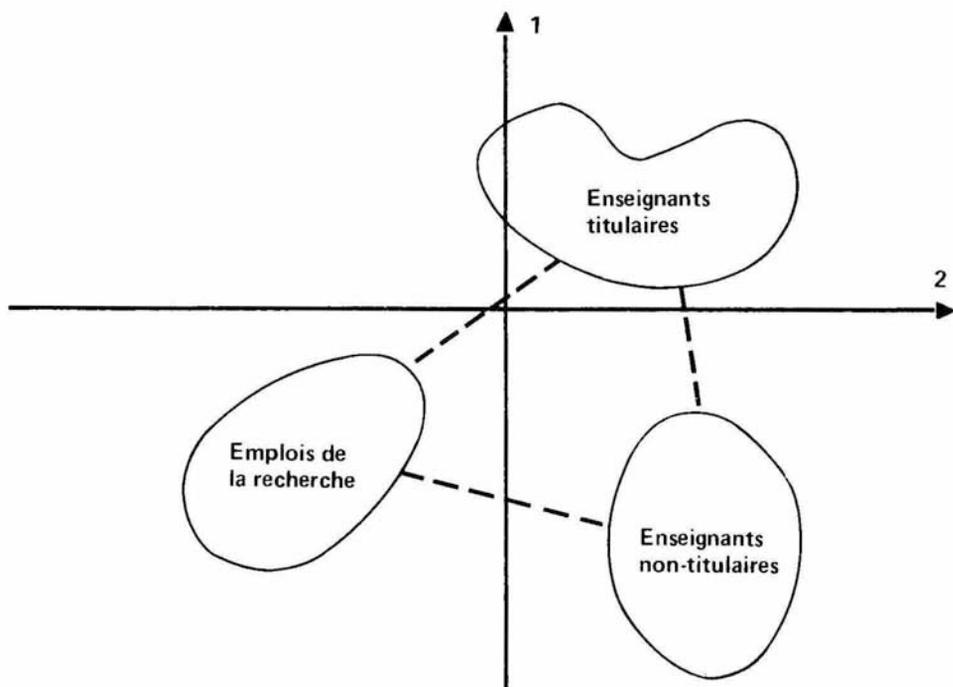
---

(1) Le premier axe ou axe principal d'inertie peut être assimilé à la situation linéaire qui résume au mieux l'information disponible, c'est-à-dire l'axe dans l'espace multidimensionnel en question qui passe le plus près possible des points ayant les poids les plus élevés (les emplois les plus fréquents) et par le plus grand nombre de ces points. Pour plus de précision voir J.-P. BENZECRI, *L'analyse des données*, Tome II, DUNOD, Paris, 1973. Le graphique 12 représente le plan des deux premiers axes principaux d'inertie issus d'une analyse de correspondances. 34,62 % de la variance totale sont représentés dans ce plan : 22,05 % sur le premier axe et 12,57 % sur le deuxième axe. Le nombre d'emplois considérés dans la nomenclature utilisée (nombre de colonnes du tableau traité) étant de vingt et un.

(2) Les emplois de maîtres de conférence et d'auxiliaires-vacataires de recherche échappent à ce classement. Les premiers situés près du centre de gravité ne sont pas caractérisés par les autres variables à l'exception des salaires élevés. Les seconds sont caractérisés par les salaires les plus faibles et se situent à proximité des enseignants non-titulaires.

(3) Cf. Supra deuxième partie, « Les premiers emplois après la thèse », p. 66.

Les emplois de la recherche s'opposent à l'ensemble des emplois enseignants.



Contrairement aux emplois de l'enseignement, **les emplois de la recherche** paraissent relativement homogènes (1) et ne semblent se différencier ni par l'âge ni par le salaire. Comme nous l'avons déjà noté, ils se caractérisent par la forme contractuelle (contractuel avec ou sans statut de l'Etat).

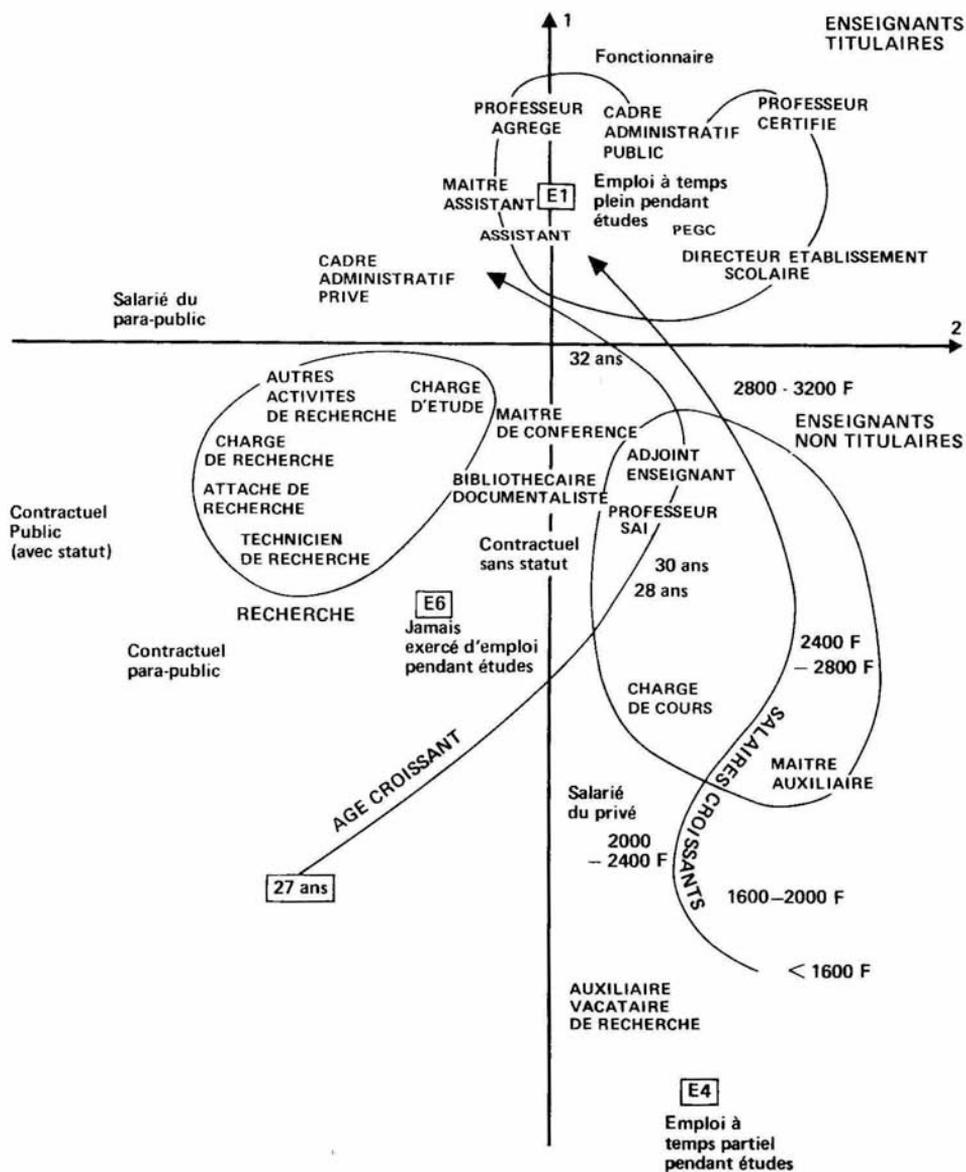
Cependant une autre opposition peut être repérée sur le graphique 12 entre les différentes spécialités de la thèse.

Le premier axe semble ainsi opposer les spécialités langues vivantes et lettres classiques aux spécialités lettres modernes et philosophie. Les premières sont proches des emplois enseignants titulaires tandis que les secondes s'apparentent plus aux emplois de non-titulaires de l'enseignement.

Le second axe, qui oppose les emplois de la recherche aux emplois enseignants, fait apparaître de la même façon une opposition lettres - sciences humaines et langues vivantes.

(1) Cependant, si l'on observe les contributions sur les troisième et quatrième axes factoriels, les emplois de chargés d'études (emplois souvent du secteur privé) se différencient des autres emplois de la recherche (recherche publique, type CNRS essentiellement).

GRAPHIQUE 12  
**Docteurs en lettres et sciences humaines**  
 ( principaux emplois )



Vacataire

GRAPHIQUE 13  
Docteurs en lettres et sciences humaines  
( spécialité de la thèse )

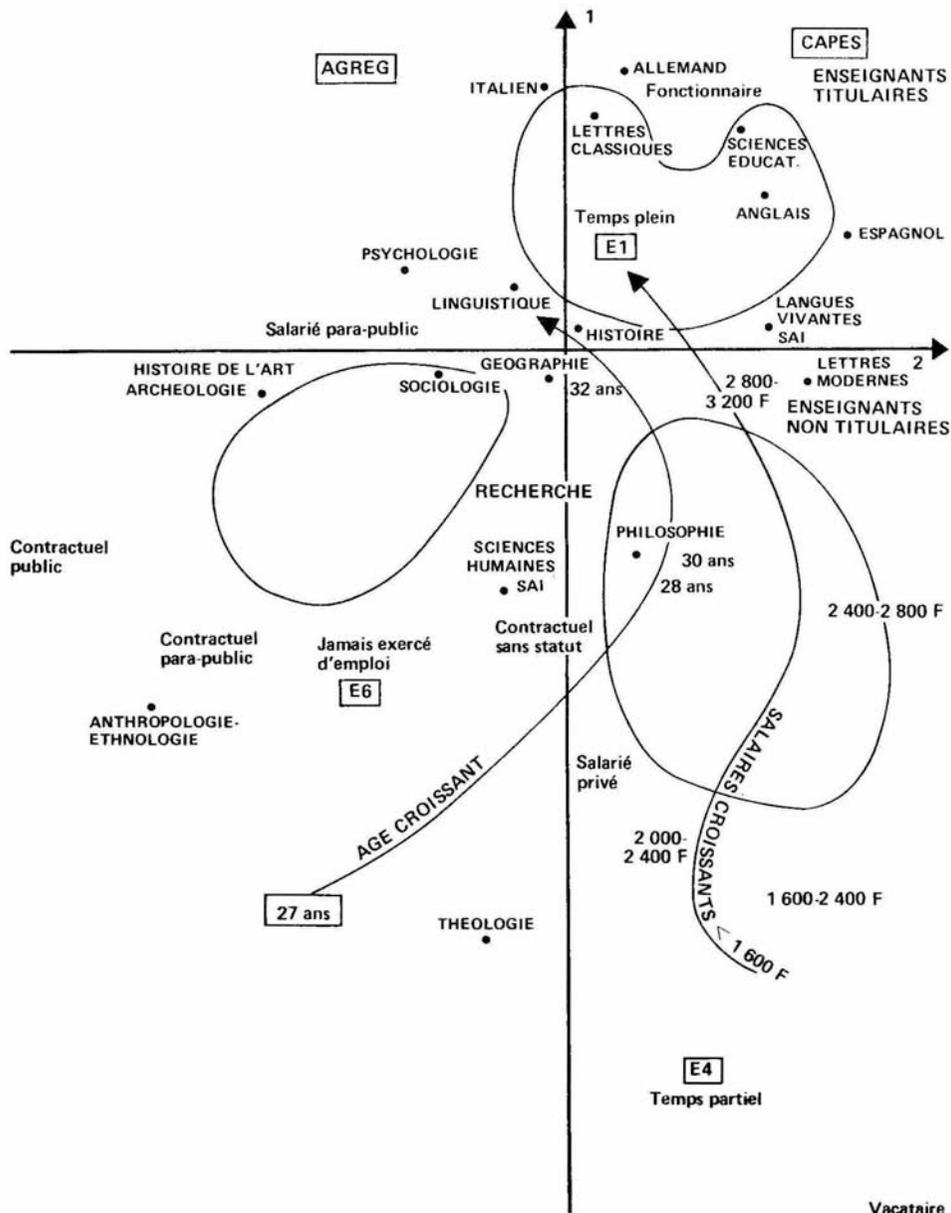


TABLEAU 35

Principaux emplois occupés par les docteurs de troisième cycle, en 1976, en fonction de la spécialité de la thèse

## Lettres - Sciences humaines

(% ligne, par spécialité)

Spécialité de la thèse	Emplois 1976				Enseignement supérieur			Recherche		Enseignement secondaire et primaire				Métiers des services à caractère social	Activités littéraires
	Total	dont			Total	dont		Total	dont						
		Chargé de cours	Assistant	Maître assistant		Attaché de recherche	Chargé de recherche		Professeur agrégé	Professeur certifié	Professeur licencié	Maître auxiliaire			
Lettres et littérature modernes .....	40	3	22	15	6	1	—	42	2	15	10	8	—	2	
Lettres classiques .....	58	—	34	24	5	—	—	24	14	4	—	—	—	4	
Histoire de l'art, archéologie .....	40	—	17	21	32	11	10	6	—	—	2	—	2	2	
Ethnologie, anthropologie .....	26	—	15	11	56	20	9	9	—	—	—	4	—	—	
Philosophie .....	25	11	7	7	15	10	2	39	7	8	10	7	7	7	
Anglais .....	64	6	30	25	3	—	—	33	6	19	—	—	—	—	
Allemand .....	60	4	25	27	8	—	—	27	8	19	—	—	—	—	
Psychologie .....	55	8	18	28	14	5	7	8	2	2	2	—	13	—	
Sociologie .....	54	8	20	21	19	2	6	4	1	2	1	—	5	—	
Sciences de l'éducation - pédagogie ....	29	3	9	17	16	—	6	38	1	22	4	—	4	—	
Ensemble des spécialités lettres et sciences humaines .....	46	6	19	18	16	5	4	23	3	8	3	4	3	1	

TABLEAU 36

## Typologie de groupes d'emplois occupés en 1976 par les docteurs de troisième cycle en Lettres - Sciences humaines

VARIABLES GROUPES D'EMPLOIS	Emploi	Age	Salaire	Statut	Spécialité	Emploi pendant les études	Concours	Autres formations
Enseignants non-titulaires	Maître auxiliaire, adjoint d'enseignement, professeur S.A.I. (secteur privé) chargé de cours	Jeune	Bas	Auxiliaire de recherche, vacataire	Philosophie, autres études de lettres	Emploi épisodique ou pas d'emploi pendant les études de 3 <sup>ème</sup> cycle	Aucun concours	Non caractéristiques
		↑	↑	↑	↑	↑	↑	
Enseignants titulaires	Professeur agrégé et certifié, PEGC, assistant, maître-assistant	OPPOSITION Elevé	OPPOSITION Haut	OPPOSITION Fonctionnaire	OPPOSITION Langues vivantes, lettres classiques, sciences éducation pédagogie	OPPOSITION Emploi à temps plein pendant les études de 3 <sup>ème</sup> cycle	OPPOSITION Agrégation CAPES CAPEG Autres concours	Non caractéristiques
				↑	↑		↑	↑
Emplois de la recherche	Attaché de recherche, chargé de recherche, technicien de recherche, chargé d'études	Non caractéristique	Non caractéristique	OPPOSITION Contractuel	OPPOSITION Sociologie, psychologie, histoire de l'art, archéologie, ethnologie, autres études de sciences humaines	Non caractéristique	OPPOSITION Aucun concours	OPPOSITION Autres formations niveau 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle, grandes écoles

*Nota :* Les variables : catégorie socio-professionnelle, sexe, et région ne figurent pas car elles ne sont pas discriminantes. En effet, elles ne caractérisent pas tel ou tel groupe d'emplois.

TABLEAU 37

Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle au moment de l'enquête (1976)

## Lettres - Sciences humaines

(en %)

Emplois en 1976	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Métiers des services administratifs et de l'administration .....	4	2	4
Métiers de l'enseignement supérieur .....	<b>43</b>	<b>50</b>	<b>46</b>
dont :			
— Chargé de cours .....	6	5	6
— Assistant .....	17	24	19
— Maître assistant .....	18	18	18
— Maître de conférence .....	2	2	2
Métiers de la recherche .....	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
dont :			
— Attaché de recherche .....	5	4	5
— Chargé de recherche .....	4	4	4
— Maître de recherche .....	1	(ε)	1
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	2	1	1
— Chargé d'études .....	3	(ε)	2
Enseignement du second degré et premier degré ..	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>23</b>
dont :			
— Professeur agrégé .....	3	4	3
— Professeur certifié .....	9	5	8
— Professeur ayant la licence ou un diplôme supérieur .....	3	4	3
— Maître auxiliaire .....	3	4	4
Activités littéraires .....	1	3	1
Métiers des services à caractère social .....	3	2	3
Autres activités diverses .....	9	7	8
Total .....	100	100	100
Effectifs .....	(1 263)	(511)	(1 774)

Les emplois de la recherche sont représentés par certaines disciplines d'études : psychologie, sociologie, autres études de sciences humaines, ethnologie et histoire de l'art-archéologie. On remarquera que ce sont précisément des spécialités qui ne conduisent pas à un concours car elles ne sont pas l'objet d'un enseignement dans le secondaire et leurs débouchés se situent relativement plus vers la recherche. A l'inverse, les lettres modernes et classiques, les langues vivantes, la philosophie débouchent dans bien des cas sur des emplois de l'enseignement secondaire par l'intermédiaire du concours de recrutement (CAPES et agrégation) : c'est le cas de 17 % des docteurs en lettres modernes, 18 % en lettres classiques, 15 % en philosophie, 25 % en anglais et 27 % en allemand (cf. tableau 35).

On observera le cas particulier des docteurs en « sciences de l'éducation-pédagogie » qui se situent avec les enseignants titulaires : il s'agit d'enseignants qui recherchent une formation pédagogique dans un but professionnel.

Les spécialités « histoire » et « géographie », qui sont proches du centre de gravité, ne sont caractéristiques d'aucun groupe d'emplois.

La variable sexe (masculin-féminin), qui se situe au centre de gravité, n'est caractérisée par aucun groupe d'emplois particulier.

A partir de cette analyse, il est possible de caractériser des groupes d'emplois et d'essayer de construire une typologie des emplois occupés en 1976 par les docteurs de troisième cycle. Cette dernière est présentée dans le tableau n° 36.

#### *b) Les emplois des docteurs de troisième cycle en sciences (graphique 14)*

Le premier axe (vertical) (1) oppose nettement les enseignants titulaires (professeurs agrégés et certifiés, maîtres assistants, assistants) d'une part aux enseignants non-titulaires (chargés de cours, professeurs SAI et maîtres auxiliaires) et d'autre part aux emplois de la recherche.

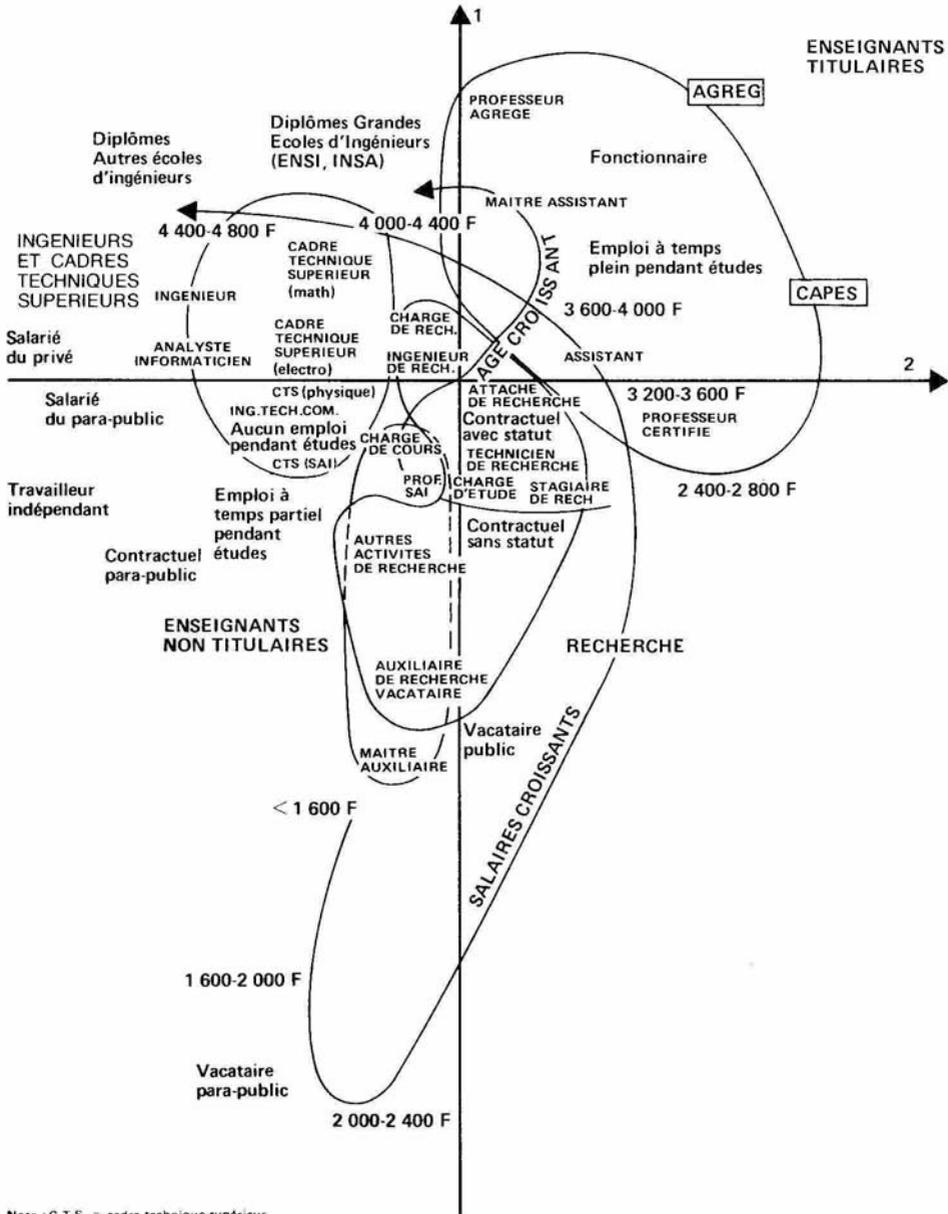
S'il ne fait aucun doute que les variables « âge » et surtout « salaire » sont fortement corrélées avec cette opposition, le statut introduit cependant une discrimination importante entre les fonctionnaires du premier groupe d'emplois opposés aux contractuels, auxiliaires, vacataires des deux autres groupes.

De manière analogue à ce que l'on observait pour les lettres - sciences humaines, la variable « salaire », corrélée avec les non-titulaires, agit essentiellement au niveau des basses tranches de salaires sur le premier axe.

---

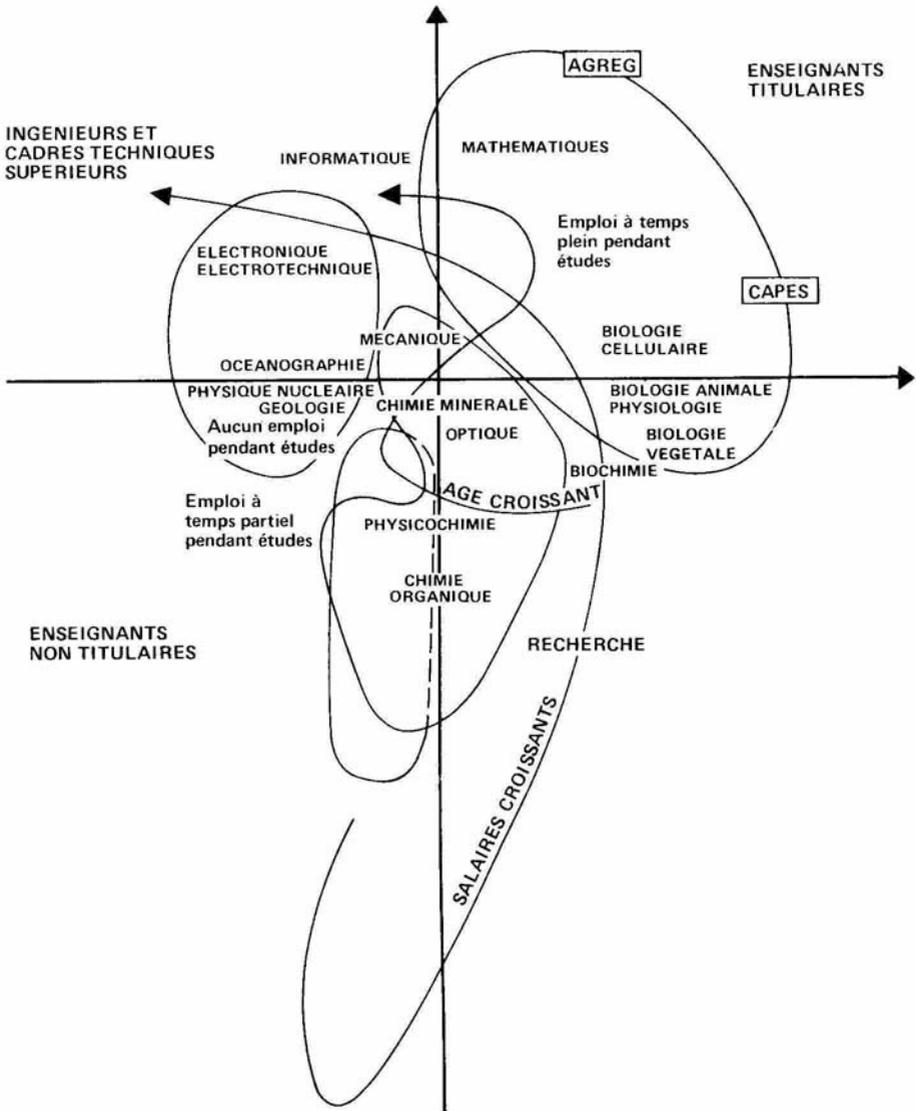
(1) Le premier axe exprime 15,48 % de la variance, le deuxième 14,06 %, c'est-à-dire que 29,54 % de la variance totale est représentée dans ce plan. Vingt-cinq modalités de l'emploi ont été retenues.

GRAPHIQUE 14  
Docteurs en sciences  
(principaux emplois)



Nota : C.T.S. = cadre technique supérieur

GRAPHIQUE 15  
Docteurs en sciences  
(spécialité de la thèse)



Comme pour les littéraires, les enseignants titulaires sont caractérisés par l'exercice d'un « emploi à temps plein pendant les études ». Enfin, aux emplois d'enseignants titulaires sont rattachées les spécialités « mathématiques » et « sciences de la vie » (biologie, physiologie, etc.) ainsi que l'obtention des concours de la fonction publique (agrégation, CAPES).

Le deuxième axe (horizontal) oppose les emplois d'ingénieurs et cadres techniques supérieurs (dont la contribution sur cet axe est la plus élevée) aux enseignants titulaires.

La variable « statut » discrimine les salariés du secteur privé et para-public, ainsi que les travailleurs indépendants apparentés au groupe d'emplois « ingénieurs et cadres techniques supérieurs », opposés aux fonctionnaires du groupe « enseignants titulaires ».

Les salaires les plus élevés correspondent aux emplois d'ingénieurs et cadres techniques supérieurs. Ces derniers ont suivi une formation d'une école d'ingénieurs ou une autre formation de deuxième ou troisième cycle.

Cette opposition entre groupes d'emplois se double d'une opposition entre spécialités de la thèse (graphique 15) : chacun de ces groupes est caractérisé par des spécialités différentes :

- les mathématiques et les sciences de la vie correspondent aux enseignants titulaires ;
- l'électronique, l'informatique, la géologie, l'océanographie, la physique nucléaire sont en relation avec les emplois d'ingénieurs et cadres techniques supérieurs des secteurs privé et para-public ;
- quant à la chimie elle semble associée aux emplois de non-titulaires de l'enseignement et de la recherche (auxiliaires, vacataires, chargés d'études, stagiaires, chargés de cours...).

Si les emplois de contractuels de la recherche (recherche publique type CNRS : chargé, attaché, ingénieur de recherche), situés à proximité du centre de gravité, ne sont pas caractérisés par des variables particulières, en revanche, les non-contractuels de la recherche (chargé d'études, autres activités de recherche, stagiaire de recherche et auxiliaire, vacataire de recherche) s'apparentent aux groupes des enseignants non-titulaires : âges jeunes, bas salaires, aucun emploi ou emploi épisodique pendant les études de troisième cycle.

Comme pour les littéraires, la variable « sexe », située près du centre de gravité, n'est pas caractéristique de tel ou tel groupe d'emplois.

Enfin on peut remarquer que les salariés du secteur para-public ont un profil voisin des salariés du secteur privé.

L'analyse factorielle des correspondances des emplois tenus en 1976 par les docteurs en sciences permet donc de dégager quatre groupes d'emplois homogènes. Cette typologie des emplois est présentée dans le tableau 39.

TABLEAU 38  
Principaux emplois occupés en 1976 en fonction de la spécialité de la thèse

Spécialité de la thèse	Sciences (% ligne par spécialité)												
	Emplois en 1976	Ingénieur diplômé	Cadre technique supérieur	Enseignement supérieur			Recherche					Enseignement secondaire	
				Total	dont		Total	dont					
					Assistant	Maître assistant		Attaché de recherche	Chargé de recherche	Auxiliaire vacataire	Stagiaire de recherche		Ingénieur de recherche
Mathématiques .....	1	12	64	38	24	14	5	2	1	—	4	5	
Electronique, électrotechnique, automatique .....	11	29	42	31	11	13	2	—	—	2	6	3	
Physique nucléaire .....	8	19	23	19	4	37	15	3	2	5	11	5	
Optique et physique moléculaire .....	8	5	54	45	9	17	4	2	2	2	4	12	
Astronomie .....	4	14	51	42	9	24	8	2	4	4	6	6	
Géologie .....	5	29	31	25	5	23	5	—	5	5	5	6	
Océanographie .....	5	1	29	20	9	48	23	4	—	—	7	2	
Chimie minérale .....	3	16	30	23	7	29	12	2	—	—	8	12	
Biochimie .....	—	2	46	36	8	44	25	1	3	5	4	3	
Biologie et physiologie végétale .....	2	2	52	47	5	31	6	4	1	9	1	6	
Biologie animale .....	—	4	57	43	13	34	9	4	—	9	3	1	
Physiologie .....	—	1	57	46	9	39	22	—	2	5	2	—	
Ensemble des spécialités scientifiques .....	4	13	44	33	9	28	10	2	2	3	6	5	

TABLEAU 39

## Typologie des groupes d'emplois occupés en 1976 par les docteurs de troisième cycle en Sciences

VARIABLES GROUPES D'EMPLOIS	Emploi	Age	Salaire	Statut	Spécialité	Emploi pendant les études	Concours	Autres formations
Ingénieurs et cadres techniques supérieurs des secteurs privé et para-public	Ingénieur, cadre technique supérieur, analyste informaticien, ingénieur technicien commercial.	Non caractéristique	Très élevé	Salarié du secteur privé, travailleur indépendant, salarié du para-public	Electronique, informatique, géologie	Non caractéristique	Non caractéristique	Ecoles d'ingénieurs : (ENSI, etc.) du 2ème ou 3ème cycle
Enseignants titulaires	Professeur agrégé et certifié, maître-assistant, assistant	Moyen ou élevé	OPPOSITION	OPPOSITION	OPPOSITION	Emploi à temps plein pendant les études de 3ème cycle	Agrégation CAPES Autres concours	Non caractéristiques
			Moyen ou élevé	Fonctionnaire	Mathématique, sciences de la vie			
Enseignants non-titulaires	Chargé de cours, professeur S.A.I. maître auxiliaire	OPPOSITION	OPPOSITION	OPPOSITION	OPPOSITION	OPPOSITION	OPPOSITION	Non caractéristiques
		Jeune	Bas	Vacataire Auxiliaire	Chimie	Emploi épisodique ou pas d'emploi pendant les études de 3ème cycle	Aucun concours	
Emplois de la recherche	Chargé de recherche, Ingénieur de recherche, attaché de recherche, (chargé d'études)* technicien de recherche (stagiaire de recherche)* Autres activités de recherche	Jeune	Non caractéristique	OPPOSITION	Non caractéristique	Non caractéristique	Aucun concours	Non caractéristiques
				Contractuel				

NOTA : Les variables : catégories socio-professionnelles, sexe, et région ne figurent pas dans ce tableau car elles ne sont pas discriminantes.

Elles ne caractérisent pas en effet tel ou tel groupe d'emplois.

\* Les chargés d'études, stagiaires de recherche, et surtout les auxiliaires et vacataires de recherche s'apparentent plus au groupe des enseignants non-titulaires qu'à celui de la recherche.

TABLEAU 40

Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle au moment de l'enquête (1976)

## Sciences

(en %)

Emplois en 1976	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Ingénieur ayant un diplôme d'ingénieur .....	4	2	4
Cadre technique supérieur titulaire d'une licence ou d'un diplôme supérieur .....	15	4	13
Métiers des services administratifs et de l'administration .....	(e)	1	1
Métiers de l'enseignement supérieur .....	42	50	44
dont :			
— Chargé de cours .....	1	1	1
— Assistant .....	31	40	33
— Maître assistant .....	10	9	9
Métiers de la recherche .....	27	30	28
dont :			
— Attaché de recherche .....	11	9	10
— Chargé de recherche .....	2	1	2
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	2	3	2
— Stagiaire de recherche .....	3	4	3
— Ingénieur de recherche .....	6	6	6
— Technicien de recherche .....	1	3	2
— Autres activités de recherche .....	2	3	2
Enseignement du premier et du second degré ...	4	5	5
dont :			
— Professeur agrégé .....	1	1	1
— Professeur certifié .....	1	1	1
— Professeur ayant la licence ou un diplôme supérieur .....	1	1	1
— Maître auxiliaire .....	1	2	1
Métiers du Commerce et des services commerciaux	2	1	2
Autres activités .....	4	5	4
Total .....	100	100	100
Effectifs .....	(2 824)	(781)	(3 605)

### 3 - Les rémunérations des docteurs de troisième cycle occupant un emploi en 1976 (1)

On ne peut analyser des données sur les rémunérations sans garder à l'esprit combien la réalité qu'elles mesurent est complexe. La détermination du salaire obéit à de multiples facteurs aux premiers rangs desquels on peut citer la formation, le sexe, le contenu du travail, l'expérience, l'ancienneté, etc. Mais également celui-ci subit l'influence de critères plus généraux, tel que le prestige de certaines activités, qui font que tout travail est aussi rémunéré selon la place que la société lui reconnaît, place qui peut d'ailleurs évoluer d'une période à une autre selon les fluctuations de la valeur attribuée à chaque travail (2). Ainsi les critères sociaux jouent un rôle essentiel dans la hiérarchie des rémunérations.

#### a) La distribution des rémunérations (3) de l'ensemble des docteurs de troisième cycle

La rémunération moyenne en 1976 des docteurs de troisième cycle en lettres - sciences humaines est de 4 004 F. et de 3 768 F. en sciences. Un écart de 236 F. sépare en moyenne les deux disciplines, au bénéfice des littéraires.

Cependant ces moyennes s'accompagnent d'une dispersion qui est d'ailleurs plus importante pour les littéraires que pour les scientifiques : si l'on prend le premier décile (D1), c'est-à-dire le seuil au-dessous duquel se trouve 10 % de la population et D9 le dernier décile (seuil au-dessus duquel se trouve 10 % de la population), on peut mesurer la dispersion par le rapport D9/D1.

Déciles \ Disciplines	Lettres-sciences humaines	Sciences
D1 .....	1 800	2 400
D9 .....	6 000	5 300
D9/D1 .....	3,33	2,21

C'est dire que pour les 80 % centraux de la population active littéraire, l'ouverture maximum des salaires va de 1 à 3,33 et de 1 à 2,21 pour les scientifiques.

(1) La rémunération déclarée ici est la rémunération mensuelle nette, prime, mois double, etc. compris à la date de l'enquête, c'est-à-dire en 1976.

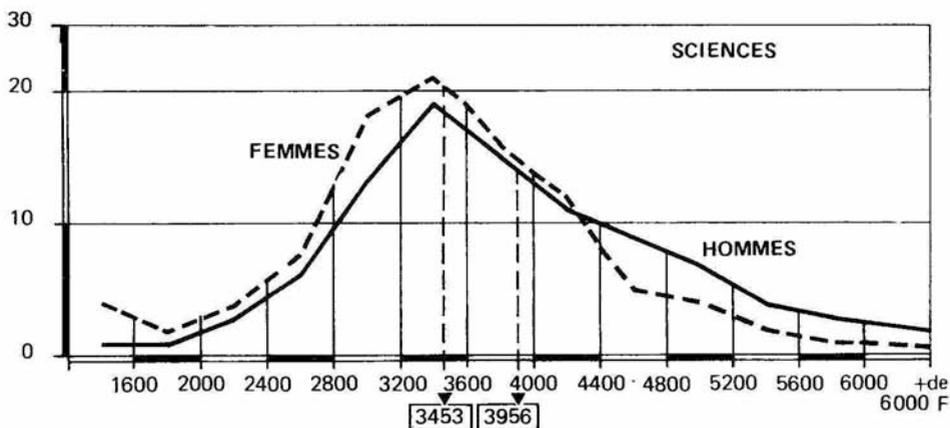
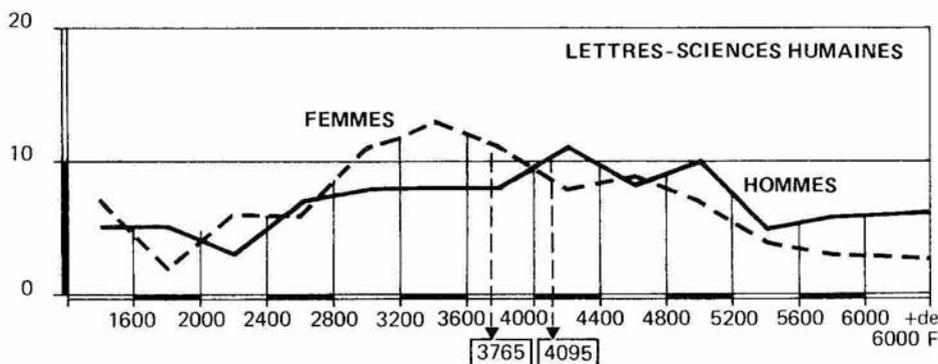
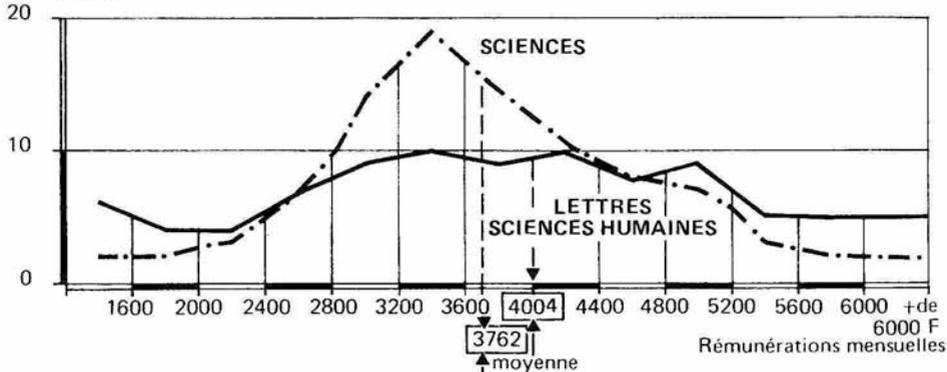
(2) P. ROLLE, *Introduction à la sociologie du travail*, Edition Larousse, 1971, pp. 237 et suivantes : « Industrie et université ».

(3) Pour 99 % d'entre eux, il s'agit de salaires.

GRAPHIQUE 16  
 Rémunérations mensuelles des docteurs de troisième cycle  
 en Lettres-Sciences humaines et en Sciences

(en francs 1976)

Effectifs en%



Cette rémunération correspond à un emploi :

(en %)

	Lettres - Sciences humaines			Sciences		
	H.	F.	Total	H.	F.	Total
A temps plein .....	92	83	90	97	92	96
A temps partiel .....	7	13	8	2	7	3
Réponse non indiquée .....	1	4	2	1	1	1
Total .....	100	100	100	100	100	100

Si l'on fait intervenir la médiane, on observe que 50 % des docteurs littéraires perçoivent une rémunération qui ne dépasse pas 3 850 F. par mois, 50 % des scientifiques ayant une rémunération inférieure à 3 500 F.

Les rémunérations les plus fréquentes se concentrent cependant autour de ces valeurs moyennes : plus de la moitié de la population perçoit une rémunération qui se situe entre 2 800 et 5 200 F. pour les littéraires, et entre 2 800 et 4 400 F. pour les scientifiques.

Enfin, les salaires féminins demeurent toujours inférieurs aux salaires masculins. L'écart est de 9 % en lettres - sciences humaines et de 12 % en sciences, dû, en partie, au nombre non négligeable de femmes littéraires occupant un emploi à temps partiel.

#### b) *L'emploi et l'âge expliquent une part importante des écarts de salaire*

Dans l'analyse des écarts de salaires, il faut se méfier des « effets de structure » (1) lorsque l'on compare plusieurs populations à l'aide de multiples critères. La différence constatée entre hommes et femmes peut s'expliquer parce que les femmes accèdent en plus grand nombre aux emplois les moins valorisés et qu'elles sont moins insérées dans les emplois du secteur privé où la rémunération est la plus élevée et qu'elles travaillent moins que les hommes à temps complet.

De la même manière, l'écart entre les salaires moyens des docteurs littéraires et scientifiques peut s'expliquer par les différences de structure par âge des deux populations aussi bien que par l'accès plus important des seconds aux emplois du secteur privé.

(1) Cf. sur ce sujet : CERC, **Les revenus des Français**, La Documentation Française, 1977, pp. 179 et suivantes.

TABLEAU 41  
Rémunérations moyennes mensuelles des docteurs de troisième cycle  
en fonction de l'emploi et de l'âge

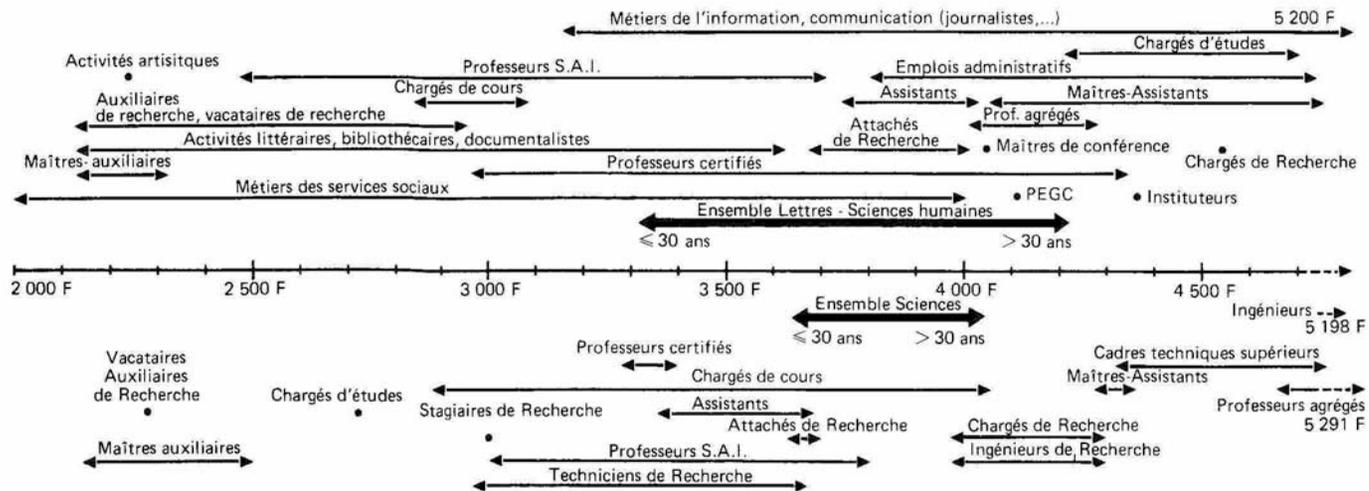
(en francs 1976)

Emplois principaux en 1976 \ Age en 1976 et discipline	Lettres - Sciences humaines			Sciences		
	≤ 30 ans	> 30 ans	Total	≤ 30 ans	> 30 ans	Total
Ingénieurs .....	*	—	—	4 797	5 198	4 926
Cadres techniques supérieurs ..	*	—	—	4 328	4 746	4 417
Techniciens, dessinateurs .....	—	—	—	—	2 554	2 560
Emplois administratifs .....	3 797	4 729	4 303	3 122	—	3 541
Métiers du commerce et servi- ces commerciaux .....	—	—	—	4 333	—	4 258
Métiers de l'information et com- munication .....	3 157	5 200	4 316	—	*	—
Chargés de cours .....	2 858	3 077	3 005	2 893	4 056	3 302
Assistants .....	3 745	4 032	3 965	3 361	3 668	3 466
Maîtres assistants .....	4 049	4 749	4 695	4 284	4 355	4 318
Maîtres de conférence .....	*	4 048	4 048	—	—	—
Attachés de recherche .....	3 673	4 003	3 921	3 648	3 679	3 653
Chargés de recherche .....	—	4 544	4 590	3 977	4 304	4 155
Auxiliaires de recherche, vaca- tionnaires .....	2 125	2 947	2 775	2 274	—	2 327
Stagiaires de recherche .....	—	—	—	3 051	2 915	3 031
Ingénieurs de recherche .....	—	—	4 352	3 979	4 296	4 057
Techniciens de recherche .....	—	3 687	3 289	2 972	3 665	3 152
Chargés d'études .....	4 215	4 692	4 557	2 726	—	3 324
Autres activités de recherche ..	—	—	—	3 268	4 433	3 491
Professeurs agrégés .....	4 015	4 287	4 169	4 672	5 291	4 867
Professeurs certifiés .....	2 960	4 329	4 175	3 281	3 387	3 323
Professeurs SAI .....	2 495	3 712	3 393	3 046	3 803	3 304
Maîtres auxiliaires .....	2 324	2 143	2 250	2 141	2 496	2 229
PEGC .....	—	4 112	3 899	—	—	—
Instituteurs .....	*	4 369	4 369	*	—	—
Activités littéraires (documenta- tion, biblio...) .....	2 137	3 622	2 823	—	—	—
Activités artistiques .....	—	2 248	2 179	—	—	—
Métiers de la santé .....	—	3 800	3 655	3 218	4 944	4 013
Métiers des services sociaux ..	2 026	3 931	3 575	—	—	—
Total (y compris non déclaré)	3 338	4 196	4 004	3 659	4 026	3 768
Effectifs .....	(395)	(1 370)	(1 765)	(2 502)	(1 081)	(3 583)

(Les tirets concernent des effectifs insuffisants ; un \* signifie l'absence d'individu dans la case concernée).

GRAPHIQUE 17

**Rémunérations moyennes en fonction de l'âge et de l'emploi**  
**(Ecart pour un même emploi entre la rémunération moyenne**  
**du groupe d'âge 30 ans et moins et du groupe des plus de 30 ans)**



Ainsi le jeu entrecroisé des différentes variables fait que les écarts de salaires moyens de deux populations peuvent n'être que des apparences dues, en réalité, à la composition et à la démographie de ces populations.

Compte tenu des observations faites lors de l'analyse factorielle des correspondances (cf. ci-dessus) deux variables sont apparues déterminantes car fortement corrélées entre elles et avec le salaire : il s'agit de l'emploi et de l'âge (1). Les écarts entre rémunérations pour une même classe d'âge en fonction des différents emplois apparaissent souvent considérables. Inversement, pour des emplois identiques (2) l'âge introduit également des écarts très sensibles.

En fait l'âge n'a pas d'effet par lui-même. Ce que l'on mesure à travers lui c'est l'ancienneté professionnelle : le salaire progresse donc avec l'avancement en âge.

Ce phénomène induit cependant un de ces « effets de structure » que nous avons évoqués ci-dessus : l'âge en moyenne plus élevé des littéraires explique ainsi l'écart des salaires moyens observé entre les littéraires et les scientifiques.

Les écarts dus à l'ancienneté semblent beaucoup plus importants en lettres - sciences humaines qu'en sciences (cf. graphique 17). Ceci fait référence à la plus large dispersion des âges les plus élevés pour les littéraires donc à une ancienneté professionnelle parfois de très longue durée.

Néanmoins, une fois cela pris en compte, et pour une même classe d'âge, des écarts subsistent entre les deux populations pour les plus jeunes (moins de 30 ans).

Une première explication peut être recherchée dans les différences de structure d'emplois occupés par les uns et les autres : les scientifiques se dirigent dans une proportion importante (1 % contre 17 %) vers les emplois d'ingénieurs et de cadres techniques supérieurs dont la rentabilité est très élevée tandis qu'à l'inverse les littéraires ont bien plus fréquemment (23 % contre 5 % seulement) obtenu un emploi dans l'enseignement secondaire où les salaires sont nettement moins élevés et situés en grande partie dans le secteur public. En outre, si les premiers ont pu accéder comme les seconds aux emplois de l'enseignement supérieur, c'est rarement (1 %) dans les emplois à statut précaire et peu rémunérateurs (payés à la vacation) comme chargés de cours à l'inverse des littéraires (6 % de chargés de cours).

Une seconde explication peut également être cherchée dans les écarts de rémunération constatés entre les secteurs d'emploi privé, public et para-public, celle-ci étant d'ailleurs corrélée avec la précédente (cf. tableau 42).

---

(1) Ce sont également ces variables ainsi que le niveau de diplôme (ici le niveau est donné et fixé : 3<sup>e</sup> cycle) qu'une analyse par segmentation a mis au premier rang lors de l'analyse des salaires perçus par les étudiants scientifiques ayant quitté l'université en 1975. Cf. CEREQ Cahier 1 « Les Universités Scientifiques », F. POTTIER, collection des Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, La Documentation Française, octobre 1978. L'âge a été regroupé en deux classes : inférieur ou égal à 30 ans et plus de 30 ans.

(2) Par « emplois identiques » on sous-entend une même appellation d'emploi, c'est-à-dire un poste de la nomenclature utilisée. En réalité, celle-ci peut correspondre à des situations d'emploi très différentes, par exemple selon le statut de l'employeur (public-privé).

TABLEAU 42

## Salaires moyens en fonction du secteur d'emploi

(en francs 1976)

Discipline et secteur d'emploi	Lettres - Sciences humaines				Sciences			
	Privé	Public	Para- public	Total	Privé	Public	Para- public	Total
Emploi en 1976								
Ingénieur .....	—	—	—	—	5 083	4 658	4 593	4 926
Cadre technique supérieur .....	—	—	—	—	4 718	3 564	4 173	4 417
Chargé de recherche .....	—	4 697	4 862	4 590	4 298	3 826	5 900	4 155
Ingénieur de recherche .....	—	—	—	—	4 314	3 975	4 245	4 057
Chargé d'études .....	5 038	4 447	4 359	4 557	4 115	3 143	—	3 324
Professeur SAI .....	2 613	3 615	3 201	3 393	2 594	3 773	3 066	3 304
Maître auxiliaire .....	1 578	2 299	2 200	2 250	—	2 173	2 443	2 229
Ensemble des emplois .....	3 707	4 076	3 763	4 004	4 327	3 610	3 968	3 768

L'effet « secteur » joue cependant en sens inverse dans les deux disciplines : en lettres, on constate une décroissance des salaires lorsque l'on passe du secteur public vers le para-public et le privé tandis que pour les sciences le secteur privé présente le salaire moyen le plus élevé, suivi du para-public et du public.

Cependant l'effet du secteur sur les rémunérations n'agit pas toujours dans ce sens dans les deux disciplines : il se différencie en fonction des différents emplois (1). Ainsi, en *lettres - sciences humaines*, les chargés d'études du secteur privé perçoivent une rémunération moyenne très supérieure à celles du para-public et du public. En fait, la faiblesse des rémunérations moyennes perçues dans le secteur privé tient essentiellement aux bas salaires de l'enseignement privé. En *sciences*, les écarts sont beaucoup plus faibles entre les secteurs, voire pratiquement nuls pour les emplois d'ingénieurs ainsi que pour ceux de cadres techniques supérieurs (public exclu). Les chargés de recherche bénéficient en moyenne dans le para-public ainsi que dans le public d'un meilleur salaire par rapport aux autres emplois de ces secteurs. Il en va de même pour les ingénieurs de recherche. Enfin, les enseignants du public perçoivent une rémunération moyenne très supérieure à celle du secteur privé.

Lorsque l'on fait intervenir l'âge, cet effet secteur subsiste à l'intérieur des deux classes d'âge. Cependant, les écarts de salaires entre secteurs deviennent particulièrement faibles pour les plus jeunes ( $\leq 30$  ans), spécialement en lettres.

(en francs 1976)

Age \ Discipline et secteur	Lettres - Sciences humaines				Sciences			
	Privé	Public	Para-public	Total	Privé	Public	Para-public	Total
$\leq 30$ ans .....	3 285	3 388	3 074	3 338	4 258	3 471	3 796	3 659
$> 30$ ans .....	3 867	4 259	4 101	4 196	4 592	3 902	4 479	4 026
Total .....	3 707	4 076	3 763	4 004	4 327	3 610	3 968	3 768

Il est seulement possible de déceler un effet « secteur » d'anticipation de la hausse de salaire du secteur privé pour les plus jeunes littéraires. Quant à l'effet « ancienneté » s'il est très visible sur les salaires moyens totaux dans les deux disciplines, son influence est particulièrement accrue dans le secteur para-public.

(1) On a pris les principaux emplois qui se distribuent à la fois dans le secteur privé, dans le secteur public et dans le secteur para-public de manière à pouvoir effectuer la comparaison.

Encore s'agit-il de ne pas opposer aussi globalement le secteur privé au secteur public. La diversité des statuts qui existe au sein de celui-ci détermine des situations très différenciées. Le tableau 43 rend compte des fortes disparités qui existent entre les salaires moyens des différentes catégories à l'intérieur des secteurs.

TABLEAU 43

Salaires moyens en fonction du statut de l'emploi (en francs 1976)

Statut de l'emploi en 1976 \ Discipline	Lettres-sciences humaines	Sciences
Salarié du privé .....	3 875	4 352
Fonctionnaire .....	4 315	3 743
Contractuel de l'Etat :		
— avec statut .....	4 171	3 729
— sans statut .....	3 443	3 357
Auxiliaire, vacataire de l'Etat .....	2 465	2 576
Salarié du para-public .....	4 249	4 300
Auxiliaire, vacataire du para-public .....	2 234	2 597
Contractuel para-public .....	3 979	3 838
Total .....	4 004	3 768

Ainsi, s'il est vrai que le secteur public offre une rentabilité élevée aux docteurs de troisième cycle littéraire qui deviennent fonctionnaires, cela l'est beaucoup moins pour les contractuels sans statut et plus du tout pour les auxiliaires et vacataires, ces derniers percevant dans les deux disciplines les salaires moyens les plus faibles avec les auxiliaires et vacataires du secteur para-public. On observera également que les salariés du para-public obtiennent des salaires moyens qui se situent parmi les plus élevés dans les deux disciplines.

Qu'en est-il enfin des différences régionales ? On n'ignorera pas que l'écart de salaires constaté entre Paris et la province tient en grande partie à une structure de qualification différente (1). Mais il demeure également des écarts entre régions à dominante « agricole » et régions à dominante « urbaine » ou « industrielle ».

Dans le cas de notre population, avec une même qualification (doctorat), peut-on observer des écarts importants entre régions sachant que les emplois de l'enseignement et de la recherche — qui représentent l'énorme majorité des emplois — se répartissent sur l'ensemble du territoire avec cependant une concentration parisienne ?

(1) Cf. CERC, *Les revenus des Français*, op. cit.

TABLEAU 44

## Salaires moyens en fonction de la région d'emploi (en francs 1976)

Régions (Z.E.A.T.)	Discipline	Lettres-sciences humaines	Sciences
Région parisienne .....		3 883	3 978
Bassin parisien .....		4 056	3 580
Nord .....		3 775	3 808
Est .....		4 307	3 545
Centre-est .....		4 006	3 561
Méditerranée .....		3 886	3 420
Sud-ouest .....		3 544	3 511
Ouest .....		4 432	3 529
DOM-TOM .....		4 561	4 825
Etranger .....		4 263	4 327

Dans les deux disciplines, les salaires les plus élevés ont été perçus hors de la métropole (DOM - TOM et pays étrangers). On a observé d'ailleurs ci-dessus lors de l'analyse de la mobilité géographique que les flux de départ après l'obtention de la thèse ont été plus importants à destination de ces régions et pays (1). L'attrait de salaires plus élevés explique certainement pour une bonne part ces migrations (2).

En lettres - sciences humaines, l'orientation dominante vers l'enseignement (y compris secondaire), activité qui se répartit de façon assez homogène sur tout le territoire national (3), ne permet pas d'avancer une explication rendant compte des écarts moyens constatés entre régions. La Région parisienne ne bénéficie pas à cet égard d'un avantage par rapport aux autres régions.

En sciences, la Région parisienne et le Nord se détachent des autres régions métropolitaines avec des salaires moyens sensiblement plus élevés. Il est vrai que ce sont des régions à vocation industrielle et qu'en outre Paris concentre les services centraux des grandes entreprises et bon nombre des services de recherche. L'orientation plus importante des scientifiques vers les emplois d'ingénieurs et de cadres techniques supérieurs, situés en grande partie dans le secteur privé, peut expliquer une partie des écarts régionaux constatés, d'ailleurs très limités dans cette discipline.

(1) Cf. deuxième partie, « Les migrations géographiques », p. 97.

(2) Pour les Français.

(3) UNESCO, *La politique scientifique et l'organisation de la recherche en France*, op. cit., p. 30.

## **CONCLUSION**

● *Les docteurs de troisième cycle : des situations diverses en particulier entre littéraires et scientifiques.*

L'impact du doctorat de troisième cycle sur les situations professionnelles ne peut être apprécié exactement que par rapport aux différences qui existent au sein des populations de docteurs pour lesquels ce diplôme ne revêt pas toujours la même signification.

En effet, si le doctorat sanctionne un même niveau de formation, ses effets sur le plan professionnel sont loin d'être identiques pour tous les docteurs et ne prennent leur véritable sens que lorsqu'on intègre des variables déterminantes telles que l'âge et l'activité professionnelle au cours des études de troisième cycle.

Finalement on est conduit à distinguer ceux qui terminent leur thèse avant toute activité professionnelle, de ceux qui y sont déjà engagés avant la fin de la thèse et de répartir ces derniers en fonction de leur ancienneté professionnelle.

Les docteurs littéraires, qui sont dans l'ensemble plus âgés, sont plus souvent engagés dans la vie professionnelle avant la soutenance de la thèse et leur ancienneté est déjà considérable pour bon nombre d'entre eux.

Par ailleurs, d'autres caractéristiques distinguent les populations littéraire et scientifique : qu'il s'agisse de l'origine sociale — la représentation populaire étant plus accentuée en sciences qu'en lettres — ou de la répartition régionale, la concentration parisienne étant particulièrement accusée en lettres.

En outre, la diversité des itinéraires éducatifs des littéraires s'oppose à la spécificité des études scientifiques. Cependant, si les populations littéraires présentent un nombre important de doubles formations et spécialement des concours de l'enseignement, tandis que les scientifiques possèdent peu de diplômes en dehors des études d'ingénieurs, l'importance globale de ces autres formations demeure relativement faible.

● *Les premières insertions après la thèse : des difficultés liées à la stagnation des emplois de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

Il faut donc distinguer d'une part les docteurs qui exerçaient un emploi avant la thèse et d'autre part, ceux qui se sont insérés dans la vie professionnelle après

l'obtention de la thèse, pour lesquels la signification de celle-ci est très différente. En effet, pour les premiers, il s'agit d'évaluer l'impact de la thèse sur les situations professionnelles en liaison avec les phénomènes de mobilité et de progression professionnelle ; alors que pour les seconds l'obtention de la thèse s'inscrit dans un processus d'insertion dans la vie active encore à l'œuvre.

Les difficultés récentes du marché du travail se reflètent à travers l'accès aux premiers emplois de ceux qui n'exerçaient pas d'activité au cours de leurs études.

La réduction des crédits accordés par l'Etat aux organismes publics de recherche et la stagnation des crédits alloués aux universités depuis quelques années se traduisent par un ralentissement des créations d'emplois d'enseignants et de chercheurs. Ainsi observe-t-on une diminution des créations de postes d'enseignants depuis 1970 qui s'avère particulièrement prononcée dans les années 1974-1975. Les créations d'emplois de chercheurs ont également diminué, toutefois une reprise s'est amorcée depuis 1975.

En outre la période observée se situe dans une conjoncture économique nationale difficile.

Les docteurs qui ne s'insèrent qu'après la thèse, sont en majorité âgés de moins de 30 ans. Ils forment une population beaucoup plus homogène que celle des docteurs qui travaillaient avant la thèse. Ils ont rencontré des difficultés supérieures à ces derniers sur le marché du travail.

Les taux de chômage sont plus élevés dans les deux disciplines (surtout en lettres et sciences humaines) ; ils occupent dans une plus grande proportion des emplois à statut précaire situés dans le bas de l'échelle hiérarchique et ce, bien qu'ils soient titulaires du doctorat.

D'une manière générale et par rapport aux emplois occupés par ceux qui étaient déjà insérés avant la thèse, la structure de ces premiers emplois montre, dans les deux disciplines, une augmentation sensible des emplois de la recherche, un déclin de ceux de l'enseignement et un accroissement des emplois du secteur privé notamment en sciences.

Quant aux femmes, leurs difficultés sont encore plus importantes que pour les hommes. Elles sont fréquemment dans les emplois à statut précaire des secteurs public et para-public, elles se sont insérées plus souvent dans les emplois de l'enseignement secondaire. Enfin, leurs orientations vers des emplois de bibliothécaires et de documentalistes (25 %) sont souvent déqualifiées.

Ainsi, même lorsque les femmes parviennent presque au sommet de la hiérarchie universitaire, elles demeurent dans une situation défavorable sur le marché du travail.

La population masculine scientifique s'est plus souvent insérée dans des emplois de cadres techniques supérieurs (16 %) du secteur privé.

- *Pour ceux qui travaillaient avant la thèse, son obtention provoque des mouvements professionnels importants et rapides*

L'obtention de la thèse a eu des conséquences immédiates sur les situations professionnelles et s'est accompagnée de mobilité. La préparation du doctorat de troisième cycle a d'ailleurs souvent été entreprise parce que les docteurs occupaient des emplois qui étaient susceptibles de valoriser un tel diplôme.

En effet, 85 % des emplois occupés pendant les études de troisième cycle, aussi bien par les littéraires que par les scientifiques, se concentrent dans l'enseignement et la recherche : les emplois d'assistants de l'enseignement supérieur étaient les plus nombreux (44 % des scientifiques et 26 % des littéraires).

Ainsi pour une large part de la population, les emplois occupés avant la thèse en permettaient la préparation dans les meilleures conditions.

- *Presque un docteur sur deux a changé de profession immédiatement après la thèse (1).*

La fréquence des mouvements est d'autant plus élevée que les emplois sont situés vers le bas de la hiérarchie et précaires par leur statut.

Ainsi dans l'enseignement secondaire comme dans la recherche, la mobilité est forte. Elle s'accompagne d'une faible valorisation professionnelle dans la discipline littéraire et d'une intégration plus importante dans les filières de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la discipline scientifique.

Dans l'enseignement supérieur où étaient occupés la majorité des docteurs de troisième cycle, l'obtention de la thèse entraîne une forte intégration des enseignants « hors statut » et une promotion assez importante des assistants vers les emplois de maîtres assistants.

L'impact de la thèse sur les migrations géographiques est nettement plus prononcé en lettres et sciences humaines (42 %) qu'en sciences (23 %) et les hommes sont plus mobiles que les femmes dans les deux disciplines. Parmi les principales conséquences, on observe une décentralisation, notamment pour les littéraires de la Région parisienne et une émigration assez forte vers les pays étrangers et les DOM - TOM. Cette dernière émigration est constituée en partie par les docteurs de nationalité étrangère, spécialement de la discipline littéraire.

Un nombre non négligeable de docteurs passent du secteur public vers le secteur privé particulièrement dans la discipline scientifique. Mais ces flux demeurent limités et ce, malgré une politique des Pouvoirs publics qui se veut être d'incitation vers le secteur privé.

---

(1) Par changement de profession, on entend un changement de l'appellation d'emploi de la nomenclature utilisée (exemple : un assistant qui est devenu maître-assistant).

**Les phénomènes de mobilité sont beaucoup plus estompés dans les années qui suivent l'obtention de la thèse.** Cependant l'impact de la thèse produit encore des effets, puisque un cinquième des docteurs de troisième cycle ont connu un changement dans leur situation professionnelle au cours de cette période dans des proportions identiques pour chaque discipline.

Cette mobilité est fortement promotionnelle dans les emplois de l'enseignement supérieur, notamment en lettres et sciences humaines où un assistant sur quatre obtient un poste de maître assistant.

Ce sont les emplois de techniciens et d'attachés de recherche, emplois de début de carrière dans la recherche, qui progressent le plus souvent sur le plan professionnel.

La mobilité professionnelle la plus importante est le fait des emplois à statut précaire de l'enseignement secondaire et s'est accompagnée, dans la discipline scientifique, d'une vague d'intégrations et de promotions assez prononcée.

Ainsi et d'une manière générale, la répartition des emplois occupés en 1976 révèle une diminution de la part des emplois de l'enseignement secondaire consécutive à la baisse des emplois à statut précaire.

La part des emplois de l'enseignement supérieur accuse quant à elle un accroissement sensible, particulièrement dans les spécialités littéraires. Si les emplois d'assistants demeurent toujours dominants, les emplois de maîtres assistants ont augmenté sensiblement alors que les emplois précaires de chargés de cours accusent une diminution.

L'obtention de la thèse a donc entraîné une progression professionnelle et a permis aux littéraires d'accéder plus fréquemment que les scientifiques aux postes de maîtres assistants.

En ce qui concerne les emplois de la recherche, les docteurs de troisième cycle scientifique ont plus souvent amélioré leur situation professionnelle que les littéraires : alors que les emplois de vacataires, auxiliaires de recherche diminuent nettement, parallèlement les emplois d'attachés de recherche et de chargés de recherche augmentent de manière sensible.

L'acquisition du doctorat de troisième cycle est la condition nécessaire de toute intégration et de tout accès à la carrière de chercheur.

Cependant la thèse de troisième cycle n'a pas été suffisante à elle seule pour permettre à tous les diplômés d'accéder à des postes de titulaires dans les filières de la recherche et de l'enseignement supérieur ni même à des emplois qualifiés du secteur privé requérant un tel niveau de formation.

En effet, l'examen global de la situation professionnelle des docteurs de troisième cycle en 1976 est loin d'être toujours satisfaisant. Ainsi, observe-t-on une représentation non négligeable, notamment en lettres - sciences humaines (20 %), d'emplois temporaires et à statut précaire.

Ces derniers sont en mesure d'attendre une amélioration de leur situation d'emploi, car la sanction professionnelle du doctorat de troisième cycle nécessite des délais qui peuvent largement dépasser deux ou trois années. Ceci permet de penser que le processus d'insertion n'est pas encore stabilisé et que l'impact de la thèse se prolongera après 1976 pour une partie des docteurs de troisième cycle.

Les difficultés rencontrées sur le marché du travail sont, on l'a souligné, à rapprocher directement des politiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche dont un des principaux objectifs consistait à diriger les nouveaux diplômés vers les secteurs productifs et à diminuer l'orientation vers la recherche et l'enseignement supérieur.

Si le secteur public demeure le lieu principal de l'emploi, la part du secteur privé a doublé après la thèse et est passée à 16 % en 1976 dans la discipline scientifique alors qu'elle est restée constante (11 %) en lettres et sciences humaines au cours de cette période.

Cette évolution, si elle devait se poursuivre, annonce des changements importants sur le marché du travail des diplômés de troisième cycle, au moins dans les disciplines scientifiques. En tout état de cause, le rôle du secteur public demeurera cependant encore prépondérant dans l'avenir immédiat.

## **ANNEXES**

## **ANNEXE I**

### **Déroulement de l'enquête et taux de réponse**

#### **1. - Le déroulement de l'enquête**

Conformément aux vœux exprimés par la Conférence des Présidents d'Universités en 1974, le CEREQ a procédé par voie de convention passée avec les Universités qui constituaient déjà les relais régionaux associés à la réalisation du Répertoire français des emplois.

La collecte des adresses a pu ainsi être décentralisée au moins pour les sciences car, pour les disciplines littéraires, l'existence d'un fichier national a permis d'obtenir directement les adresses auprès de celui-ci. Enfin, les envois et retours des questionnaires ont pu de la même manière se faire au niveau régional.

L'enquête par voie postale s'est déroulée au début de l'année 1976 (1) avec un envoi suivi de deux rappels à trois semaines d'intervalle de manière à limiter le nombre de non-réponses.

Les statistiques données par le SEIS (2) indiquaient respectivement pour les années 1973 et 1974 que 952 et 1 076 doctorats de troisième cycle avaient été délivrés en Lettres-Sciences humaines, 2 075 et 1 962 en Sciences soit un total de 2 028 en Lettres et 4 037 en Sciences pour les deux années.

Les adresses inconnues, les erreurs dans la transmission des informations sur les fichiers et dans la collecte même des noms et adresses ont permis de recenser 1 919 docteurs en Lettres-Sciences humaines et 3 975 docteurs en Sciences. Au total, l'écart est donc de moins de 3 % ce qui représente un taux de couverture très satisfaisant.

---

(1) En fait, un petit nombre de questionnaires ont été recueillis dès la fin de l'année 1975, mais l'essentiel des envois s'est déroulé pendant le premier trimestre de l'année 1976.

(2) Secrétariat d'Etat aux Universités, SEIS, SCSS, Statistique des examens et diplômes délivrés, Années 1973 et 1974, Documents n° 4 535 et 4 556.

## Répartition des envois et retours et taux de réponse à l'enquête

Disciplines	Envoi initial	Retours questionnaires remplis	Adresses inconnues %	Rendement de l'enquête	Taux de réponse
Lettres - Sciences humaines .....	1 919	791	511 27 %	41,2 %	56,2 %
Sciences .....	3 975	2 050	874 22 %	51,6 %	66,1 %
Total .....	5 894	2 841	1 385 23 %	48,2 %	63,0 %

2 841 questionnaires ont été ainsi recueillis dont 791 pour les Lettres et 2 050 pour les Sciences. Le rendement de l'enquête a été de presque 50 %, 23 % des envois étant revenus avec la mention « inconnu à cette adresse ». 4 509 docteurs ont été ainsi effectivement touchés par l'enquête, ce qui donne pour l'ensemble un taux de réponse de 63 %, dont 56 % en Lettres et 66 % en Sciences. Ces résultats peuvent être estimés comme très satisfaisants pour une enquête postale auprès de ce type de population.

## 2. - Les interviews de non-répondants

L'enquête postale a été complétée par des interviews auprès d'un échantillon au 1/10 de non-répondants. L'objectif était de tester la validité statistique des résultats recueillis et éventuellement de détecter les biais (1) pouvant exister entre la population répondante et celle des non-répondants. 231 interviews ont été ainsi réalisées, 57 en Lettres-Sciences humaines et 174 en Sciences, sur l'ensemble des régions métropolitaines.

La comparaison de la population ayant répondu à l'enquête postale avec celle interviewée ne montre pas de biais systématique : même si quelques écarts existent dans les réponses à certaines questions ceux-ci ne sont pas significatifs au regard des marges d'erreurs découlant du recueil même de l'information.

Il est cependant possible de faire quelques observations.

Si la population interviewée semble demeurée moins active aussi bien avant la thèse qu'après la thèse, dans les deux disciplines, l'écart entre les âges moyens des deux populations est très faible et n'est pas de même sens (2).

(1) On connaît déjà par ailleurs la sous-représentation des étrangers qui existe entre la population répondante et la population réelle des docteurs de troisième cycle. Cf. Annexe II, ci-après et première partie, section I.

(2) Pour les littéraires, la population interviewée est légèrement plus jeune que la population répondante (36,4 ans contre 37,3 ans d'âge moyen). C'est l'inverse pour les scientifiques (30,3 ans contre 29,9 ans).

Il en va de même du taux de chômage. Ces remarques interdisent de comparer globalement les populations répondantes et interviewées. Si des biais existent, ils tiennent à des caractéristiques propres aux populations littéraires ou aux populations scientifiques.

Avec toutes les limites qui s'imposent à ce genre de comparaison, il semble que pour l'essentiel la population littéraire interviewée est plus jeune, elle s'est insérée relativement plus souvent après la thèse, et présente plus de chômeurs.

Cette constatation permet de penser que la population non-répondante parmi les docteurs de lettres-sciences humaines est constituée au moins en partie de ceux qui ont éprouvé le plus de difficultés sur le marché du travail comme semble d'ailleurs l'indiquer la plus grande proportion d'emplois de non-titulaires, d'auxiliaires et de vacataires parmi la population interviewée.

Par ailleurs, la plus forte proportion d'emplois de maîtres de conférence et de chargés de recherche permet également de dire qu'une autre partie est constituée de ceux qui, engagés dans la vie professionnelle depuis longtemps et dans une situation très stable, se sentent peu concernés par une enquête de ce type. La population répondante serait ainsi déformée aux deux extrêmes : il y aurait sous-représentation des docteurs qui se trouveraient dans les situations les plus précaires aussi bien que les plus favorables.

Quant à la comparaison entre les populations scientifiques, les écarts très faibles ne permettent pas d'avancer la moindre hypothèse sur une éventuelle déformation. Tout au plus peut-on constater que la population interviewée semble avoir poursuivi plus d'études que la population répondante.

## ANNEXE II

### Les docteurs de troisième cycle littéraire et scientifique de nationalité étrangère

#### I - CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

##### 1 - La proportion des docteurs de nationalité étrangère

L'importance de la population étrangère est très sensible parmi les docteurs littéraires puisque l'on compte 16 % d'étrangers parmi ceux-ci contre seulement 4 % en sciences. Dans la population ayant répondu à l'enquête, l'importance de la population de nationalité étrangère est cependant sous-évaluée : du fait des retours nombreux dans leurs pays d'origine des docteurs après l'obtention de leur thèse, bon nombre d'entre eux n'ont pu être touchés par l'enquête.

#### Importance des docteurs de nationalité étrangère

(Années 1972-1973 et 1973-1974)

Discipline de la thèse	Docteurs de 3 <sup>e</sup> cycle ayant répondu à l'enquête		Statistiques du SEIS Diplômés de 1973 et 1974 (1)	
Lettres - Sciences humaines .....	(308)	16 %	(689)	34 %
Sciences .....	(148)	4 %	(529)	13 %

(Effectifs et % par rapport au total des docteurs).

(1) Secrétariat d'Etat aux Universités SEIS, SCSS, Statistiques des examens et des diplômes délivrés. Années 1973 et 1974. Documents n° 4 535 et 4 556, mars et juin 1975.

Si l'on compare notre population avec les chiffres du Service de statistiques des ministères de l'Éducation et des Universités, il apparaît que cette sous-évaluation est particulièrement marquée en lettres, mais également sensible en sciences.

On peut donc dire que la proportion des docteurs de nationalité étrangère qui sont retournés dans leur pays est sous-évaluée dans notre population.

## 2 - Les caractéristiques socio-démographiques

La **concentration parisienne** est encore accrue pour les docteurs de nationalité étrangère : 67 % des littéraires et 57 % des scientifiques ont soutenu leur thèse dans la Région parisienne. Ainsi, les universités parisiennes constituent le lieu privilégié d'accueil des étudiants étrangers préparant un troisième cycle.

La population étrangère ayant obtenu le doctorat est **essentiellement masculine** : on compte 16 % seulement de femmes en lettres et 12 % en sciences (1). Cela signifie que plus de 80 % de la population étrangère diplômée de troisième cycle est de sexe masculin.

De manière identique à ce que l'on a pu constater pour l'ensemble de notre population, **l'âge oppose les docteurs littéraires** — en moyenne plus âgés — **aux docteurs scientifiques** — en moyenne plus jeunes. Ainsi, les docteurs littéraires ont des âges qui se répartissent depuis 28 ans jusqu'au delà de 55 ans (38 % ont 40 ans et plus). En revanche, les scientifiques sont plus concentrés dans les âges les plus jeunes et 5 % seulement ont plus de 40 ans. L'âge moyen des littéraires est de 38 ans et 8 mois et celui des scientifiques de 32 ans et 7 mois.

En outre, les docteurs étrangers sont en moyenne, et quelle que soit la spécialité de la thèse, plus âgés que l'ensemble de la population de docteurs.

---

(1) Ces chiffres sont sous-évalués : d'après les statistiques du SEIS, 16 % des docteurs scientifiques étrangers sont des femmes ainsi que 21 % des docteurs littéraires étrangers (année 1973-1974).

## **II - LE DÉROULEMENT DES ÉTUDES DE TROISIÈME CYCLE**

### **1 - L'origine scolaire**

L'accès à l'Université est normalement lié à la possession du baccalauréat. Pour les étrangers, si le baccalauréat représente toujours le titre le plus fréquent, d'autres diplômes et des équivalences ont souvent été nécessaires pour entreprendre des études à l'université, particulièrement pour les littéraires. Ainsi, 23 % des docteurs littéraires et 28 % des docteurs scientifiques ont accédé aux études universitaires par équivalence, 3 et 4 % ont passé l'examen spécial d'entrée, enfin 23 % des premiers et 8 % des seconds ont pu entrer à l'université grâce à un autre diplôme que le baccalauréat.

### **2 - Le diplôme d'accès aux études de troisième cycle**

La maîtrise, qui constitue la filière normale (1), représente le diplôme le plus fréquent. Cependant, et compte tenu de l'âge relativement plus élevé des étrangers, la licence ancien régime qui permettait, jusqu'en 1967, l'accès aux études de troisième cycle demeure encore fréquente, y compris chez les docteurs scientifiques contrairement à ce que l'on avait constaté pour l'ensemble de notre population (2). Mais surtout bon nombre de docteurs littéraires sont entrés en troisième cycle grâce à un autre diplôme de second cycle que la maîtrise ou la licence de lettres, et 7 % des docteurs scientifiques sont d'abord passés par une école d'ingénieurs ou une grande école.

### **3 - Les spécialités de la thèse**

Si les docteurs de nationalité étrangère se répartissent dans l'ensemble des spécialités de manière identique à l'ensemble de la population, certains choix préférentiels apparaissent cependant. Ainsi, les étrangers se sont volontiers dirigés vers l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie et l'ethnologie, les sciences humaines, les mathématiques et les sciences de la vie tandis qu'à l'inverse ils se sont moins intéressés aux langues vivantes, aux lettres modernes et classiques, à la géographie et enfin à la chimie.

---

(1) Dès la rentrée 1968.

(2) Cf. supra, première partie, II.

### Lettres-Sciences humaines

Spécialités littéraires regroupées	Docteurs étrangers	Ensemble docteurs
Lettres-philosophie .....	15	19
Histoire .....	17	12
Histoire de l'art, ethnologie .....	11	9
Géographie .....	9	12
Linguistique .....	9	8
Langues vivantes .....	4	11
Autres études Lettres .....	10	6
Sciences humaines .....	26	24
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Sciences

Spécialités scientifiques regroupées	Docteurs étrangers	Ensemble docteurs
Mathématiques .....	16	8
Informatique .....	4	4
Physique .....	31	32
Sciences naturelles (sciences de la terre) .....	9	10
Chimie .....	12	23
Sciences de la vie .....	25	22
Autres sciences .....	1	1
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## 4 - Les conditions de déroulement des études

Nous avons déjà vu ci-dessus que la plupart des docteurs de troisième cycle exerçaient une activité professionnelle pendant la préparation de la thèse.

Le niveau de l'activité pendant les études de troisième cycle est loin d'atteindre la même importance parmi les docteurs de nationalité étrangère : 30 % des littéraires et 61 % des scientifiques n'ont ainsi exercé aucune activité pendant leurs études de troisième cycle.

Les littéraires sont deux fois plus nombreux à avoir occupé un emploi pendant les études que les scientifiques. Si l'on s'intéresse à l'activité à temps plein uniquement : plus de la moitié des docteurs de lettres - sciences humaines ont eu une activité à temps plein (y compris pendant une partie des études) tandis que cette proportion ne s'élève qu'à 26 % pour les docteurs de sciences.

#### Emploi pendant les études de troisième cycle

Discipline	Lettres-Sciences humaines	Sciences
Emploi pendant études de 3 <sup>e</sup> cycle		
Emploi à temps plein .....	34	19
Emploi à temps plein pendant une partie des études	16	6
Emploi à temps partiel et à temps plein pendant l'autre partie des études .....	2	1
Emploi à temps partiel .....	9	9
Emploi épisodique .....	9	4
Total .....	30	61

Ainsi, les conditions de préparation de la thèse au regard de l'activité professionnelle sont très différentes d'une discipline à l'autre. On se souviendra que les docteurs scientifiques sont sensiblement plus jeunes que les littéraires ce qui explique leur moins grand engagement professionnel avant la thèse.

A l'inverse, plus des deux tiers des étudiants étrangers scientifiques ont bénéficié d'une bourse de l'Etat pour préparer leur thèse de troisième cycle contre 41 % seulement des littéraires. Si l'on y ajoute les bourses du secteur privé, ce sont 72 % des scientifiques qui ont ainsi financé leurs études alors que 45 % seulement des littéraires étaient dans cette situation.

Cette opposition dans les conditions de préparation de la thèse entre les littéraires et les scientifiques se traduit-elle par des durées de préparation différentes ?

Les scientifiques obtiennent effectivement leur thèse beaucoup plus rapidement en moyenne que les littéraires : l'écart est de un an (3,4 ans contre 2,4 ans). La quasi totalité (96 %) des docteurs en sciences ont obtenu leur thèse dans un délai de trois ans contre seulement 65 % des littéraires.

Ainsi, les différences dans les conditions de déroulement des études semblent entraîner une durée plus importante de préparation pour les littéraires qui exer-

cent plus que les scientifiques une activité professionnelle pendant les études et sont donc théoriquement dans de moins bonnes conditions pour effectuer cette préparation que ces derniers.

### **Mais quels sont les emplois occupés pendant la préparation de la thèse de troisième cycle ?**

Comme pour l'ensemble de la population de docteurs, ce sont les métiers de l'enseignement et de la recherche (1) qui regroupent la presque totalité des emplois occupés : 77 % des emplois occupés par les littéraires et 68 % des emplois des scientifiques.

— L'enseignement supérieur arrive en tête **pour les littéraires** (38 %) avec essentiellement des emplois de chargés de cours puis d'assistants. L'enseignement secondaire et primaire (24 %) a offert ensuite des emplois que l'on peut qualifier pour la plupart de « subsistance » : professeur sans autre indication c'est-à-dire souvent dans l'enseignement privé, maître auxiliaire, adjoint d'enseignement. Quant aux emplois de la recherche (15 %), les emplois d'attachés en représentent presque la moitié, 2 % étant auxiliaires ou vacataires.

— **Du côté des scientifiques**, les emplois de la recherche (30 %) sont les plus fréquents mais de statut bien incertain : auxiliaire et vacataire, stagiaire et autres emplois divers de la recherche... L'enseignement supérieur ensuite (25 %) a offert des emplois d'assistants, puis l'enseignement secondaire (13 %) qui a permis à quelques-uns de financer leurs études par les emplois bien précaires de maîtres auxiliaires et de professeurs du privé.

## **III - LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE**

### **1 - Le niveau de l'activité et du chômage après la thèse**

Après la soutenance de la thèse, la plupart des docteurs exercent une activité professionnelle : le niveau de l'activité s'élève à 87 % parmi les littéraires et à 77 % parmi les scientifiques.

---

(1) Cf. tableau infra dans cette annexe.

Discipline \ Situation après la thèse	Lettres-Sciences humaines		Sciences	
	Effect.	%	Effect.	%
Inactif .....	23	7	29	20
A continué chez le même employeur .....	153	50	31	21
A changé d'emploi .....	59	19	21	14
A pris un premier emploi .....	55	18	61	41
Chômage .....	17	6	4	3
Inconnu .....	1	(e)	2	1
<b>Total .....</b>	<b>308</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>
<b>Total actifs .....</b>	<b>268</b>	<b>87 %</b>	<b>115</b>	<b>77 %</b>
<b>Taux de chômage .....</b>	<b>6,0 %</b>		<b>3,4 %</b>	

7 % des littéraires contre 20 % des scientifiques sont demeurés inactifs, la raison principale invoquée étant la poursuite d'études à temps plein pour les scientifiques (60 % des inactifs) essentiellement avec une bourse de l'Etat.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'ensemble des docteurs, il apparaît que les docteurs de nationalité étrangère sont relativement moins nombreux à exercer une activité professionnelle.

Les littéraires ont un taux de chômage qui se révèle supérieur à celui de l'ensemble des docteurs (6 % contre 4,2 %) ; c'est l'inverse en ce qui concerne les scientifiques (3,4 % contre 4,2 %).

## 2 - Le lieu de l'activité professionnelle

La grande majorité des docteurs littéraires étrangers sont retournés dans leur pays pour exercer une activité professionnelle après la soutenance de leur thèse : 73 % des actifs exercent leur activité à l'étranger ; ce n'est le cas que de 47 % des scientifiques occupant un emploi. Pour ceux qui sont demeurés en France, la quasi totalité des littéraires exercent une activité dans la Région parisienne, mais les scientifiques se répartissent à égalité entre celle-ci et la province.

(en %)

Lieux de l'emploi après la thèse	Discipline	Discipline	
		Lettres-Sciences humaines	Sciences
France métropolitaine .....		22	50
dont Région parisienne .....		(18)	(24)
DOM-TOM .....		2	—
Etranger .....		73	47
Non indiqué .....		3	3
Total actifs après la thèse .....		100	100
Effectifs .....		(268)	(115)

### 3 - La situation en 1976

Au moment de l'enquête, en 1976, le niveau de l'activité s'est élevé et est devenu presque identique dans les deux disciplines : 89 % en lettres - sciences humaines et 88 % en sciences.

#### Situation en 1976

Situation en 1976	Discipline	Lettres-Sciences humaines		Sciences	
		Effect.	%	Effect.	%
En activité .....		273	89	130	88
Aucune activité .....		35	11	18	12
dont :					
— Chômage .....		(20)	(6)	(—)	(—)
— Poursuite d'études à temps plein .....		(10)	(3)	(14)	(9)
Total .....		308	100	148	100
Taux de chômage en 1976 .....		6,8 %		0	

Si l'inactivité tient essentiellement à la poursuite d'études à temps plein pour les scientifiques, en revanche c'est le chômage qui apparaît comme le plus important pour les littéraires alors qu'il est inexistant pour les scientifiques.

La répartition géographique des actifs occupés en 1976 diffère peu de celle qui existait après la thèse. On enregistre un accroissement des retours dans le pays d'origine pour les littéraires tandis que les nouveaux insérés scientifiques se partagent entre la France et spécialement la Région parisienne et l'étranger ; la proportion des docteurs travaillant à l'étranger est donc inchangée.

## 4 - L'emploi occupé

Comme pour l'ensemble de la population de docteurs, les emplois occupés par les docteurs de nationalité étrangère se concentrent dans les métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'enseignement secondaire.

On observe peu de différence dans les emplois tenus après la thèse et ceux occupés en 1976. La période écoulée entre la thèse et l'enquête, c'est-à-dire deux à trois ans environ, semble seulement avoir permis quelques promotions d'assistant à maître assistant ou de maître assistant à maître de conférence pour les littéraires tandis que pour les scientifiques on enregistre des passages vers des postes d'attachés de recherche et d'ingénieurs de recherche plus nombreux.

Sur cette période, la mobilité semble être demeurée très limitée pour les docteurs de nationalité étrangère, en lettres comme en sciences.

Au total, en ce qui concerne les littéraires, presque la moitié des emplois (49 %) se situent dans l'enseignement supérieur. Ce sont les emplois de maîtres assistants puis d'assistants qui sont les plus nombreux, puis ceux de maîtres de conférence et de chargés de cours, enfin ceux de chargés et d'attachés de recherche, et de professeurs de l'enseignement privé.

Du côté des scientifiques, si les emplois d'assistants et de maîtres assistants sont également les plus fréquents et si l'enseignement supérieur est au premier rang (34 %), en revanche 10 % des emplois concernent ceux de cadres techniques supérieurs, situés en grande partie dans le secteur privé. La recherche, avec 30 % des emplois, arrive presque au niveau de l'enseignement supérieur, essentiellement avec des emplois d'ingénieurs, d'attachés et de chargés de recherche. Quant à l'enseignement secondaire son rôle devient marginal dans les emplois offerts aux scientifiques.

## Les emplois occupés par les docteurs de nationalité étrangère

### En Lettres-Sciences humaines

(en %)

Situation Emplois	Avant la thèse	Après la thèse	en 1976
Métiers des services administratifs et de l'administration .....	7	3	1
Métiers de l'enseignement supérieur .....	38	35	49
dont :			
— Chargé de cours .....	18	11	10
— Assistant .....	12	15	12
— Maître-assistant .....	4	10	15
— Maître de conférence .....	2	8	10
Métiers de la recherche .....	15	20	19
dont :			
— Attaché de recherche .....	7	5	5
— Chargé de recherche .....	2	6	6
— Maître de recherche .....	2	3	2
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	2	2	2
Enseignement du second degré .....	24	18	17
Métiers des services à caractère social .....	2	2	2
Autres activités diverses .....	12	10	10
Total actifs occupés .....	100	100	100
Effectifs .....	215	268	273

**En Sciences**

(en %)

Situation Emplois	Avant la thèse	Après la thèse	en 1976
Ingénieur ayant un diplôme d'ingénieur .....	—	2	3
Cadre technique supérieur titulaire d'une licence ou d'un diplôme supérieur .....	9	7	10
Métiers de l'enseignement supérieur .....	25	39	34
dont :			
— Chargé de cours .....	—	4	4
— Assistant .....	25	19	17
— Maître assistant .....	—	13	12
Métiers de la recherche .....	30	31	30
dont :			
— Attaché de recherche .....	—	4	7
— Chargé de recherche .....	—	11	7
— Maître de recherche .....	—	2	3
— Auxiliaire de recherche, vacataire .....	7	3	1
— Stagiaire de recherche .....	13	3	3
— Ingénieur de recherche .....	3	6	9
Enseignement de second degré .....	13	10	9
dont :			
— Professeur ayant la licence ou un diplôme su- périeur .....	3	2	3
— Maître auxiliaire .....	7	4	3
Autres activités diverses .....	23	10	14
Total actifs occupés .....	100	100	100
Effectifs .....	57	115	130

Cependant, si près de 90 % des docteurs de nationalité étrangère occupent un emploi en 1976, il ne faut pas oublier que certains ont des statuts très précaires, y compris dans le secteur public. L'Etat (1) demeure l'employeur privilégié des docteurs de troisième cycle avec 70 % des emplois des littéraires et 64 % des emplois des scientifiques. On observera que les docteurs étrangers sont moins nombreux à exercer une activité dans le secteur public que l'ensemble de la population de docteurs et à l'inverse plus nombreux à s'être orientés vers les emplois du secteur privé ou para-public.

#### Statut de l'emploi occupé en 1976 par les docteurs de nationalité étrangère

Statut de l'emploi en 1976 \ Discipline	Lettres-Sciences humaines	Sciences
Travailleur indépendant .....	3	3
Salarié du secteur privé .....	16	19
Total privé .....	19	22
Fonctionnaire .....	38	20
Contractuel Etat avec statut .....	19	25
Contractuel Etat sans statut .....	9	16
Vacataire, auxiliaire .....	4	3
Total public .....	70	64
Salarié para-public .....	5	3
Vacataire para-public .....	1	—
Contractuel para-public .....	2	9
Total para-public .....	8	12
Inconnu .....	3	3
Total actifs en 1976 .....	100	100

(1) Il s'agit pour beaucoup et surtout pour les littéraires, de l'Etat correspondant à la nationalité de chaque docteur étranger, parfois de l'Etat français et éventuellement d'un autre Etat.

## LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau 1 : Créations d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche .....	14
Tableau 2 : Répartition des personnels enseignants des Universités de 1960 à 1973 .....	15
Tableau 3 : Spécialités des thèses de doctorat de troisième cycle littéraires ou de sciences humaines .....	23
Tableau 4 : Spécialités des thèses de doctorat de troisième cycle scientifiques .....	24
Tableau 5 : Répartition régionale des docteurs de troisième cycle et des inscrits en troisième cycle .....	25
Tableau 6 : Répartition par cycle des étudiants inscrits à l'Université en 1973-1974 .....	26
Tableau 7 : Importance de la population féminine dans les différents cycles d'études en 1973-1974 .....	27
Tableau 8 : Origine scolaire des docteurs de troisième cycle .....	28
Tableau 9 : Répartition des nouveaux inscrits à l'Université en 1965-1966 et des docteurs de troisième cycle en 1973-1974 en fonction du baccalauréat obtenu .....	28
Tableau 10 : Spécialité de la thèse de doctorat de troisième cycle et origine scolaire .....	30
Tableau 11 : Les diplômes de grandes écoles ou d'écoles d'ingénieurs possédés par les docteurs de troisième cycle en sciences .....	32
Tableau 12 : Les concours de recrutement obtenus par les docteurs de troisième cycle .....	34
Tableau 13 : Temps de préparation de la thèse de troisième cycle .....	36
Tableau 14 : Activité professionnelle pendant les études de troisième cycle	40
Tableau 15 : Emplois occupés pendant les études de troisième cycle - Lettres-sciences humaines .....	43
- Sciences .....	44
Tableau 16 : Conditions de préparation de la thèse de doctorat de troisième cycle .....	49

Tableau 17 : L'âge au moment de l'obtention du doctorat des étudiants n'ayant travaillé qu'après la thèse .....	59
Tableau 18 : Les caractéristiques de la population qui ne s'insère qu'après la thèse .....	60
Tableau 19 : Répartition des docteurs selon la spécialité de la thèse .....	62
Tableau 20 : Temps de recherche du premier emploi après la thèse .....	63
Tableau 21 : Temps moyen de recherche d'un premier emploi en fonction de la spécialité de la thèse .....	64
Tableau 22 : Statut des emplois occupés par les docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse .....	68
Tableau 23 : Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse, selon la spécialité de la thèse - Lettres-sciences humaines .....	70
- Sciences .....	72
Tableau 24 : Taux de mobilité par emploi après obtention de la thèse .....	78
Tableau 25 : Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement supérieur littéraire .....	79
Tableau 26 : Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement secondaire littéraire .....	79
Tableau 27 : Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement secondaire scientifique .....	81
Tableau 28 : Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans l'enseignement supérieur scientifique .....	82
Tableau 29 : Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans la recherche, en lettres et sciences humaines .....	83
Tableau 30 : Mobilité au moment de l'obtention de la thèse dans la recherche, en sciences .....	85
Tableau 31 : Evolution du statut de l'emploi au moment de l'obtention de la thèse - Lettres-sciences humaines .....	93
- Sciences .....	94
Tableau 32 : Comparaison des taux de sortie et des taux d'entrée par secteur et par discipline .....	95
Tableau 33 : Comparaison des taux de sortie et des taux d'entrée par région : solde migratoire entre le lieu de soutenance et le lieu de l'emploi après l'obtention de la thèse .....	99

	Pages
Tableau 34 : Mobilité entre les principaux types d'activité de l'obtention de la thèse à 1976 .....	106
Tableau 35 : Principaux emplois occupés par les docteurs de troisième cycle, en 1976, en fonction de la spécialité de la thèse .....	113
Tableau 36 : Typologie des groupes d'emplois occupés en 1976 par les docteurs de troisième cycle en lettres et sciences humaines ..	114
Tableau 37 : Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle au moment de l'enquête (1976) en lettres-sciences humaines .....	115
Tableau 38 : Principaux emplois occupés en 1976 en fonction de la spécialité de la thèse en sciences .....	120
Tableau 39 : Typologie des groupes d'emplois occupés en 1976, par les docteurs de troisième cycle en sciences .....	121
Tableau 40 : Emplois occupés par les docteurs de troisième cycle au moment de l'enquête en sciences .....	122
Tableau 41 : Rémunérations moyennes mensuelles des docteurs de troisième cycle en fonction de l'emploi et de l'âge .....	126
Tableau 42 : Salaires moyens en fonction du secteur d'emploi .....	129
Tableau 43 : Salaires moyens en fonction du statut de l'emploi .....	131
Tableau 44 : Salaires moyens en fonction de la région d'emploi .....	132

## LISTE DES GRAPHIQUES

	Pages
Graphique 1 : Evolution des effectifs étudiants inscrits en troisième cycle	10
Graphique 2 : Evolution comparée des doctorats de troisième cycle et d'Etat en sciences et en lettres-sciences humaines .....	11
Graphique 3 : Taux de féminisation .....	22
Graphique 4 : Répartition des âges au moment de la soutenance des doctorats de troisième cycle en lettres-sciences humaines et en sciences .....	38
Graphique 5 : Taux d'activité pendant les études de troisième cycle en fonction de la spécialité de la thèse .....	41
Graphique 6 : Les emplois occupés avant la thèse .....	42
Graphique 7 : Les premiers emplois occupés par les docteurs de troisième cycle après la thèse .....	67
Graphique 8 : Les premiers emplois après la thèse en fonction du sexe ...	69
Graphique 9 : Distribution des rémunérations mensuelles des docteurs de troisième cycle ayant commencé à travailler après la thèse	76
Graphique 10 : Evolution de la structure des types d'activités exercées par les docteurs de troisième cycle en lettres et sciences humaines .....	105
Graphique 11 : Evolution de la structure des types d'activités exercées par les docteurs de troisième cycle en sciences .....	105
Graphique 12 : Docteurs en lettres et sciences humaines (principaux emplois) .....	111
Graphique 13 : Docteurs en lettres et sciences humaines (spécialité de la thèse) .....	112
Graphique 14 : Docteurs en sciences (principaux emplois) .....	117
Graphique 15 : Docteurs en sciences (spécialité de la thèse) .....	118
Graphique 16 : Rémunérations mensuelles des docteurs de troisième cycle en lettres-sciences humaines et en sciences .....	124
Graphique 17 : Rémunérations mensuelles moyennes en fonction de l'âge et de l'emploi .....	127

## LISTE DES SCHEMAS

	Pages
Schéma 1 : La situation des docteurs après l'obtention de la thèse .....	54
Schéma 2 : Les mobilités au moment de l'obtention de la thèse entre types d'activité .....	86
Schéma 3 : Les mobilités entre secteurs au moment de l'obtention de la thèse .....	90
Schéma 4 : Localisation des docteurs de troisième cycle .....	96
Carte : Migrations régionales après la thèse .....	98

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
SUR LES PRESSES DE  
GRAPHIC - EXPANSION S. A.  
9, avenue du Général-Leclerc  
—— N A N C Y ——

D.L. 1179 - 1<sup>er</sup> trim. 1980

**SERVICES DU CENTRE D'ETUDES  
ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**  
9, rue Sextius-Michel, 75732 Paris Cedex 15 - Tél : 575.62.63

**CONSEILLERS**

**Conseiller scientifique :** Vincens (Jean) Professeur à l'Université de Toulouse I.

**Conseillers pédagogiques :** Bégarra (Raphaël), Inspecteur général de l'Instruction publique ; Cénat (Jean-Luc), Chargé de mission d'inspection générale ; Grandbois (Roger), Inspecteur général de l'Instruction publique ; Janod (Robert), Inspecteur principal de l'enseignement technique ; Philippe (Roger), Doyen d'inspection générale ; Biencourt (Louis), Chargé de mission d'inspection générale.

**DIRECTION**

- **Secrétariat de direction**  
Mlle Dumoutier (Catherine)
- **Adjoint au Directeur pour la recherche et les publications**  
M. Iribarne (Alain d')
- **Mission des liaisons internationales**  
M. Bertrand (Olivier)
- **Adjoint au Directeur pour les affaires générales et administratives.**  
N . . .
- **Mission des relations avec les conseils de la formation et de l'emploi**  
Mlle Soullisse (Odette)
- **Chargé de mission pour les enseignements supérieurs**  
Mme Pagès (Josette)

**SERVICES**

- **Service administratif et financier**  
Chef du service :  
Mme Ferrari (Sylviane), conseiller administratif des services universitaires
- **Service d'information et de documentation**  
Chef du service :  
Mlle Meylan (Françoise)  
inspectrice d'information et d'orientation.
- **Service informatique**  
Chef du service :  
M. Jagolnitzer (Edmond)

**DEPARTEMENTS**

**DEPARTEMENT DE LA QUALIFICATION DU TRAVAIL**

Chef du département : M. Foubert (Jean-Claude), directeur du travail

Chargé d'analyser les formes et le contenu du travail humain ; de décrire les emplois et leur organisation ; de rechercher les évolutions du travail en vue de l'information professionnelle, la formation et l'emploi des jeunes et des adultes ; de contribuer à la normalisation de la documentation sur les activités professionnelles et à l'amélioration des nomenclatures, définitions ou codes utilisés dans ce domaine.

**Répertoire français des emplois :**

M. Kirsch (Jean-Louis), M. Simula (Pierre)

**DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES PREVISIONS**

Chef du département : M. Menu (Dominique)

Chargé d'établir les liaisons entre le fonctionnement du système éducatif et l'évolution de la situation de l'emploi à court, moyen et long termes ; de mettre en oeuvre les études du Centre pour enrichir les prévisions sur l'offre et la demande de qualifications afin notamment de préciser les estimations sur les besoins en formation et les débouchés professionnels ; de procéder à des bilans approfondis dans les secteurs économiques et les régions en vue de déterminer les équilibres entre les emplois et les formations.

**Bureau des statistiques professionnelles**

Chef de bureau : M. Maréchal (Pierre)  
Chargé de répondre aux besoins du Centre liés à l'exécution de ses programmes ; de satisfaire les demandes particulières

d'organismes extérieurs ; d'améliorer l'information statistique sur les professions ; d'appliquer ses recherches au rapprochement et à l'exploitation comparée des données chiffrées sur l'emploi et les formations.

**DEPARTEMENT DES FORMATIONS ET CARRIERES**

Chef du département : M. de Virville (Michel).

Chargé de procéder à l'évaluation professionnelle des formations conduisant à la qualification ; d'étudier les modalités et les conditions du passage de la formation à l'activité, notamment dans le cas des jeunes ; d'observer les carrières suivant l'utilisation des connaissances initiales et les besoins de l'éducation des adultes ; de créer et d'actualiser régulièrement l'information systématique sur l'insertion et les cheminements professionnels des jeunes et des adultes après leur formation.

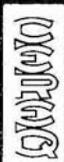
**Observatoire national des entrées dans la vie active :**

M. Pottier (François)

**MISSION PEDAGOGIQUE**

Chef de la mission : Mlle Lantier (Françoise)

Chargée d'étudier les innovations techniques et leurs effets sur le travail selon les besoins de l'actualisation ou de la modernisation des formations ; d'associer les travaux du Centre à la recherche sur les objectifs de l'enseignement par l'analyse des compétences professionnelles à développer ; d'assurer, avec le concours des conseillers pédagogiques, les liaisons nécessaires avec l'Institut national de recherche pédagogique, les institutions ou les organismes de formation.



**centre d'études  
et de recherches  
sur les  
qualifications**

9, rue Sextius Michel 75732 Paris Cedex 15

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 29-31 QUAI VOLTAIRE - 75340 PARIS CEDEX 07  
TEL : 261-50-10 - TELEX : 204826 DOCFRAN PARIS

Imprimé en France

ISBN 2-11-000413-4

AM 1966